

## MARIE-ÈVE MUNGER, D'HIER À AUJOURD'HUI

PAGE 17

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



### Une femme de 48 ans portée disparue

Une vaste opération de recherche menée à Arvida **PAGE 6**

### Un autre budget refusé

Le CA de l'UQAC dit non à un manque à gagner de 3,5 M\$

**PAGE 8**

ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



### Un match à la fois... le prochain sans Ratelle

Les Saguenéens prêts pour un «deux de trois»

**PAGE 28**

### La « mère de toutes les bombes » larguée

Les États-Unis attaquent le groupe État islamique

**PAGE 16**



# RÉGION DIVISÉE

Jean-Marc Crevier sort de sa retraite et dénonce le manque de solidarité dans le milieu de l'aluminium **PAGE 3**

**Brunch de PÂQUES**  
le Coq Rôti 13,99\$

Réservez maintenant!

5172195

Ma plus belle réalisation c'est votre sourire...

Dre Andree Desautels

DENTISTES DESAUTELS

418 696-1626

672, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi | dentistemarcdesautels.com

5131936

Marché du Royaume

Par Coffrets du Royaume



Place du Royaume

**+25 PRODUCTEURS RÉGIONAUX À DÉCOUVRIR**

**ANIMATION**  
VENDREDI ET SAMEDI  
11 h 00 à 15 h 00

**À GAGNER**  
3 PANIERS de 150\$

**12 au 15 avril**

RENDEZ-VOUS À LA FONTAINE

CENTRE COMMERCIAL FERMÉ LE DIMANCHE 16 AVRIL  
OUVERT LE LUNDI DE PÂQUES 17 AVRIL

À L'EXCEPTION DE PHARMAPRIX, CINÉMA ODYSSEE ET LE PIER ALE.

# Le Devils Ghosts reste incarcéré

François Gagné fait face à de nombreux chefs d'accusation, dont celui d'avoir séquestré une femme sur la Côte-Nord avant de la ramener à Chicoutimi

STÉPHANE BÉGIN  
sbeg@lequotidien.com

**Le tribunal s'est assuré que François Gagné, accusé d'avoir séquestré une femme pour obtenir des informations sur un réseau de trafiquants de drogue sur la Côte-Nord, ne puisse menacer et s'en prendre à quiconque en le gardant en détention.**

Le juge Michel Boudreault, de la Cour du Québec, a rendu, jeudi après-midi, sa décision à la suite de l'enquête de remise en liberté de François Gagné et Anne Pearson (voir autre texte).

Cette affaire d'enlèvement est digne d'un scénario de film hollywoodien. Gagné, considéré comme un membre des Devils Ghosts (groupe affilié aux Hells Angels), Anne Pearson et Francis Lavoie sont accusés de séquestration, d'emprisonnement, de complot, de voies de fait, de voies de fait avec lésions, d'utilisation d'une arme à feu, d'utilisation d'un coupe-cigare dans un dessein dangereux, d'avoir déchargé une arme à feu et d'avoir défiguré la victime.

Ils font face à des accusations d'invasion de domicile (3), de port

d'un déguisement, de possession de stupéfiants, de trafic de drogue et de possession d'armes prohibées sans avoir les permis. Des accusations graves et importantes qui pourraient valoir des peines minimales de quatre années de pénitencier.

Les événements se sont déroulés le 23 décembre 2016. Les individus se trouvent sur la Côte-Nord et une personne soupçonne la victime d'avoir parlé à la police.

Ils décident de l'interroger afin de connaître les noms des revendeurs de drogue, les caches de drogue et les clients. La dame a dû se déshabiller afin que l'on s'assure qu'elle ne cachait rien de compromettant.

« Ils l'ont ramenée à Chicoutimi. Elle a été attachée sur une chaise et Anne Pearson a tenté de la faire parler. La victime a été frappée avec une botte au visage. Elle a reçu des menaces », a résumé le juge Boudreault.

« Après l'interrogatoire, le groupe est retourné sur la Côte-Nord et voulait collecter chez des gens. Ils ont menacé la victime de lui couper un doigt avec un coupe-cigare si elle ne parlait pas. On lui a tiré des plombs à la cuisse. La victime a reçu un plomb dans une joue aussi », a poursuivi le magistrat.



Les trois individus sont accusés d'avoir enlevé une femme, le 23 décembre dernier, sur la Côte-Nord. Ils l'ont amenée de force à Chicoutimi, menacée et frappée. Elle a subi de nombreuses blessures. — PHOTO 123RF

Les trois accusés ont été arrêtés le 28 mars à la suite d'une enquête serrée de la Sûreté du Québec.

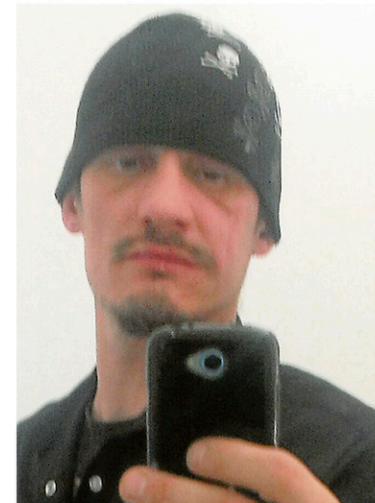
Il a été démontré que François Gagné est la tête dirigeante du groupe. La SQ dit qu'il est membre des Devils Ghost, un groupe associé aux Hells Angels. Gagné, 45 ans, possède de nombreux antécédents judiciaires, dont des accusations pour des bris de condition.

« Les accusations sont graves, importantes et multiples contre François Gagné. Il a fait usage de violence, a commis des invasions de domicile. Un enregistrement témoigne de la violence utilisée contre la victime. Même la caution de M. Gagné a refusé de l'héberger en apprenant ce pour quoi il était accusé. Il n'a donc pas réussi à démontrer au tribunal qu'il

pouvait reprendre sa liberté. Il a offert uniquement 500 \$ en dépôt. C'était insuffisant. Il lui restait juste sa parole et elle n'est pas très fiable. Il y a aussi une probabilité marquée de dangerosité et la détention est souhaitable et nécessaire », de noter le juge Boudreault.

M<sup>e</sup> Gitane Smith, qui représente les intérêts de Gagné, avoue que son client est déçu de la tournure des événements.

« Il était conscient que la côte était dure à remonter. On devait démontrer qu'il pouvait reprendre sa liberté et c'était plus difficile à faire. On verra pour la suite des choses. Nous n'avons pas encore analysé toute la preuve et nous ne sommes pas au stade de déterminer qu'un procès se tiendra », note M<sup>e</sup> Smith.



Il a été démontré que François Gagné est la tête dirigeante du groupe. Il possède de nombreux antécédents judiciaires. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

## GRAVES ACCUSATIONS CONTRE ANNE PEARSON

# Libérée malgré des gestes de violence

STÉPHANE BÉGIN  
sbeg@lequotidien.com

Même si Anne Pearson est accusée d'avoir battu sa victime et d'avoir menacé de lui couper un doigt avec un coupe-cigare, le tribunal a accepté de la remettre en liberté, estimant que ses cautions étaient crédibles, sérieuses et importantes.

Dans la preuve administrée lors de l'enquête de remise en liberté, le juge Michel Boudreault indique que rien ne démontre que la femme de 37 ans soit membre d'une organisation criminelle et tout indique qu'elle aurait agi dans cette affaire sous les ordres de François Gagné.

« Même si la preuve est à parfaire, il ne faut pas oublier que M<sup>me</sup> Pearson a été la première à entrer dans des

domiciles et à commettre des gestes de violence. Mais je ne suis pas là pour la condamner ou l'acquitter », a expliqué le juge.

« L'accusée a collaboré à l'enquête et a même fait une déclaration inculpatoire. Elle n'a aucun antécédent et sa criminalité est récente. Je crois qu'elle pourrait bien respecter ses conditions de remise en liberté. En plus, les gens qui se portent cautions pour elle sont prêts à l'aider, mais aussi à la dénoncer dès le moment où elle ne respectera pas ses conditions. Je crois qu'elle a eu sa leçon, surtout que sa fille lui a dit ne pas être fière d'elle », a indiqué le juge.

Une caution a déposé 5000 \$ pour assurer la liberté de Pearson et sa bonne conduite. L'accusée s'est engagée pour 3000 \$ sans dépôt. Elle devra respecter un couvre-feu

sauf exception. Elle ne pourra avoir de cellulaire et ne doit pas être en contact avec une quinzaine de personnes.

**« L'accusée a collaboré à l'enquête et a même fait une déclaration inculpatoire. »**

— Le juge Michel Boudreault

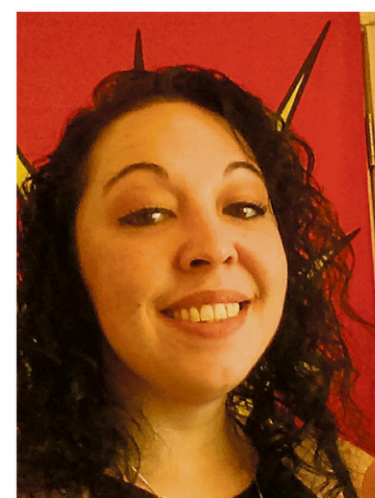
« Elle est satisfaite de la décision du juge. Elle reprend sa liberté en attendant le procès. Nous ne sommes pas encore rendus à l'étape du procès, surtout que l'enquête n'est pas

terminée », note M<sup>e</sup> Olivier Théorêt, avocat de l'Aide juridique.

« Il est encore trop tôt pour déterminer quel genre de défense l'on peut avoir. Nous allons analyser la preuve et nous allons nous attaquer à la préparation du procès. »

M<sup>e</sup> Théorêt ne cache pas qu'il y a une certaine inquiétude quant à la sécurité d'Anne Pearson étant donné que son présumé complice, François Gagné, l'a menacée alors qu'ils étaient en prison, mais il croit que les interdictions seront respectées pour tous. L'adresse où elle va demeurer reste secrète.

Quant au troisième accusé, Francis Lavoie, son avocat, M<sup>e</sup> Julien Boulianne, tiendra l'enquête de remise en liberté en début de semaine prochaine.



Selon le juge Michel Boudreault, tout indique qu'Anne Pearson aurait agi sous les ordres de François Gagné. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

## CONSÉQUENCE D'UNE RÉGION SANS PORTE-PAROLE

# L'effritement de l'aluminium sort Crevier de sa retraite



**LOUIS TREMBLAY**  
ltremblay@lequotidien.com

« La région n'a pas saisi l'occasion de regrouper tous les organismes ou comités qui travaillent pour développer tout le secteur de la transformation de l'aluminium et aujourd'hui elle est plus morcelée que jamais. Ça semble bien faire l'affaire du gouvernement et de la grande entreprise qui elle, de son côté, met son nez partout sans vraiment assumer de direction, comme le fait Alcoa à Baie-Comeau. »

Jean-Marc Crevier s'était bien gardé de jouer à la belle-mère depuis qu'il a quitté son poste de porte-parole de la FTQ au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette retraite ne l'empêche toutefois pas de suivre avec un grand intérêt l'actualité quotidienne et surtout le cheminement de certains grands projets auxquels il a été associé. Son constat est sévère alors qu'il voit se disloquer petit à petit certains consensus établis dans la région pour donner un nouvel élan à tout le secteur de l'aluminium.

« Pendant que la compagnie Alcan construisait l'usine d'Alma, les syndicats ont lancé un message au gouvernement pour qu'il y ait des exigences en échange des blocs d'énergie que l'entreprise souhaitait obtenir à long terme. On parlait alors d'avoir une mécanique pour s'assurer que la région puisse mettre



L'ancien coordonnateur de la FTQ, Jean-Marc Crevier, déplore le manque de solidarité et de leadership de la région, ce qui fait en sorte qu'on a vu s'effondrer la structure de notre grappe de l'aluminium. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

en place un secteur de transformation. Le débat a été ferme avec Lucien Bouchard et nous avons finalement convenu avec l'entreprise de participer à la stratégie Transformation. On mettait en place un premier jalon pour supporter les efforts de toute la région», se rappelle Jean-Marc Crevier.

Ce premier jalon a rapidement donné naissance à d'autres structures comme la Vallée de l'aluminium, le CQRDA, une politique de crédit d'impôt sur la masse salariale pour les entreprises du secteur de la transformation de l'aluminium et ainsi de suite.

« Une fois que tout a été mis en

place, les gens se sont mis à protéger leur chaise sans se soucier des intérêts de l'économie régionale et de l'importance de créer une plus grande solidarité. Au lieu de regrouper tous les organismes et de les installer au même endroit comme c'était possible de le faire dans la maison de la région, les gens ont préféré maintenir leur petit royaume. On le voit encore aujourd'hui alors que le CQRDA est toujours indépendant de la SVA et ainsi de suite. La seule organisation qui siège partout et qui sait ce qui se passe partout, c'est celle de Rio Tinto », reprend Jean-Marc Crevier.

Il enchaîne en rappelant avoir encore en tête les commentaires de fonctionnaires ou autres représentants du gouvernement se moquant de ce qui se passait dans la région, et les voir maintenir cette division alors que les dirigeants de chacune des organisations menaient des batailles pour conserver leur indépendance tout en refusant de réfléchir à ce que pourrait donner un regroupement des toutes les forces.

## STRUCTURITE

Même les entrepreneurs ont été d'une certaine façon pénalisés par la multiplication des structures pour orienter l'industrie de la transformation de l'aluminium. Ils devaient multiplier sans cesse les démarches pour trouver

dans chacun des organismes les services nécessaires au montage du projet. Jean-Marc Crevier considère qu'un guichet unique regroupant tous les organismes sous le même toit aurait permis de répondre plus efficacement aux promoteurs.

Pendant que chaque organisme de la région mène un combat d'arrière-garde pour protéger son petit territoire, d'autres se chargent de nous enlever morceau par morceau des éléments importants de ce qui aurait normalement dû faire partie du créneau régional de l'aluminium. La création d'une chaire de recherche sur les véhicules électriques intelligents sous le leadership d'Alexandre Taillefer illustre bien ce que déplore Jean-Marc Crevier.

« On ne peut pas leur reprocher de s'occuper de leurs affaires. M. Taillefer a une crédibilité et exerce un véritable leadership qui regroupe les gens. Ici, Rio Tinto n'a jamais exercé ce leadership », a ajouté le syndicaliste à la retraite.

« De toute façon, conclut Jean-Marc Crevier, la région n'a plus de véritable porte-parole. Depuis l'abolition de la CRÉ, cinq préfets ont le rôle de défendre la région et on ne sait pas vraiment ce qu'ils défendent. Chacun a tendance à défendre les intérêts de son coin. »

Il a encore en tête les commentaires de fonctionnaires ou autres représentants du gouvernement se moquant de ce qui se passait dans la région, et les voir maintenir cette division.



2016 SPÉCIAL DÉMO  
FOCUS SE  
STOCK # 2152



NOMBRE DE  
KILOMÈTRES :

7 698 km



PRIX DE DÉTAIL  
SUGGÉRÉ :

~~23 799 \$~~

NOTRE PRIX : 16 995 \$

SEULEMENT  
CHEZ

ALMAFORD



C'EST FACILE  
D'EMBARQUER  
AVEC FORD

www.almaford.ca

418 662-6695

1570, avenue du Pont Sud, Alma

## JEAN-FRANÇOIS MARTEL-POLYQUIN, SELON LA COURONNE

## Un accusé ni fiable ni crédible

STÉPHANE BÉGIN

sbegina@lequotidien.com

La version de Jean-François Martel-Polyquin, accusé de conduite avec les facultés affaiblies causant des lésions corporelles, n'est ni fiable ni crédible et est bourrée de

## NOUS JOINDRE

## RÉDACTION

Saguenay  
418 690-8800Alma  
418 668-0920Télécopieur  
418 690-8805

.....

## ABONNEMENTS

418 545-4664

Lundi au vendredi  
7h30 - 16h30

.....

## Sans frais

1(800) 866-3658

## PUBLICITÉ

418 545-4474

Télécopieur  
690-8824Lundi au vendredi  
8h30 à 16h30

.....

## PETITES ANNONCES

418 549-4444

Télécopieur  
418 690-8360Lundi au vendredi  
8h30 à 16h30

contradictions. Il doit donc être reconnu coupable.

M<sup>e</sup> Audrey Allard, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), y est allée de son argumentaire, jeudi matin, devant le juge Michel Boudreault, de la Cour du Québec.

Le 9 août 2013, Martel-Polyquin a embouti l'arrière d'un véhicule sur l'autoroute 70, propulsant la voiture des victimes sur le terre-plein et occasionnant des blessures importantes aux passagers.

La procureure de la Couronne estime que les nombreuses versions offertes par l'accusé démontrent son manque de crédibilité.

« Il a présenté quatre versions de consommation. À un premier témoin sur les lieux de l'accident, il a dit avoir bu deux grosses bières à midi et a ensuite dit aux policiers qu'il n'avait pas pris de boisson. Au procès, il a raconté avoir pris de la bière dans une bouteille de verre et en cannette pour finalement mentionner que c'était deux grosses bières en verre », a mentionné M<sup>e</sup> Allard.

« Ce n'est pas tout. À la question sur ses antécédents judiciaires, l'accusé a dit ne pas en avoir pour ensuite avouer avoir été reconnu coupable de conduite dangereuse. Lors du dépassement de la voiture (sur l'autoroute), il a dit avoir regardé son angle mort et entrepris la manœuvre pour ensuite mentionner qu'il regardait devant lui », a notamment relevé la procureure de la Couronne.

## ALCOOL

M<sup>e</sup> Allard a ajouté que Martel-Polyquin est le seul responsable de l'accident et que cela est dû à ses facultés affaiblies par l'alcool, se basant sur le rapport d'un expert qui a estimé les problèmes reliés à la boisson alcoolique.

« Je ne crois pas que les victimes aient une contribution

même minime dans l'accident. Elles étaient dans la voie lente au moment de l'accident. Si jamais vous croyez que les victimes ont une mince contribution, cela ne doit pas vous empêcher de condamner l'accusé », conclut M<sup>e</sup> Allard, en précisant que la preuve de culpabilité de Martel-Polyquin a été démontrée hors de tout doute raisonnable.

## RÉPLIQUE

M<sup>e</sup> Dominic Bouchard, qui défend les intérêts de l'accusé, a donné une réplique aux arguments de la Couronne sur le fait que le ministère public a omis de dire que la première version des témoins soutient que l'accident s'est produit dans la voie rapide et non pas la voie lente (information dévoilée trois mois après) et que les propos de l'accusé sur sa consommation de bière ont été faits spontanément après l'événement.

« Il y a des éléments

disculpatoires pour l'accusé, mais la Couronne n'en parle pas lorsque ça ne fait pas son affaire », a répliqué M<sup>e</sup> Bouchard.

Ce dernier a qualifié de pratique illégale la plaidoirie de la Couronne portant sur les effets de l'alcool en lien avec les taux étant donné que ceux-ci n'ont pas été admis en preuve par le tribunal.

Et il comprend mal que le DPCP prétende que l'accusé est l'unique responsable de l'accident. S'il est démontré que les victimes ont coupé le chemin à l'accusé, le lien de causalité n'a plus de force sur la cause.

La décision sera rendue le 29 juin.

La procureure de la Couronne estime que les nombreuses versions offertes par l'accusé démontrent son manque de crédibilité. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN



## CENTRE DE VILLÉGIATURE DAM-EN-TERRE

## Plusieurs nouveautés au programme cet été

PATRICIA RAINVILLE

prainville@lequotidien.com

Le centre de villégiature Dam-en-Terre prépare sa saison estivale de croisières et plusieurs nouveautés sont au programme. Une croisière-retrouvailles et des rabais pour les citoyens seront entre autres offerts.

« Dans le cadre des Fêtes du 150<sup>e</sup>, la Dam-en-Terre est heureuse d'offrir une promotion exclusive aux citoyens. Pour stimuler les résidents à expérimenter la croisière sur le lac Saint-Jean et sortir leur visite, à

chaque achat d'un billet adulte par un visiteur pour une croisière régulière, il recevra un billet gratuit », ont expliqué le président et la directrice générale de la Dam-en-Terre, Alain Fortin et Virginie Brisson.

Toujours dans le cadre des Fêtes du 150<sup>e</sup>, le bateau La Tournée accueillera la première croisière-retrouvailles de l'histoire. Réunissant l'ensemble des personnalités politiques ayant participé au développement de la municipalité, la croisière-retrouvailles lèvera l'ancre le 20 juillet prochain à 18 h.

Députés, maires, conseillers

actuels et anciens seront de la fête.

Tous les vendredis soirs, du 21 juillet au 11 août, le Centre de villégiature Dam-en-Terre confie l'animation des croisières à l'École de danses latines Salsa Contigo, une alliance débutée en 2016 qui se poursuit en 2017.

De plus, pour une quatrième année, le bateau La Tournée devient une navette fluviale et traverse le lac Saint-Jean en direction de Roberval. Selon le président Alain Fortin, l'achalandage des croisières Bato-vélo connaît une croissance chaque année.

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Merci de recycler ce journal.

## SOMMAIRE

arts	17
bandes dessinées	19
détente	18-19
décès	23-24
économie & bourse	20
horoscope	19
météo	21
petites annonces	21-22
télévision	19
sports	24 à 31

## LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GRUPE  
CAPITALES  
MÉDIAS

## GUÉRIDON, nom masculin

**Définition** – Petite table, le plus souvent ronde et généralement munie d'un seul pied central. Un bibelot posé sur un guéridon.

**Étymologie** – Du nom propre Guéridon, 'nom d'un personnage de farce figurant sur le pied d'une petite table'.

**Anagramme** – engourdi.

Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX



www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS  
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien  
leProgrès  
dimanche

laVoixdel'Est

## PAS DE CHANCE À PRENDRE

# Le pot reste illégal jusqu'en juillet 2018

STÉPHANE BÉGIN

sbeg@lequotidien.com

**Même si la possession de cannabis sera légalisée en juillet 2018, il serait très hasardeux pour les consommateurs d'en avoir en leur possession actuellement ou de décider d'en faire pousser quelques plants à la maison.**

Les criminalistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean demeurent prudents en lien avec les intentions du gouvernement de Justin Trudeau.

Les citoyens pourront avoir 30 grammes de cannabis en leur possession et pourront posséder quatre plants à la maison.

« Ce serait une très mauvaise idée actuellement. À ma connaissance, il sera illégal d'en avoir en sa possession ou de faire pousser des plants à la maison jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi et de la modification du Code criminel canadien », note M<sup>e</sup> Julien Boulianne.

« Est-ce qu'il pourrait y avoir une sorte d'amnistie ou une période transitoire avant l'entrée en vigueur de la loi? Je ne le sais pas. Mais je ne prendrais pas de chance », poursuit M<sup>e</sup> Boulianne. Son confrère Dominic Bouchard voit les choses du même angle.

« Ça va rester criminel jusqu'en juillet 2018. Il n'y a pas de chance à prendre, même si le

gouvernement peut décider d'abandonner des accusations survenues quelques mois auparavant. Faut rester prudent », croit M<sup>e</sup> Bouchard.

## PROBLÈMES

M<sup>e</sup> Julien Boulianne est loin de voir que de bons côtés à cette initiative gouvernementale, qui avait été une promesse du chef du Parti libéral du Canada durant la campagne électorale de 2016.

« Si quelqu'un se fait prendre à donner du pot à son ami, il pourra être accusé de trafic. Et même s'il le donne, ça reste du trafic. En plus, si, pour avoir quatre plants, tu dois planter une dizaine de boutures, là aussi il pourrait y avoir des accusations criminelles



Même si le gouvernement fédéral a l'intention de décriminaliser la possession simple de cannabis, les avocats estiment qu'il ne faut prendre aucune chance et attendre au 1<sup>er</sup> juillet 2018 avant de se lancer dans la culture personnelle. —

ARCHIVES LE QUOTIDIEN

étant donné que les boutures sont considérées comme des plants », précise M<sup>e</sup> Boulianne.

« On va légaliser d'un côté, mais banaliser certains éléments de l'autre. Ça risque de créer des problèmes », note-t-il.

Le criminaliste s'attend aussi à une hausse des arrestations de conducteurs automobiles en facultés affaiblies par les drogues.

« Je m'attends à une explosion de ce côté, car le cannabis va

devenir beaucoup plus accessible qu'il ne l'est actuellement. Ça ne va pas amener plus de cas de violence conjugale ou créer de nouveaux braqueurs de banque, mais il va y avoir des problèmes », conclut Julien Boulianne.

**LIRE LE PROJET DE LOI EST DÉPOSÉ + QUÉBEC DÉPLORE LE MANQUE DE SOUTIEN FINANCIER > 10**

# Un apprenti conducteur intercepté à 170 km/h

DENIS VILLENEUVE

dville@lequotidien.com

Deux jeunes conducteurs viennent d'entacher sérieusement leur dossier de conduite, étant interceptés par des patrouilleurs de la Sûreté du Québec alors qu'ils roulaient à 170 et 190 km/h respectivement. Le mardi 11 avril vers 21 h, les policiers de la SQ ont intercepté un apprenti conducteur qui circulait à près de 170 km/h dans une zone de 90 sur la route 167, au kilomètre 42, entre La Doré et Chibougamau.

Un premier constat d'infraction de près de 1500 \$ lui a été signifié en plus de 18 points d'inaptitude. De plus, puisqu'il était détenteur d'un permis d'apprenti conducteur et qu'il n'était pas accompagné d'un titulaire de permis de conduire depuis au moins deux ans, il a reçu un deuxième constat de 300 \$ en plus de quatre points d'inaptitude.

Vers 16 h le même jour, un conducteur de 20 ans roulant à bord d'une Chevrolet Cobalt s'est fait pincer à 190 km/h dans une zone de 100 en direction ouest sur l'autoroute 70 à la sortie Mellon à Jonquière. Il écope une amende de 1660 \$ et voit 18 points d'inaptitude ajoutés à son permis. Les deux jeunes ont vu

leur permis saisi pour sept jours et leur véhicule remis.

## SURVEILLANCE ACCRUE

En cette période du long congé pascal, les patrouilleurs de la Sûreté du Québec intensifieront leurs interventions sur les routes. Même si le temps doux arrive enfin, au même moment que le long congé, les conducteurs doivent respecter la signalisation et les lois en vigueur, conduire avec courtoisie et accroître leur vigilance, compte tenu du fort achalandage prévu sur les routes.

De nombreuses opérations en sécurité routière sont prévues sur l'ensemble du territoire et visent principalement les infractions relatives à la vitesse, au

port de la ceinture de sécurité, à l'utilisation du téléphone cellulaire au volant et à la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues ou une combinaison des deux.

Ces comportements téméraires sont les plus représentés lors d'une collision mortelle ou avec blessés graves. Durant la même période l'an dernier, 765 collisions sont survenues sur le territoire de la Sûreté du Québec, dont 176 collisions avec blessés et une mortelle.

La SQ rappelle que la cause première des collisions demeure la personne derrière le volant. Les conducteurs doivent adopter des comportements responsables permettant ainsi de rendre les routes du Québec plus sécuritaires.

**25 ans d'expérience**

**RÉNOVATION Horizon**

- Rénovation intérieure et extérieure de tous genres
- Installation de portes et de fenêtres

**MARTIN ST-GELAIS**  
**reno.horizon@hotmail.com • 418-718-4000**

RBQ : 5669-9101-01

ROULEZ ENCORE UN PEU.



Plus de kilomètres en toute quiétude grâce aux pneus Defender™ de MICHELIN™.



DU 24 MARS AU 21 MAI 2017

70 \$

DE REMISE POSTALE À L'ACHAT DE 4 PNEUS MICHELIN™

Pneus tourisme et camionnette seulement

© 2017 MAN(C). Tous droits réservés. (C14954)

 MichelinCanada
  @MichelinCAN

LABRECQUE & VILLENEUVE

Pneus & Mécanique

PNEU SELECT

976, boul. Sainte-Geneviève 418 543-4457



De nombreux policiers ont été dépêchés dans le secteur du Manoir, à Arvida. Les sentiers pédestres ont été ratissés et les terrains des résidences ont été inspectés. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



La dame demeure dans cette résidence bleue de la rue Montgomery, à Arvida. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Les proches de la dame ont des raisons de craindre pour sa sécurité, ce qui a poussé les policiers à mener une large opération de recherche, jeudi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

## UNE FEMME DE 48 ANS DISPARUE

# Vaste opération de recherche à Arvida



PATRICIA RAINVILLE  
prainville@lequotidien.com

**Hélène Martineau, une dame de 48 ans demeurant à Arvida, est portée disparue depuis mercredi midi. Les policiers de Saguenay ont mené une large opération, jeudi, afin de retrouver la femme qui souffre de problèmes psychologiques et qui vit actuellement**

**des moments difficiles. Ses proches craignent pour sa santé et sa sécurité et les policiers étaient toujours sur place, en fin de soirée jeudi.**

C'est le mari d'Hélène Martineau qui s'est rendu au poste de police, en soirée mercredi, afin de signaler la disparition de la dame. Elle a été vue chez elle sur l'heure du midi, mercredi, mais aurait ensuite quitté son domicile de la rue Montgomery. Elle est partie sans ses effets personnels et elle n'aurait aucune carte de crédit ou de débit en sa possession.

« Son mari s'est inquiété de ne

pas la voir rentrer et il s'est présenté au poste aux alentours de 21 h, mercredi. Nous avons mis sur pied une opération et les recherches ont débuté en matinée jeudi », a expliqué le porte-parole de la Sécurité publique de Saguenay, Bruno Cormier. Ce dernier a indiqué que la dame souffrait de problèmes psychologiques et qu'elle n'allait pas bien ces temps-ci.

Aux alentours de 9 h jeudi, de nombreux policiers ont été dépêchés dans le secteur du Manoir, à Arvida. Le poste de commandement de la police de Saguenay a également été installé sur

les lieux. Les sentiers pédestres ont été ratissés et les terrains des résidences ont été inspectés. D'ailleurs, lors d'un appel téléphonique logé à chaque résidence, les policiers ont demandé à tous les citoyens du quartier Sainte-Thérèse de bien vouloir vérifier les cours arrière et les remises, au cas où Hélène Martineau s'y trouverait.

Une équipe de la Sûreté du Québec, spécialisée dans les cas de disparition, a pris la route de Québec vers Saguenay pour participer aux opérations de recherche, qui reprendront vendredi matin. Lorsque joint par Le



Hélène Martineau n'a pas été vue depuis mercredi midi. — PHOTO COURTOISIE

Quotidien en fin de soirée jeudi, le lieutenant Dominic Lemieux a indiqué que des agents patrouillaient encore le secteur, mais que les recherches n'avaient toujours rien donné.

La dame portait une veste noire de marque North Face et une tuque noire, lorsqu'elle a quitté son domicile.

## L'essence à 1,23 \$, mais pas chez Régis

PATRICIA RAINVILLE  
prainville@lequotidien.com

Le prix du litre d'essence a fait un bond de sept cents, jeudi en fin de journée, dans certaines stations-service de la région. Les automobilistes paient actuellement autour de 1,23 le litre lorsqu'ils font le plein. Le bien connu Régis Laforge, de L'Ascension, promet quant à lui de ne pas dépasser les 1,18 \$ le litre jusqu'à nouvel ordre.

Selon CAA-Québec, les automobilistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean devraient payer

autour de 1,20 \$ le litre d'essence. En journée, les stations-service affichaient toujours des prix tournant autour de 1,16 \$, mais ils ont grimpé en fin d'après-midi pour atteindre les 1,23 \$.

Chez Régis, pas question d'augmenter davantage. « Je ne vais jamais au-delà de six cents de profit, alors présentement, c'est 1,18 \$ le litre », a affirmé le propriétaire de la station-service Senerco, qui a fait parler de lui à la grandeur du Québec en 2015, lorsqu'il a affirmé que les stations-service vendaient trop cher leur essence. Encore aujourd'hui, le propriétaire est bien connu pour cette prise de position

et n'a surtout pas changé d'avis.

« On m'en parle encore tous les jours, surtout lorsque le prix augmente. Je vais continuer à afficher des prix qui ne vont pas plus haut que six cents de profit », a répété M. Laforge, qui se fait régulièrement féliciter pour cette décision par les clients.

À Montréal, le prix du litre peut atteindre présentement les 1,31 \$ le litre, tout dépendamment des secteurs de l'île.

Le prix du litre a atteint 1,23 \$, jeudi en fin de journée. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



## VENDUE À BETA CRUX

## De l'escalade dans l'église Christ-Roi

LOUIS TREMBLAY

ltremblay@lequotidien.com

Une autre page de l'histoire catholique de la région a été tournée, jeudi. La paroisse Sacré-Cœur a confirmé la vente de l'imposante église du Christ-Roi, au centre-ville de Chicoutimi, à l'entreprise Beta Crux qui transformera le temple en centre d'escalade sur structure.

La conférence de presse a été tenue dans le jubé de l'église qui accueillera d'ici quelques mois un Jumpaï en plus des autres structures autoportantes que les nouveaux propriétaires installeront dans la nef. Le projet nécessitera, selon le président de Beta Crux, Louis-Philippe Pineault, des travaux de l'ordre de 700 000 \$. Ils permettront certaines réfections de la coquille de l'église en plus des aménagements pour créer ce nouveau centre d'escalade.

« L'immeuble est en très bon état. Nous avons mis beaucoup de temps pour négocier avec la paroisse pour éviter de nous retrouver avec des problèmes. Les investissements vont nous permettre de corriger de petits problèmes comme des fils électriques à certains endroits dans la toiture pour éviter la création de glace et l'infiltration d'eau. On doit aussi refaire le contour des fenêtres », assure le président.

Le groupe a déjà un local sur la rue du Havre. Il a été ouvert il y a deux ans. L'espace est devenu limité en raison de l'augmentation de l'achalandage qui correspond à l'augmentation de la popularité de ce sport au Québec au cours des dernières années.

Selon le président, les adeptes ou personnes qui souhaitent vivre cette expérience auront accès aux structures d'escalade pour un prix quotidien se situant entre 8 \$ et

16 \$. L'objectif des gestionnaires du nouveau centre est de compter sur un bassin de clientèle d'environ 1000 grimpeurs. Ils misent beaucoup sur l'aspect familial de cette activité puisque généralement, les parents accompagnent les enfants qui souhaitent vivre l'expérience.

L'installation du Jumpaï dans le jubé devrait permettre d'attirer une autre clientèle. Pour le moment, précise Louis-Philippe Pineault, les équipements seront loués à l'entreprise Gestion Michel Martineau. Beta Crux a l'intention de se porter acquéreur de la trampoline d'ici quelques années.

Le président de l'arrondissement de Chicoutimi et conseiller municipal Jacques Fortin a participé à la conférence de presse. Les fonctionnaires ont suivi l'évolution du projet puisque la ville subventionne des organismes qui logent au sous-sol de l'église. Cette vocation sera conservée.

## PATRIMOINE RELIGIEUX

Dans le cadre des travaux de réfection, Beta Crux a l'intention de conserver certains éléments du patrimoine religieux. Elle a ainsi obtenu la permission de l'évêché de conserver le Chemin de croix qui pourra être mis en évidence puisque les structures d'escalade seront installées dans l'axe central de la nef.

L'autel en granit dans le cœur sera démolé. Les responsables ont contacté Granit Moreau afin de vérifier si ce genre de structure pouvait être récupéré et il n'y a aucune autre solution que la démolition. Le cœur de l'église doit être complètement libéré pour faire place à un espace d'entraînement.

L'église du Christ-Roi a été construite en 1955-1956. Ce sont les architectes Ermand Gravel, Armand et Alfred Lamontagne qui ont conçu le temple. Le chiffre n'a

pas été confirmé, mais un bénéfice de la paroisse qui a assisté à l'événement a avancé que cet immeuble d'une qualité structurale exceptionnelle, construite sur des pilotis, avait coûté 1,2 million \$. La présence de plusieurs entrepreneurs importants de l'époque dans cette paroisse aurait permis d'ériger une telle structure.

Le prix de la transaction n'a pas été confirmé. Selon l'abbé Jean Gagné, qui dirige la paroisse, la négociation finale sur le prix de vente sera conclue d'ici quelques semaines. Il est toutefois assuré que le projet ne sera pas remis en cause par cette négociation.

Le nom Beta Crux a été retenu comme dénomination commerciale pour le centre d'escalade. Le propriétaire est le Club d'escalade de Chicoutimi, un OSBL fondé pour réaliser le projet.



Le conseiller municipal Jacques Fortin, Michel Martineau, de Gestion Michel Martineau, le prêtre Jean Gagné, de la paroisse Sacré-Coeur, et le président du Club d'escalade de Chicoutimi, Louis-Philippe Pineault, ont confirmé la transformation de l'église du Christ-Roi en centre d'escalade qui portera le nom de Beta Crux. La dernière messe a été célébrée le 18 janvier 2014 dans ce temple qui a été depuis désacralisé. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Le projet de transformation de l'église Christ-Roi en centre d'escalade nécessitera des investissements de 700 000 \$. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



VOS  
PROTHÈSES  
DENTAIRES  
IL FAUT  
Y VOIR



## L'Optimale

## La prothèse sur implants IVOIRE

Retrouver la stabilité, la sensation et l'apparence d'une dentition naturelle, c'est du sérieux.

Chez Ivoire, on vous sert comme personne.

Dany Fillion, d.d.  
Marie-Érick Verreault, d.d.  
Denturologistes

418 541-7032  
CONSULTATION  
SANS FRAIS  
NI OBLIGATION



SANTÉ DENTAIRE  
IVOIRE  
DENTUROLOGISTES

ALMA | CHICOUTIMI  
JONQUIÈRE | LA BAIE

ivoire.ca



Le conseil d'administration de l'UQAC a refusé d'entériner un manque à gagner anticipé de 3,5 M\$ pour 2017-2018.— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

UQAC

# Un autre budget refusé

PASCAL GIRARD  
pgirard@lequotidien.com

En décembre 2016, le conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) avait refusé un budget prévoyant un déficit proposé de 1,2 M\$ pour l'année 2016-2017. Mardi, le conseil a refusé d'entériner

un manque à gagner anticipé de 3,5 M\$ pour 2017-2018.

«Lors de sa réunion régulière qui s'est tenue le 11 avril dernier, le conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi a décidé, à l'unanimité, de reporter l'adoption du budget de fonctionnement 2017-2018 de l'Université, lequel prévoyait un déficit de 3,5

millions de dollars, et du plan des effectifs 2017-2018. De plus, il a également été décidé d'approuver une autorisation de dépense équivalente à un quart du budget de fonctionnement 2016-2017 tel que révisé au 14 février 2017, avec les indexations nécessaires reliées aux masses salariales, et une contingence d'un million de dollars. Le conseil d'administration a demandé à ce qu'un plan soit déposé afin d'atteindre les objectifs ciblés», a indiqué la direction dans un courriel envoyé à l'interne, par l'entremise de Marie-Karlynn Laflamme, directrice du Service des communications et des relations publiques de l'UQAC.

Dans le dernier budget Leitaou, Québec a annoncé un montant de 29 millions \$ comme réinvestissement dans les universités. Selon un communiqué interne du 29 mars, l'UQAC s'attendait à recevoir une somme additionnelle d'environ

600 000 \$. Visiblement, cette somme est loin d'annuler tout déficit à l'UQAC. Il était estimé que les augmentations de salaire se traduiraient par une augmentation du budget de 3,5 M\$. Il avait également été annoncé en février dernier que 15 nouveaux postes de professeurs allaient être ouverts, ce qui avait alors agréablement surpris le président du Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAC, Gilles Imbeau.

«La direction tient à informer les employés que sur le plan opérationnel, le budget actuel continue de se déployer normalement jusqu'à la fin de l'année financière, soit le 30 avril prochain. En ce qui concerne le renouvellement de contrats des employés qui viennent à échéance, étant donné la situation budgétaire actuelle, il est entendu que la plupart des contrats ne pourront se voir renouvelés au-delà du 13 juin 2017, date du prochain conseil d'administration. Consciente de l'insécurité que le présent contexte peut susciter auprès de certains employés, la direction tient à préciser qu'un travail collaboratif de réflexion pour proposer un plan sera fait pour être déposé au conseil d'administration dans les meilleurs délais conscients de l'importance de la situation», peut-on lire encore dans la note envoyée au personnel de l'UQAC.

## MINISTRE DAVID

Le Quotidien a tenté de demander à la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Hélène David, si elle croyait que les coupes de Québec (13 M\$ depuis 2012 selon l'UQAC) pouvaient expliquer le déficit proposé par la direction. «Le conseil d'administration est imputable de la saine gestion de l'université et nous ne commenterons pas un budget qui n'est pas adopté», a répondu brièvement Thierry Bélair, l'attaché de presse de la députée libérale d'Outremont.

## CONSEILLER POUR L'ERD

# Magella Archibald candidat

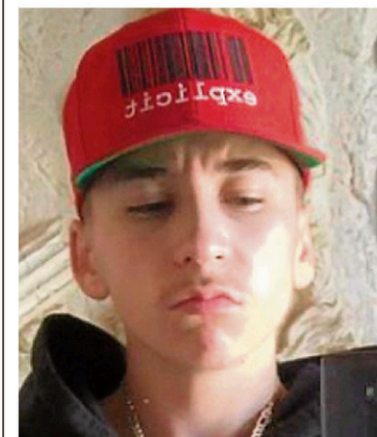
PATRICIA RAINVILLE  
prainville@lequotidien.com

Magella Archibald sera candidat pour l'Équipe du renouveau démocratique (ERD) à l'investiture du district #6, à Jonquière. Il est le quatrième candidat à vouloir défendre les couleurs de l'ERD lors du prochain scrutin municipal, qui aura lieu en novembre prochain.

Magella Archibald est connu pour avoir été directeur de l'Association des propriétaires de machinerie forestière. Il a également été directeur régional de la Société nationale des Québécois et coordonnateur de la Fête nationale pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il compte plusieurs années d'implication auprès d'organismes communautaires. Actuellement, il occupe les fonctions de directeur du développement des affaires chez Hydralfor, à Laterrière.

Le district #6, qui compte les quartiers Dubose et Saint-Mathias, est actuellement représenté par Carl Dufour. La période de mise en candidature est du 14 au 24 avril. L'assemblée d'investiture de l'ERD aura lieu le 2 mai.

## RECHERCHÉ



Francis Toulouse, âgé de 16 ans, est porté disparu depuis mardi. Les policiers de Saguenay demandent l'aide de la population pour retrouver l'adolescent, qui pourrait se trouver à Arvida. Le jeune homme mesure 1,6 mètre et pèse 45 kilos. Il a les yeux et les cheveux bruns. Lorsqu'il a été vu pour la dernière fois, il portait une casquette rouge avec l'inscription «Explicit», un manteau noir et un chandail kangourou noir avec l'inscription «Respecte le code». Pour toutes informations, communiquez avec les policiers au 418 699-6000. — COURTOISIE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE SAGUENAY

**LOTO QUÉBEC** RÉSULTATS DU : MERCREDI 12 AVRIL 2017

**LOTTO 649** 07 19 37 38 41 42 11 compl. **Québec 49** 15 16 21 23 33 47 25 compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable)  
50422342-04

**Extra** 3275383

**La Poule aux Œufs d'OR**

1 25 000 \$	2 50 000 \$	3 100 000 \$
119872	148787	145975
décomposables		
Numéros «Télé»	028169	116007 968708
non décomposables		
Numéro boni	04	

**TOUT-ORIEN** 04 06 08 09 10 11 12 17 20 21 22 23 **Quotidienne** 2 92 3 145 4 8974

**WORLD POKER** 6 6 8 10 V

**Sprinto**

01 05 08 10 11
12 14 26 27 31
35 36 38 39 41
42 46 48 62 63

**Lotto-D** 2 2 5 5 3 6 3 6 **Triplex**

**Astro** Jour - Mois - Année - Signe

16 23
23 AOÛT 06 VIERGE
25 29 41

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression du Quotidien.

100 90 80 70 60 50 40 30 20 10

Merci de votre confiance

**leQuotidien**

## DÉPENSES EN FOURNITURES SCOLAIRES

## Le droit au recours collectif maintenu

**PATRICIA RAINVILLE**  
prainville@lequotidien.com

**La Cour d'appel du Québec rejette la demande de la Commission scolaire De La Jonquière de porter en appel un jugement rendu en décembre 2016 et qui autorisait un recours collectif concernant les principes de gratuité scolaire.**

Le recours collectif, initié par la Jonquéroise Daisye Marcil, une maman de deux enfants, réclame environ 300 millions de dollars à l'ensemble des commissions

scolaires du Québec, au nom des parents de 900 000 élèves ayant eu à payer des fournitures scolaires qui auraient normalement dû être gratuites. Le jugement avait été rendu le 6 décembre dernier par le juge de la Cour supérieure Carl Lachance, qui accueillait la demande d'autorisation du recours collectif. La Commission scolaire de La Jonquière avait toutefois demandé à porter en appel le jugement, chose qui a été refusée par la Cour d'appel du Québec, jeudi.

« Nous retrouvons dans la demande de M<sup>me</sup> Daisye Marcil

des faits positifs, concrets et objectifs ainsi que des pièces qui apparaissent justifiées les conclusions recherchées. [...] Sa demande nous semble soutenable et défendable en fait et en droit », peut-on lire dans le jugement rendu jeudi.

Dans sa demande, M<sup>me</sup> Marcil, représentée par M<sup>e</sup> Lucien Bouchard, entre autres avocats, affirmait que les parents ne devraient pas avoir à payer pour les sorties pédagogiques, l'achat d'une flûte à bec et son étui et ni pour un Bescherelle. Elle réclamerait environ 100 \$ par enfant.



La Jonquéroise Daisye Marcil était représentée par M<sup>e</sup> Lucien Bouchard, notamment. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



Écrits en intégralité par des professeurs et des chargés de cours de l'UQAC, les ouvrages étaient à la disposition de la cinquantaine de personnes venues assister à la publication groupée. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

## LANCEMENT DE LIVRES COLLECTIF À L'UQAC

## 75 ouvrages présentés

**PAULINE MOURRAT**  
Stagiaire  
pmourrat@lequotidien.com

Ce ne sont pas moins de 75 ouvrages qui ont été présentés lors d'un lancement collectif de livres à la bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), jeudi soir.

Écrits en intégralité par des professeurs et des chargés de cours de l'UQAC, les ouvrages étaient à la disposition de la cinquantaine de personnes venues assister à la publication groupée. Certains existeront même en format électronique sous peu. « Je tiens à

souligner cette remarquable production littéraire. C'est un très beau rayonnement pour l'UQAC et pour la littérature », a tenu à souligner le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création de l'UQAC, Mustapha Fahmi.

Lui-même auteur d'un livre présenté lors de ce 5 à 7, M. Fahmi a tenu à souligner l'importance de la littérature pour la société. « Elle fait de nous de meilleures personnes, elle nous permet de nous voir sous d'autres lumières », a-t-il précisé.

Ce lancement collectif vise à souligner la Déclaration des bibliothèques québécoises, qui a pour objectif de promouvoir la littérature dans la province. *Ma*

*bibliothèque, j'y vais* est le thème de la campagne menée dans toutes les bibliothèques du Québec. Au total, ce sont six personnes qui ont joué le rôle d'ambassadeurs pour la bibliothèque Paul-Émile-Boulet. « Tous les auteurs ont fait d'énormes sacrifices et des efforts essentiels pour le développement de la société. Leur travail doit être reconnu à sa juste valeur », a fait remarquer l'ambassadrice de la bibliothèque de l'UQAC et professeure au département de sciences économiques et administratives de l'UQAC, Jeanne Simard.

L'équipe derrière ce projet espère faire de ce lancement un événement annuel.

NOUVELLE CHRONIQUE  
CHAQUE SAMEDI

BIÈRE

**PHILIPPE WOUTERS**  
BIÉROLOGUE PROFESSIONNEL INDÉPENDANT

Visite de destinations brassicoles au Québec et ailleurs, dégustation de produits d'ici ainsi que suggestions d'accords mets et bières seront au menu, dès le samedi 8 avril, dans tous les quotidiens de Groupe Capitales Médias.

GRUPE  
**CAPITALES  
MÉDIAS**

PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

## LÉGALISATION DE LA MARIJUANA

# Le projet de loi déposé

MÉLANIE MARQUIS  
Presse canadienne

**Le nuage de confusion qui planait autour des intentions du gouvernement fédéral sur la légalisation du cannabis vient de se dissiper partiellement. Le gouvernement Trudeau sort la carotte et le bâton, car s'il légalise la substance pour les adultes, en permettant d'en cultiver à domicile et d'en posséder jusqu'à 30 grammes, il instaure du même souffle de nouvelles peines sévères pour protéger les mineurs et pour décourager la conduite avec facultés affaiblies par la drogue.**

Comme on s'y attendait, le fédéral fixe l'âge minimal national pour l'achat de marijuana à 18 ans, selon la province ou le territoire. Le projet de loi C-45 propose par ailleurs de permettre la culture d'un maximum de quatre plants ne dépassant pas 100 cm par foyer et de limiter à 30 grammes la possession personnelle de cannabis pour usage récréatif en public.

Rien n'empêche les provinces qui ne sont pas chaudes à l'idée de légaliser le pot récréatif de hausser considérablement l'âge minimum ou de limiter la possession de façon très restrictive. Le projet de loi est « permissif » en ce sens, a souligné en conférence de presse la ministre fédérale de la Justice, Jody Wilson-Raybould. Cependant, une administration qui déciderait d'emprunter

cette voie s'exposerait à des contestations judiciaires, a-t-elle prévenu.

## POT SÉCHÉ, HUILE DE CANNABIS ET BROWNIES

Il sera légal d'acheter du cannabis frais et séché, de l'huile de cannabis ainsi que des graines et des semis de cannabis. Les brownies, biscuits ou autres mets préparés avec de la marijuana devront être cuisinés à domicile — à tout le moins, pour l'instant. Les points de vente régis par l'État « pourraient » en offrir plus tard « quand leur production et leur vente seront encadrées par une réglementation fédérale en vigueur », précise un document du gouvernement.

## PRODUCTION ET DISTRIBUTION

Le gouvernement fédéral serait responsable de la délivrance de permis pour la production de cannabis. Il reviendra toutefois aux provinces et territoires de contrôler la vente de la substance sur leur territoire. Dans les juridictions où la vente au détail ne serait pas organisée, les Canadiens pourraient acheter le produit en ligne, auprès d'un producteur autorisé par Ottawa. Le cannabis leur serait alors envoyé de manière sécuritaire par la poste ou par messagerie.

## PROTECTION DES MINEURS

Pour s'assurer que la marijuana



PHOTO 123RF

ne se retrouve pas facilement entre les mains des enfants, le gouvernement Trudeau propose deux nouvelles infractions criminelles qui sont assorties de peines très sévères. Donner ou vendre du cannabis à un jeune et exploiter un mineur pour en faire le trafic seraient des actes passibles d'une peine pouvant aller jusqu'à 14 ans d'emprisonnement.

Ottawa entend interdire également d'offrir des produits attrayants pour les jeunes, d'offrir les produits dans des paquets qui seraient attrayants pour les jeunes, de vendre la marijuana dans des machines distributrices et de faire de la publicité pour le cannabis, à moins que cette publicité soit tout à fait inaccessible aux jeunes.

## CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES

Trois nouvelles infractions feraient leur apparition pour dissuader ceux qui ont consommé de la marijuana de prendre le volant ensuite. Le gouvernement souhaite faire adopter par règlement des limites légales de tétrahydrocannabinol (THC) dans le sang. Il veut doter les policiers d'appareils de détection salivaire et leur donner l'autorisation de demander à un conducteur qu'il fournisse un échantillon de salive s'ils ont un doute raisonnable de croire que ce dernier a consommé de la drogue. Un échantillon sanguin peut suivre en cas de résultat positif au test salivaire.

## COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le projet de loi ne précise pas combien il faudra déboursier pour se procurer de la marijuana dans les points de vente autorisés. Et le principal responsable du dossier de la légalisation, Bill Blair, n'a pas voulu préciser jeudi si la taxe sur les produits et services (TPS) s'appliquerait sur les produits du cannabis. Il a seulement rappelé qu'il fallait établir un délicat équilibre. Un prix trop élevé renverrait les consommateurs vers le marché noir, a rappelé jeudi le député et ancien chef de police.

## ADMETTRE AVOIR FUMÉ À LA FRONTIÈRE

Par le passé, des Canadiens se sont vu interdire l'entrée aux États-Unis après avoir admis à un agent frontalier américain avoir fumé du cannabis. En 2018, ils avoueront donc qu'ils ont posé un geste tout à fait légal. Le gouvernement a-t-il obtenu des assurances de Washington que cela ne sera pas une raison d'être refoulé à la frontière ? Apparemment, non.

« S'il se développe un 'pattern' de contrôle à la frontière (...) alors évidemment, c'est le genre de chose que nous soulèverions (...) pour nous assurer que les gens soient traités de manière appropriée », a indiqué le ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale.

Mais ceci dit, « personne ne

devrait mentir à la frontière », a-t-il lâché en réponse à une suggestion formulée par une journaliste en conférence de presse.

## OBJECTIF : JUILLET 2018

Ottawa veut faire adopter ses projets de loi d'ici juillet 2018. Il y aura donc beaucoup de pain sur la planche, et pas seulement au fédéral - les provinces devront décider de nombreuses modalités, dont la taxation, le déploiement de points de vente, les balises pour la consommation en public.

Aux Communes, le projet de loi sur la légalisation passera vraisemblablement comme une lettre à la poste - les libéraux y disposent d'une très confortable majorité, et les élus de la formation devront suivre la ligne de parti au moment de voter, a signalé le whip du gouvernement, Pablo Rodriguez.

C'est au Sénat que les choses pourraient aller moins rondement.

La chambre haute est composée d'une majorité d'indépendants, mais aussi, et surtout, d'un caucus conservateur qui a récemment fait usage de toutes sortes de tactiques procédurales pour bloquer des projets de loi libéraux qui déplaisent à ses membres.

Mais si tout se passe comme le gouvernement Trudeau l'espère, le Canada deviendra à l'été 2018 le seul pays du G7 où la marijuana sera légale.

## Soutien financier inadéquat, dit Québec

Le Québec s'est dit déçu, jeudi, de la proposition du gouvernement fédéral de légaliser la marijuana, car elle ne serait pas assortie d'un soutien financier adéquat pour les provinces.

La ministre responsable de la Santé publique, Lucie Charlebois, a avancé en point de presse à Québec que les sommes déjà mises de côté par Ottawa pour la prévention et les soins en santé mentale étaient « risibles ».

Ottawa a budgété 9,6 millions \$ sur

cinq ans pour informer les jeunes Canadiens et leurs parents des risques de consommer du cannabis.

Cinq milliards de dollars sur dix ans seront aussi transférés aux provinces et aux territoires afin d'améliorer l'accès aux services de santé mentale.

« Ça n'a rien à voir, là, on a besoin d'argent supplémentaire pour faire de la prévention, pour outiller les parents », a réagi M<sup>me</sup> Charlebois.

« Comment on va faire pour faire de la pédagogie ? Comment on

va faire pour préparer les parents, pour faire de la sensibilisation dans les écoles ? Ça ne viendra pas du ciel. Pour former les policiers, ça va prendre une formation supplémentaire. Ça va nous prendre aussi des nouvelles mesures en sécurité routière. Bien, ça va coûter de l'argent, tout ça. (...) Pour le système de justice, il y a un impact énorme, énorme, quant à la formation, quant aux disponibilités des salles de cour, etc. Ce projet de loi là vient changer beaucoup de choses. »

Un comité interministériel à Québec, en plus du comité Québec-Ontario, passera les prochains mois à étudier les questions de santé et de sécurité liées à la légalisation du cannabis. Cela permettra ensuite au gouvernement Couillard de présenter sa propre loi-cadre.

Mais tout le travail effectué sur la question du cannabis fera de « l'interférence » à Québec, a dit M<sup>me</sup> Charlebois. Pendant que des équipes se demanderont comment distribuer la marijuana, où et à quel âge, en plus

d'étudier les questions de prix et de taxation, d'autres dossiers, eux, resteront en plan, a-t-elle dit.

La légalisation prochaine de la marijuana exige la tenue d'une vaste consultation publique à travers le Québec, selon l'opposition péquiste.

« Les pères et les mères de famille que nous sommes, nous vivons exactement les mêmes inquiétudes que la population nous confie dans nos bureaux de circonscription, nous envoie comme courriels, comme téléphones », a indiqué le porte-parole du Parti québécois en matière de santé publique, Sylvain Pagé. PRESSE CANADIENNE

# SAMEDI

## c'est le Progrès week-end

### GRANDS PRIX AGROALIMENTAIRES

## Le Coup de coeur à la Distillerie du Fjord

**PATRICIA RAINVILLE**  
prainville@lequotidien.com

**C'était soir de gala pour l'industrie agroalimentaire, jeudi, à Saint-Nazaire. Huit lauréats de la région ont été couronnés et la Distillerie du Fjord a épaté les juges.**

Les Grands Prix agroalimentaires soulignent et célèbrent le travail et l'excellence de personnes marquant et d'entreprises distinctives provenant des différents secteurs de l'industrie. Quelque 150 convives étaient réunis pour l'occasion.

Le prix Développement durable et responsabilité sociale d'entreprise a été décerné à Potager Grandmont. L'entreprise de Saint-Gédéon s'est démarquée par sa contribution au développement économique local, ainsi que par la prise en charge de sa responsabilité sociale.

Le prix Exportation et développement des marchés, qui vise à récompenser une entreprise agricole ou agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui s'est distinguée, au cours des 24 derniers mois, par une croissance de ses ventes ou de ses services en élargissant son réseau

d'activités hors de la région, a été décerné à Morille Québec, ayant son siège social à Chicoutimi.

Le jury a décerné le prix Investissement stratégique à la Ferme Tournevent d'Hébertville. Ce prix vise à récompenser une entreprise régionale qui a réalisé, au cours des 24 derniers mois, un investissement financier stratégique ayant permis des retombées significatives.

Le prix Nouvelle entreprise, qui récompense une entreprise ayant démarré ses activités au Saguenay-Lac-Saint-Jean au cours des cinq dernières années et qui s'est distinguée pour l'ensemble de sa gestion d'entreprise, sa stratégie de lancement, sa performance, son dynamisme, l'esprit entrepreneurial de ses fondateurs ainsi que son caractère unique et novateur, a été octroyé à la microbrasserie Riverbend d'Alma.

Le prix Innovation et productivité, récompensant une entreprise qui s'est distinguée par son audace et sa capacité de se renouveler pour rester à l'avant-garde, a été remis à la Microbrasserie du Lac-Saint-Jean, située à Saint-Gédéon.

Le prix « Contribution de l'offre touristique régionale » a été décerné à la microbrasserie La Chouape de

Saint-Félicien, qui s'est démarquée en proposant une expérience client mettant en valeur le caractère typique de la région.

Le jury a offert de façon unanime un prix Coup de coeur à La Distillerie du Fjord, située au pied des monts Valin. « Cette entreprise s'est distinguée par la qualité des dossiers déposés à l'image de ses entrepreneurs. Le jury a été épaté par la démarche ancrée dans notre territoire boréal. Cette entreprise possède un potentiel de positionnement et semble tout posséder pour gravir les échelons et affronter les défis associés au marché. Bref, sa vision de développement provincial nous laisse croire qu'elle permettra à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean de se démarquer », ont affirmé les membres du jury, lors de la remise de prix.

Quant au prix du public Radio-Canada, ce sont les bleuets enrobés de chocolat noir de La Chocolaterie des Pères trappistes qui ont reçu les honneurs. Ce prix était décerné par le public, invité à voter.

L'évaluation des dossiers a été réalisée par un jury composé de 11 intervenants socioéconomiques œuvrant dans le secteur de l'industrie agroalimentaire.



La Distillerie du Fjord a obtenu le prix Coup de coeur du jury. Sur la photo, Jean-Philippe Bouchard et Serge Bouchard, lors d'une conférence de presse de l'entreprise en décembre dernier. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Le Prix Contribution de l'offre touristique régionale a été décerné à la microbrasserie La Chouape de Saint-Félicien. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, LOUIS POTVIN



Le dynamisme et l'esprit entrepreneurial des fondateurs de la microbrasserie Riverbend ont été récompensés. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

# SAMEDI

de rénover

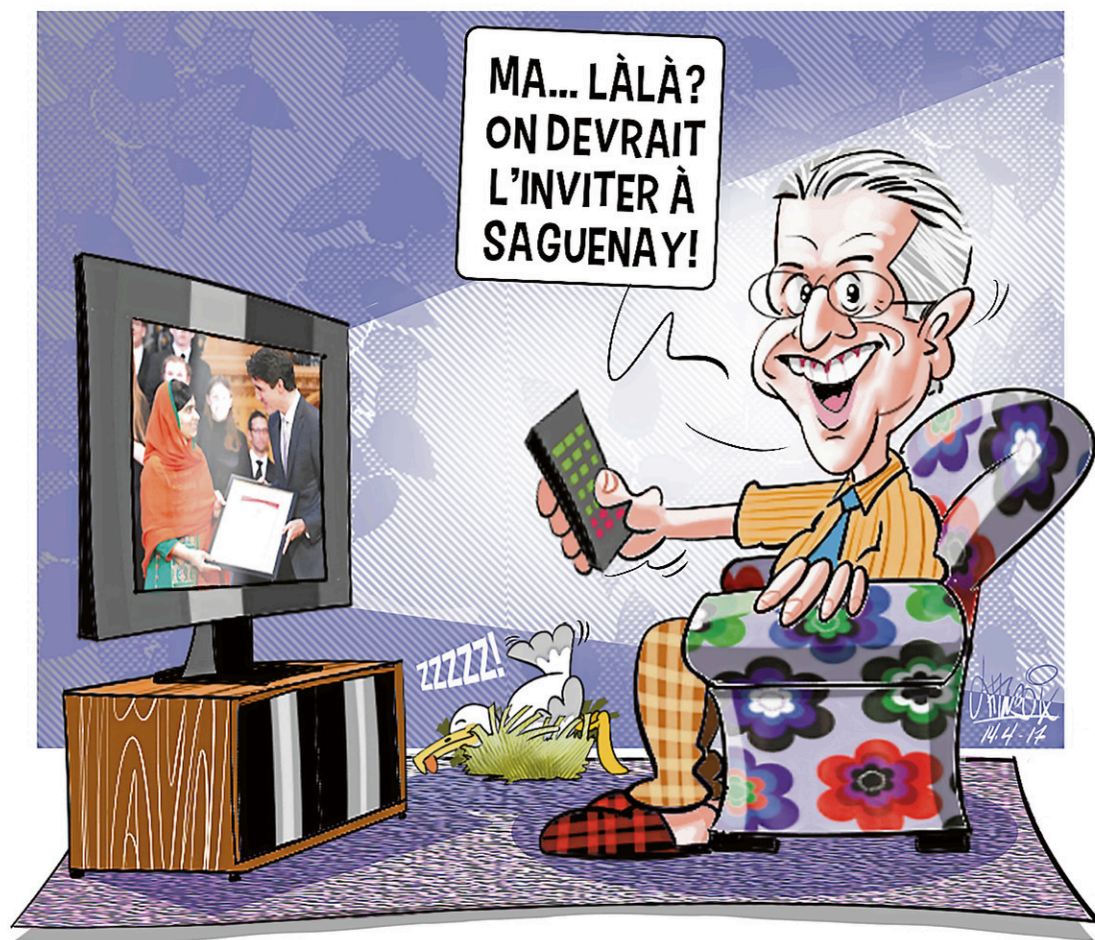


On n'arrête pas le progrès!

Découvrez  
le cahier  
**TOIT & MOI**  
dans le tout  
nouveau  
Progrès week-end.

leProgrès  
week-end

## MME MALALA DEVIENT CITOYENNE CANADIENNE...



## MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE  
Collaboration spéciale

On n'aura jamais pu promener son pitbull en fumant un joint. Quand l'un est légal, l'autre ne l'est pas.

## CARREFOUR DES LECTEURS

## Une attitude responsable

En se portant à la défense du bilan du maire de Saguenay comme il le fait dans sa lettre ouverte du 7 avril, Richard Banford démontre à quel point le PCS sent le besoin de redorer le blason du premier magistrat après un dernier mandat qui aura été passablement houleux. Grand bien lui fasse. L'ancien directeur de cabinet de Jean Tremblay, qui s'affiche désormais comme journaliste indépendant, continue de recevoir de nombreux contrats du parti du maire (18 000 \$ en 2016).

La partisanerie aveugle bien souvent la réalité. Pourquoi l'entourage du maire a-t-il besoin de s'approprier le travail des conseillers municipaux? Cela illustre bien l'absence totale de collégialité autour de la table du conseil tout au long du règne de Jean Tremblay. Je rappelle d'ailleurs que les plans du projet de piste cyclable longeant le parc Rivière-du-Moulin ont été proposés par l'ERD

lors de la campagne électorale de novembre 2013 et faisaient partie de nos engagements. Et Josée Néron a travaillé pour qu'il se concrétise.

En terminant, remettons cartes sur table concernant trois projets mentionnés par M. Banford. L'entreprise privée AML souhaitait racheter « Les Croisières du Fjord » et Promotion Saguenay a fait de l'obstruction systématique dans ce dossier. Pourquoi avoir mis des bâtons dans les roues de cette transaction? Les fonds publics ne devraient pas servir à racheter des entreprises privées, en particulier lorsqu'il y a déjà un acheteur sur les rangs. L'ERD a eu une attitude responsable dans ce dossier et j'invite la population à s'y intéresser. Pour ce qui est du projet de motel industriel, s'il avait été bien ficelé il n'aurait pas avorté. Un échange de courriels entre fonctionnaires fédéraux démontre que les délais serrés évoqués par le maire n'ont jamais existé. Quant au dossier de la desserte ferroviaire, il s'est achevé en 2012, bien avant que l'ERD ne soit représenté au conseil.

À trop vouloir coller une étiquette à ses adversaires, on finit par se mêler dans nos histoires!

**Christine Boivin**  
Conseillère municipale de l'ERD  
District #1, Lac-Kénogami

## Les errances sur la marijuana

Allons droit au but! L'argument central, que nous rabâche Justin Trudeau, enlever des mains du crime organisé ce produit. C'est bien mal connaître les groupes criminels! Non seulement ils entreront dans le marché dit légal, mais ils développeront aussi un marché parallèle où la marijuana coûtera moins cher et sera vendue aux mineurs. D'ailleurs, c'est actuellement le cas pour le tabac, dont la contrebande est dans les mains du crime organisé. Au Québec, 40% des cigarettes sont achetées dans le marché noir. Croyez-vous vraiment que cela sera différent pour la marijuana? Selon le rapport du Directeur parlementaire du budget (DPB

## Rien n'est moins sûr

ÉRIC ARSENAULT

TRIBUNE

redaction@lequotidien.com



La guerre civile qui ensanglante la Syrie depuis six ans a pris une tournure inattendue, la semaine dernière, à la suite de l'attaque à l'arme chimique qui a fait plus de 80 morts (dont une trentaine d'enfants) dans une ville du nord du pays. Après en avoir imputé la responsabilité aux forces de Bachar el-Assad, les États-Unis ont lancé une spectaculaire frappe punitive contre le régime syrien, s'attirant du même coup la colère de son puissant allié russe. Prévenu une heure à l'avance, le gouvernement canadien a réagi avec prudence. Face à un crime de guerre abject qui ne pouvait rester impuni, Justin Trudeau a assuré les Américains qu'il appuyait pleinement cette intervention militaire « limitée et ciblée ». Est-ce pour autant le signe que le Canada s'alignera sur la politique américaine en Syrie? Rien n'est moins sûr.

D'abord parce que pour s'aligner sur la politique américaine en Syrie, il faudrait que le gouvernement Trudeau sache ce qu'est la politique américaine en Syrie. Or, dans ce dossier, comme dans bien d'autres, l'administration Trump donne l'impression de ne pas savoir où aller. Quelques jours avant l'attaque chimique, le secrétaire d'État américain, Rex Tillerson, déclarait que le départ de Bachar el-Assad, préalable incontournable au règlement du conflit syrien sous l'administration Obama, « n'était plus une priorité ». Le lendemain de l'attaque, Donald Trump confiait que son attitude avait changé face au dictateur syrien et ordonnait le bombardement d'une de ses bases aériennes. Depuis, M. Tillerson ne cesse de répéter que Bachar el-Assad doit céder sa place. Ces revirements à répétition, en plus de trahir une certaine improvisation, laissent songeur sur la suite des choses. Les États-Unis ont-ils l'intention de s'engager plus à fond dans ce conflit? La frappe punitive n'est-elle qu'un coup d'éclat qui restera sans suite?

Pour s'aligner sur la politique américaine en Syrie, il faudrait aussi que le Canada en ait les moyens. Or,

nos capacités militaires en troupes et en matériel sont limitées. Le gouvernement libéral a retiré des cieux irakiens et syriens les CF-18 qui y avaient été déployés par les conservateurs pour freiner la progression de l'État islamique. Les forces spéciales qui conseillent sur le terrain les combattants anti-djihadistes ont certes été renforcées, mais on peut difficilement envisager un déploiement plus important dans le contexte actuel. D'autant plus qu'un nouvel engagement attend bientôt nos militaires à l'étranger. Dans sa volonté de renouer avec la tradition des Casques bleus de l'ONU, le gouvernement Trudeau s'apprête à déployer une force de maintien de la paix au Mali. Et tout indique que cette mission ne sera pas de tout repos.

Pour s'aligner avec la politique américaine en Syrie, il faudrait enfin que le gouvernement Trudeau en ait l'intention. Or, ses actions tendent à nous montrer le contraire. Tout en maintenant des effectifs militaires dans la région, les libéraux ont en effet privilégié l'aide humanitaire et l'accueil des réfugiés. Contrairement à Stephen Harper, Justin Trudeau est partisan du multilatéralisme et martèle que l'action du Canada sur la scène internationale se fera au sein des organisations et des forums comme l'ONU. Ce n'est donc pas un hasard s'il a précisé, après avoir appuyé la riposte américaine, qu'il continuera « de soutenir les efforts diplomatiques de concert avec nos partenaires internationaux afin de résoudre la crise en Syrie ». De toute évidence, le premier ministre n'est pas très friand des démonstrations de force unilatérales de son puissant voisin.

Pour toutes ces raisons, il apparaît donc improbable que le Canada se lance dans une politique syrienne qui serait alignée sur celle des États-Unis. Le premier ministre a pris soin de marquer ses distances avec son prédécesseur conservateur depuis le début de son règne. Il y a lieu de croire qu'il agira de la même façon avec son imprévisible vis-à-vis américain.

Éric Arsenault est journaliste, professeur d'actualités au Cégep de Jonquière (ATM) et chroniqueur à Rouge-FM. Sébastien Lévesque est quant à lui professeur de philosophie.

Directeur de l'information et de l'édition **MARC ST-HILAIRE**  
mst-hilaire@lequotidien.com

tribune

# Les sentiers de la paix

**SÉBASTIEN LÉVESQUE**

TRIBUNE

redaction@lequotidien.com



Qui se souvient d'Aylan Kurdi ? Oui, il s'agit bien de cet enfant syrien dont les images du corps retrouvé sans vie sur une plage turque avaient bouleversé le monde entier. Vous l'aviez oublié ? Normal, c'était il y a près de deux ans. Et deux ans, dans notre univers médiatique obsédé par l'instantanéité, c'est un peu comme l'éternité.

N'empêche, on se souviendra tout de même que le « choc émotionnel » causé par la diffusion de ces images avait eu un impact notable sur l'opinion publique canadienne, les principaux partis politiques, alors en pleine campagne électorale, promettant tous d'accueillir plus de réfugiés.

## L'HORREUR SOUS UN JOUR PLUS SOMBRE

Quoi qu'il en soit de ces engagements politiques, le fait est que la situation en Syrie ne s'est guère améliorée depuis. Pour les civils syriens, du moins. Car pour celle et ceux qui ne peuvent (ou ne veulent) s'enfuir, le conflit demeure bien réel.

Chaque jour, la peur. Chaque jour, l'horreur. Et parlant d'horreur, cette dernière s'est récemment dévoilée sous son jour le plus sombre alors que nous découvrons avec stupeur les images d'enfants syriens agonisant après une attaque chimique au gaz sarin. Des images insoutenables, il va sans dire. Des images qui, comme celles du petit Aylan sur la plage, suscitent naturellement des sentiments d'indignation et d'impuissance.

## POURQUOI ?

Devant ce qui a été rapidement qualifié de « crime de guerre », la réponse américaine ne s'est pas fait attendre bien longtemps.

Pas moins d'une cinquantaine de missiles Tomahawk ont été largués sur des cibles stratégiques en Syrie. Mais à quoi bon ces attaques ? Quels étaient les effets escomptés ? Le moins que

l'on puisse dire, c'est qu'il est difficile de cerner les intentions ou la stratégie de l'administration Trump dans ce dossier.

## AU-DELÀ DES SENTIMENTS

En vérité, tout porte à croire que cette réponse était plus « émotionnelle » que « rationnelle ». Mais je suppose que dans les circonstances, c'était la bonne chose à faire.

Je suppose que les émotions impliquent parfois des (ré)actions. Les sentiments ont en effet ceci de nobles qu'ils nous poussent à agir (ou à ne pas rester indifférent, à tout le moins) devant l'injustice, mais il est cependant loin d'être évident qu'ils parviennent à eux seuls à fonder une stratégie adéquate pour arriver à nos fins.

D'ailleurs, s'il y a bien une leçon à tirer de la triste histoire du petit Aylan, c'est que la réponse émotionnelle peut parfois s'avérer très fugace. Aussi, nous devons comprendre que c'est bien beau de vouloir venir en aide aux réfugiés, mais que cela s'avère un peu absurde si nous ne nous attaquons pas aussi à la racine du problème. Bref, les bons sentiments ne suffisent pas.

## RÉFLEXION D'ABORD

Au-delà des sentiments, nous avons donc le devoir de prendre un peu de recul afin de réfléchir à des solutions concrètes et durables à ce conflit. À ce propos, je me désolé que le gouvernement canadien ne fasse pas preuve davantage de leadership afin d'approfondir la voie diplomatique.

Il n'est évidemment pas ici question de sombrer dans l'angélisme, mais il n'en demeure pas moins que les sentiers de la paix, aussi sinueux soient-ils, se doivent d'être explorés et approfondis.

Car la guerre, aussi « juste » soit-elle en certaines circonstances, n'est jamais une fin en soi.



PHOTO DU JOUR

Entre deux étapes du Marathon des Sables, ce participant prend quelques minutes pour se nourrir. L'épreuve d'endurance pousse les compétiteurs à se surpasser alors que ces derniers doivent franchir une distance de quelque 240 km dans le désert du Sahara, au sud du Maroc, dans un contexte d'autosuffisance alimentaire. — PHOTO AFP, JEAN-PHILIPPE KSIAZEK

## CARREFOUR DES LECTEURS

2016), durant la première année de légalisation au Colorado, en 2014, près de la moitié (de 40 % à 60 %) du cannabis consommé par les résidents provenait du marché illicite. Le prix et la fréquence de consommation sont des facteurs importants dans la décision de s'approvisionner sur le marché légal ou illicite. Notons que le Colorado est devenu le deuxième grand producteur de marijuana illégale après la Californie.

Le deuxième argument fallacieux : diminuer la consommation des jeunes ! Toujours selon le rapport du DPB, la légalisation entraînera une augmentation de 1,7 million des consommateurs en quatre ans, dont plus du tiers (36,4 %) fera partie du groupe des 15 à 24 ans ! Où croyez-vous que ces enfants vont se procurer la marijuana ? À la SAQ ? Non seulement le crime organisé ne va pas chômer, mais il va avoir de nouveaux clients ! Bonne chance aux parents ! Or, plusieurs études démontrent que nos programmes de prévention fonctionnent auprès des jeunes, puisqu'on assiste, depuis plusieurs

années, à une diminution constante de la consommation des drogues.

Le troisième argument, plutôt absurde : désengorger les tribunaux en ne criminalisant pas les consommateurs. Bonne idée ? ! Est-ce que quelqu'un à Ottawa peut expliquer à Justin Trudeau qu'il existe une mesure qu'on appelle la décriminalisation et qu'il pourrait l'utiliser pour la possession simple de marijuana ? Il arrivera au même objectif sans légaliser une drogue.

Dernier point et non le moindre, la santé publique ! La banalisation de la marijuana n'enlève rien à sa nocivité. Nonobstant les problèmes respiratoires et de dépendance, plusieurs études ont démontré que la marijuana agit, notamment, sur les récepteurs chimiques associés à l'apprentissage, la prise de décision, la motivation et perturbe le développement du cerveau des jeunes (la mémoire, la coordination, les sensations). Elle augmente aussi les risques de développer des problèmes de santé mentale à l'âge adulte. Aux dires du professeur Didier Jutras-Aswad,

de l'Université de Montréal, certains individus auraient même une prédisposition génétique ou psychologique à développer des effets négatifs et une dépendance au produit. Que dire aussi de la fumée secondaire ? Au Colorado, l'hospitalisation des enfants et des nouveau-nés pour des bronchiolites est devenue un problème majeur de santé pédiatrique. La présence de THC dans l'urine de ces enfants est passée de 10 % à 24 % ! Les enfants et les adolescents sont les derniers servis dans ce monde et le Canada ne fait pas exception à cette règle. Ils sont les premières victimes des mauvaises décisions étatiques. Au lieu de créer des conditions favorisant la toxicomanie des jeunes Canadiens, Justin Trudeau devrait plutôt s'occuper de la pauvreté infantile. En tant que criminologue, je vois, tous les jours, les effets dévastateurs de la drogue sur les jeunes, en l'occurrence la marijuana. J'appréhende déjà l'héritage Trudeau 2.0.

**Maria Mourani**

Criminologue et sociologue  
Présidente de Mourani-Criminologie

# région en affaires

f facebook/LeQuotidienProgres

@ redaction@lequotidien.com

## › INAUGURATION OFFICIELLE DE LA BOUTIQUE BÉLUGA



Le 6 avril dernier se tenait l'inauguration officielle de la nouvelle boutique Béluga au Faubourg. Plus de 80 invités se sont déplacés pour l'occasion. De plus, les nouvelles propriétaires, Roxanne Bourque et Ann Laurie Bergeron, ont profité de l'occasion pour remettre 10% des ventes de la soirée aux Clowns thérapeutiques Saguenay. L'entreprise familiale qui existe depuis plus de 26 ans profite également de ce vent de changement pour annoncer une nouvelle direction, avec une nouvelle vision, mais toujours la même passion. — PHOTO COURTOISIE

## › FONDATION DES MALADIES DU CŒUR



La première édition du Grill du cœur, organisé par la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, se tiendra le 8 juin prochain en plein cœur à la Place du citoyen. Venez vivre une expérience culinaire savoureuse et déguster un repas gastronomique cuit sur le grill dans une ambiance chic et urbaine. Sur la photo : Carl Dufour, membre du cercle des grands cœurs, Julie Desmeules, Fondation des maladies du cœur, Stéphanie Bourgeois, de la Financière Sun Life, partenaire présentateur, Pierre Cantin, président d'honneur, Louise Potvin, membre du cercle des grands cœurs, et Anne-Marie Boudreault de la Fondation des maladies du cœur. — PHOTO COURTOISIE

## › L'ASSOCIATION DES CENTRES-VILLE DE CHICOUTIMI



Francis Julien, de la firme Mallette, a été accueilli au c.a. de l'Association des centres-ville de Chicoutimi, lors de son assemblée générale annuelle. Cinq administrateurs ont aussi été réélus: Catherine Morissette, Karine Potvin, Bruno Gauthier, Sylvain Gauthier et Éric Larouche. Les administrateurs Lynda Tremblay et Marie-Pier Tremblay ainsi que Luc Cloutier, Patrick Le Gal et Patrice Ménard complètent le conseil. Sur la photo: Patrick LeGal, Sylvain Gauthier, Lynda Tremblay, Bruno Gauthier, Karine Potvin, Luc Cloutier, Catherine Morissette, Patrice Ménard et Francis Julien. Sont absents Marie-Pier Tremblay et Éric Larouche. — PHOTO COURTOISIE

## › L'APCHQ REMERCIE SES PARTENAIRES



Les membres de l'APCHQ Lac-Saint-Jean ont organisé une importante corvée collective au profit du Groupe Espoir. Les travaux effectués sont évalués à 40 000\$. Sur la photo: Marie-Josée Bouchard, directrice générale de l'APCHQ Lac-Saint-Jean et Saguenay, Sonia Dufour (Ébénisterie PTM), coordonnatrice du projet, Benjamin Dufour, v.-p. de l'APCHQ Lac-Saint-Jean et propriétaire de Dufour Construction, et Denise Bouchard, présidente du Groupe Espoir. — PHOTO COURTOISIE

CAHIER SPÉCIAL

## AUTOMOBILE 2017

Nouveaux modèles,  
automobiles de rêve,  
produits et services offerts.



À ne pas manquer  
demain 15 avril  
**leProgrès**

Pour d'autres cahiers spéciaux, visitez [lequotidien.com](http://lequotidien.com)



ARCHIVES LE SOLEIL

# Les pitbulls seront interdits

**VALÉRIE GAUDREAU**  
vgaudreau@lesoleil.com

**JEAN-FRANÇOIS NÉRON**  
jfreron@lesoleil.com

**Le gouvernement du Québec a enfin dit où il loge pour protéger la population contre les chiens dangereux. Les pitbulls seront interdits et les bêtes jugées dangereuses signalées obligatoirement. Le projet de loi présenté jeudi est bien reçu par les municipalités. Mais les groupes de protection des animaux montrent les crocs.**

L'interdiction de posséder un pitbull n'est pas écrite noir sur blanc dans le projet de loi 128 déposé jeudi par le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux. Mais c'est tout comme, puisque le gouvernement interdira ces chiens par décret.

« Je vous le dis tout de suite, il est dans l'intention du gouvernement, dès l'adoption du projet de loi, d'interdire les chiens de type pitbull », a affirmé M. Coiteux en point de presse à l'Assemblée nationale, après le dépôt de son projet de loi attendu. Une décision par décret, prise par le conseil des ministres plutôt que par le Parlement, est plus facile à modifier qu'une loi.

Le gouvernement, a poursuivi le ministre Coiteux, prévoit toutefois une « clause grand-père » pour les propriétaires « respectueux des lois » qui possèdent déjà un pitbull.

« Des propriétaires qui auraient commis des infractions graves au Code criminel ne bénéficieraient pas d'un tel droit transitoire », a ajouté M. Coiteux.

Si un chien a mordu à mort une personne ou lui a infligé de graves blessures, la municipalité aurait le devoir de le faire euthanasier.

Ce projet de loi survient moins d'un an après la mort de la Montréalaise Christiane Vadnais, décédée en juin 2016 après avoir été attaquée par le pitbull de son voisin.

## « FAUSSE ROUTE »

Cette position du gouvernement déçoit des défenseurs des droits des animaux. Au premier chef la SPA du Québec. « Nous sommes fortement déçus. C'est faire fausse route de bannir une race », a lancé le président de l'Association québécoise des SPA, Denys Pelletier.

« Nous ne sommes pas pro ou anti pitbull, nous sommes contre les chiens dangereux et les maîtres irresponsables », a-t-il ajouté. « Le gouvernement a fait fi de nos recommandations malgré l'expérience que nous avons sur le terrain. »

Selon lui, le bannissement des pitbulls stigmatisera les bons propriétaires de ce type de chien. Certains pourraient vouloir s'en départir pour ne pas se faire pointer du doigt. Une situation qui créera un problème de taille pour les refuges animaliers.

« La clause grand-père ne s'applique pas au chien, mais au propriétaire. Si un propriétaire nous

amène un chien, nous devons l'euthanasier puisque, selon la loi, il ne peut pas être remis en adoption. Mais c'est contre notre mission d'euthanasier un chien qui est en santé et ne représente pas un danger pour l'humain », prévient Denys Pelletier, qui voit un conflit poindre à l'horizon. « C'est un débat qui reste à faire. Nous avons l'intention de nous présenter en commission parlementaire pour défendre notre point », a-t-il ajouté.

M. Pelletier craint aussi l'article 46 de la loi qui « n'empêche pas une municipalité locale d'adopter des normes plus sévères que celles prévues par la présente loi [...] » D'après lui, c'est leur accorder beaucoup de pouvoirs comme, par exemple, allonger la liste des races interdites sur un territoire.

La pièce législative du ministre Coiteux prévoit en effet que les municipalités auront plus de pouvoirs. Si une ville estime qu'un chien est menaçant, elle pourrait exiger qu'il soit vu par un vétérinaire et déclaré « potentiellement dangereux ».

## LES VILLES SATISFAITES

La position du gouvernement réjouit l'Union des municipalités du Québec. « Cela rejoint les préoccupations exprimées par nos membres, notamment en ce qui a trait aux normes minimales d'encadrement, à la catégorisation et à l'interdiction de certains chiens dangereux », a indiqué au *Soleil* le porte-parole de l'UMQ, Patrick Lemieux.

Mais des préoccupations demeurent concernant l'application de la loi. « Plusieurs éléments seront déterminés par des règlements du gouvernement du Québec que nous n'avons pas encore vu. Il est à souhaiter que les partenaires municipaux soient partie prenante de leur élaboration », a-t-il ajouté.

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) estime aussi que le projet de loi répond à ses demandes notamment en terme de souplesse. « Le ministre reconnaît, par ce projet de loi, que la gestion des chiens potentiellement dangereux relève du pouvoir des municipalités, a dit le président de la FQM, Richard Lehoux. « Le ministre accorde aux communautés locales et régionales la souplesse nécessaire afin d'adopter des règlements plus sévères et conformes à leur réalité propre. » La moitié des municipalités ont déjà adopté un règlement interdisant les chiens dangereux, souligne aussi M. Lehoux.

Le maire de Lévis, Gilles Lehoullier, a rappelé jeudi que sa municipalité a déjà un règlement qui « semble faire l'affaire ». « Certaines catégories de chiens sont interdites sur le territoire de la ville de Lévis. Nos policiers peuvent intervenir et saisir un animal, voire le faire euthanasier. On l'applique et dans l'ensemble ça fonctionne bien », a-t-il expliqué.

À Montréal, Denis Coderre s'est dit satisfait de constater que le projet de loi allait dans le sens du règlement

municipal qu'il avait fait adopter pour sa ville, notamment sur l'inclusion d'une clause grand-père.

À Québec, le maire Régis Labeaume réagira au projet de loi mardi, après le congé pascal, a-t-on indiqué à son cabinet. **AVEC ANNIE MORIN ET LA PRESSE CANADIENNE**

## Chiens réputés potentiellement dangereux

- 1** Les pitbulls, dont les pitbulls terriers américains, les terriers américains du Staffordshire et les bulls terriers du Staffordshire
- 2** Les rottweilers
- 3** Les chiens issus du croisement entre l'un des chiens visés aux numéros 1 ou 2 et un autre chien
- 4** Les chiens hybrides issus du croisement entre un chien et un canidé autre qu'un chien
- 5** Les chiens dressés à des fins de protection, de garde, de combat ou d'attaque

Source : Projet de loi no 128, Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens

# le monde

## Pakistan: un étudiant lynché à mort

**MARDAN** — Un étudiant en journalisme connu pour ses opinions libérales a été battu à mort jeudi par des centaines d'autres étudiants dans une université du nord-ouest du Pakistan, ont indiqué la police et des témoins. Mashal Khan a été dénudé, frappé, blessé par balle, et poussé du deuxième étage de sa résidence de l'université Abdul Wali Khan à Mardan. Ce meurtre intervient après que les autorités pakistanaises ont donné de la voix ces dernières semaines contre le blasphème. Cette question est très sensible au Pakistan, pays conservateur où critiquer l'islam est passible de la peine de mort. «L'étudiant a été brutalement assassiné par d'autres étudiants», a indiqué à l'AFP un officier de police, Niaz Saeed. «Il a été torturé après avoir été blessé par balle: frappé avec des bâtons, des briques», a-t-il détaillé. Des centaines de personnes sont impliquées dans le meurtre selon lui. Au moins 11 étudiants ont été arrêtés. **AFP**

## Explosion d'un camion-citerne au Mexique

**ACAPULCO** — Au moins 24 personnes ont péri brûlées et neuf ont été blessées jeudi dans l'explosion d'un camion-citerne après un accident avec un bus dans le sud du Mexique, ont annoncé les autorités. La collision a eu lieu en début de matinée sur une autoroute à la frontière des États de Guerrero et Michoacan et il y a de nombreux décès, selon Marco César Mayares, secrétaire de la protection civile du Guerrero. L'impact a provoqué une forte explosion et le chauffeur du camion-citerne et une vingtaine de passagers du bus sont morts carbonisés, ont ajouté les autorités. Carlos Vieyra, l'un des survivants de l'accident a raconté aux secours qu'il se rendait en famille sur la côte mexicaine, lorsque jeudi matin, les passagers ont senti «un impact» à l'arrière du bus. L'explosion s'est produite peu après. Les survivants ont essayé de sortir du bus «au milieu des flammes», selon la protection civile. **AFP**



La bombe GBU-43 est connue sous l'acronyme MOAB (Massive Ordnance Air Blast), ou bombe à effet de souffle massif, détonne juste avant de heurter le sol, créant une onde de choc destructrice. — PHOTO AP, EGLIN AIR FORCE BASE

# La « mère de toutes les bombes » larguée sur l'EI

Agence France-Presse

**WASHINGTON** — Les États-Unis ont largué jeudi contre le groupe État islamique en Afghanistan la plus puissante bombe non nucléaire qu'ils aient jamais employée, surnommée la « mère de toutes les bombes », pour la plus grande fierté du président américain.

«Je suis tellement fier de nos militaires. C'est un nouveau succès», a déclaré Donald Trump. «Je leur ai donné carte blanche. [...] Franchement, c'est pour cela qu'ils ont autant de succès ces derniers temps. Si vous comparez ce qu'il s'est passé ces huit dernières semaines à ces huit dernières années, vous verrez qu'il y a une énorme différence», a-t-il ajouté.

La frappe avec la bombe GBU-43, représentant environ onze tonnes

de TNT, a visé vers 10h30 (heure du Québec) une «série de grottes» dans la province de Nangarhar (est de l'Afghanistan), où un soldat américain a été tué dans une opération contre les djihadistes le week-end dernier.

Cette énorme bombe guidée par GPS, longue de plusieurs mètres et larguée par la porte arrière d'un avion de transport C-130, n'avait jamais été utilisée au combat auparavant.

Elle a été lâchée en soutien aux forces afghanes et américaines opérant dans la région, selon le Pentagone.

«C'est la plus forte explosion que j'ai jamais vue. L'endroit a été envahi par des flammes très hautes», a déclaré à l'AFP Esmail Shinwari, gouverneur du district d'Achin où la munition a été larguée.

«De lourdes pertes ont été infligées à l'ennemi», a relevé Shalhussain Murtazawi, un porte-parole de la présidence afghane, sur Facebook.

Le capitaine de vaisseau Bill Salvin, porte-parole des forces américaines en Afghanistan, a indiqué «n'avoir aucune raison de penser» que des civils étaient présents au moment de l'explosion.

«La cible a été choisie pour assurer un maximum d'impact contre l'EI tout en évitant des victimes civiles», a-t-il ajouté, précisant qu'une évaluation des effets de la bombe était en cours.

### LA BONNE MUNITION

Le général John Nicholson, qui commande les forces américaines en Afghanistan, a estimé que cette bombe était «la bonne munition» pour venir à bout des bunkers et des tunnels de plus en plus utilisés par les djihadistes, «alors que leurs pertes augmentent».

La bombe est connue sous l'acronyme MOAB (Massive Ordnance Air Blast), ou bombe à effet de souffle

massif. Elle détonne juste avant de heurter le sol, créant une onde de choc destructrice. Selon Hans Kristensen, expert de la Fédération des scientifiques américains spécialisé dans la surveillance de l'arsenal militaire américain, elle a une puissance égale à environ 1/30<sup>e</sup> de celle de la plus petite bombe nucléaire américaine actuelle, la B61-12.

Selon l'US Air Force, le dernier test de la bombe GBU-43 en 2003 avait provoqué un panache de poussière et de fumées visible à plus de 32 kilomètres.

La province de Nangarhar est frontalière du Pakistan. C'est dans cette région que l'EI, qui a proclamé un «califat» en Syrie et en Irak en 2014, a été signalé pour la première fois en Afghanistan début 2015.

L'OTAN a récemment estimé que 600 à 800 combattants de l'EI se trouvaient dans le pays, contre 3000 au début 2016.

## Le passager expulsé va poursuivre United Airlines

**CHICAGO** — L'homme violemment extirpé d'un avion de la compagnie américaine United Airlines, à l'origine d'un tollé mondial, souffre d'un nez cassé et d'une commotion et entend poursuivre le transporteur, a annoncé jeudi son avocat.

David Dao a quitté dans la nuit de mercredi à jeudi l'hôpital dans lequel il était soigné depuis l'incident survenu dimanche à Chicago, a indiqué Thomas Demetrio lors d'une conférence de presse.

Les avocats de M. Dao, 69 ans, ont déposé une requête auprès d'un tribunal de Chicago pour que la municipalité — qui gère l'aéroport O'Hare — et United Airlines préservent tous les éléments liés à l'incident. Ils ont précisé que des poursuites allaient suivre.

«Ce procès, entre autres choses, avec un peu de chance, va entraîner non seulement un débat au niveau national, mais aussi un débat international sur la façon dont nous allons être traités à l'avenir», a relevé M. Demetrio.

### INDIGNATION

La mise en ligne de photos et vidéo montrant des agents de la sécurité aéroportuaire traîner le passager au sol — le visage ensanglanté — dans le couloir de l'avion pour l'expulser d'un vol surbooké entre Chicago et Louisville a suscité l'indignation dans le monde, généré des appels au boycott et fait chuter le titre en Bourse.

Dans un communiqué diffusé après la conférence de presse des avocats de M. Dao, la compagnie aérienne a réitéré ses excuses et assuré que des «actions concrètes et immédiates» allaient être mises en oeuvre pour que cette «horrible situation» ne se reproduise plus.

À commencer par le non-recours aux forces de l'ordre pour expulser des passagers d'avions, sauf en cas de problème de sécurité. **AFP**

EN CONCERT JEUDI SOIR, À JONQUIÈRE

# Quand Marie-Ève Munger retrouve Jeunesse en chœur



**DANIEL CÔTÉ**  
dcote@lequotidien.com

Jeunesse en chœur étant indissociable du parcours de Marie-Ève Munger, celle qui a justifié la naissance de cette chorale, le concert tenu jeudi soir, à la Salle Pierrette-Gaudreault de Jonquière, a épousé les contours d'une biographie musicale. La soprano a refait le chemin parcouru depuis l'enfance jusqu'aux grandes salles d'Europe et d'Amérique afin de lancer, de manière fort agréable, les activités liées au 30<sup>e</sup> anniversaire de la formation dirigée par sa mère, Gisèle Munger.

Même à la veille d'un long congé, les trois quarts des sièges étaient occupés et on sentait que ce rendez-vous avait des airs de retrouvailles. Il faut dire que la Jonquiéroise a peu chanté dans ses terres au cours de la dernière année, sa carrière étant florissante en France. De grands rôles la sollicitent, mais avant d'aborder le répertoire opératique devant son premier public, elle est revenue au Collège d'Alma, au moment où la musique classique est entrée dans sa vie.

« Je me voyais dans la pop avant d'être admise dans cette école où j'ai été formée par Luce Gaudreault », a confié l'interprète après avoir offert une sérénade de Richard Strauss, la première qu'elle a apprise. Dans la foulée de cet air enjoué, lancé par le jeu cristallin de Louise-Andrée Baril au piano, Marie-Ève Munger a revisité le lied qui a marqué le début de ses fréquentations avec Schubert, une bulle de romantisme dans laquelle la chanteuse s'est glissée avec beaucoup de naturel.

Cette pièce est familière, mais pas autant que l'*Ave Maria* du même Schubert, que Marie-Ève Munger ne peut aborder sans avoir une pensée pour sa grand-mère. C'est peut-être ce qui explique l'intériorité qui imprégnait cette version, la rendant d'autant plus émouvante. Un extrait du *Messie* de Haendel, *Rejoice*, a suivi. On a appris que c'est grâce à lui que la soprano a réalisé qu'elle pouvait chanter vite, un exercice qu'elle a répété en déjouant élégamment les pièges de la partition.

Et puisqu'on célèbre ses 30 ans, il était approprié que Jeunesse en chœur présente aussi quelques titres. Les adultes et les enfants qui en font partie ont donc entonné cinq pièces, dont une charmante version du classique de Richard Desjardins, *Le cœur est un oiseau*. Le petit bonhomme qui a livré les premières lignes a cappella, avant

d'être relayé par ses camarades, a été très apprécié du public, dont l'enthousiasme s'est manifesté plusieurs fois au cours de la soirée.

En guise de dessert, il a eu droit à des airs provenant de deux opéras, *Lakmé* de Delibes, ainsi que *Roméo et Juliette* de Gounod. Ils ont mis en évidence le talent de

comédienne que possède Marie-Ève Munger, en particulier *Amour*, ranime mon courage où l'infortunée Juliette se prépare à boire un breuvage qui créera l'illusion de la mort, un subterfuge ayant pour fin de sceller son union avec Roméo.

« Comme c'est Pâques, je vais maintenant ressusciter Juliette avec cet air qu'elle chante avant de rencontrer Roméo », a ensuite lancé la soprano avec humour. *Je veux vivre* a donc fermé la boucle, du moins en ce qui touche la partie officielle, puisqu'il restait le rappel. Ce fut l'occasion d'entendre *La poupée*, un numéro si drôle qu'on le revoit toujours avec plaisir, au même titre que son interprète.



Marie-Ève Munger a fait plaisir aux mélomanes venus la rencontrer jeudi soir, à l'occasion d'un concert tenu à Jonquière. Il avait pour but de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de Jeunesse en chœur. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

★★★★★ « Un film très touchant. »  
Cinémaniak.net Guy A. Lepage, *Tout le monde en parle*

« Un film magnifique, à voir absolument! »  
Marie-France Bazzo, *La Soirée est encore jeune*

« Denise Filiatrault est incroyable. »  
Catherine Perrin, *Ici Radio-Canada Première*

DENISE FILIATRAULT GABRIEL SABOURIN SOPHIE LORAIN

**C'EST LE CŒUR**  
QUI MEURT EN DERNIER

FORUM TELFIM AVE Québec LE FORUM Québec RADIO-QUÉBEC Québec SABO-CANADA Québec FIMA Québec TECHNOLOR Québec VIDÉO MTL Les Films Séville CHR-STAL

**AU CINÉMA DÈS AUJOURD'HUI**

Les Films Christal CESTLECOEURQUIMEURTENDERNIER-LEFILM.CA

5177130

leQuotidien leProgrès Les Films Séville films CHR-STAL

VOUS OFFRENT LA CHANCE D'ASSISTER À LA PREMIÈRE DU FILM

SVEVA ALVITI RICCARDO SCAMARCIO JEAN-PAUL ROUVE NICOLAS DUVAUCHELLE

**DALIDA**

UN FILM DE LISA AZUELOS

AUSSI À GAGNER  
LA BANDE ORIGINALE DU FILM  
ET LA COMPILATION DALIDA : POUR VOUS AU QUÉBEC

LE MERCREDI 26 AVRIL À 19H AU CINÉMA ODYSÉE  
Pour participer, visitez [concoursLesFilmsSeville.com](http://concoursLesFilmsSeville.com)  
Indice : Chant

Le concours se termine le 16 avril 2017 à 23h59. Les gagnants du grand prix recevront leur prix par la poste. Les gagnants des prix secondaires recevront leur prix par courriel. Le tirage aura lieu le 20 avril et l'annonce des gagnants paraîtra dans l'édition du 24 avril. Valeur totale des prix : 1 215 \$. Règlements du concours disponibles sur [concoursLesFilmsSeville.com](http://concoursLesFilmsSeville.com)

**AU CINÉMA DÈS LE 28 AVRIL**

Dalida-LeFilm.ca

Les Films Christal

5172629



**Peanut**



**Ben**



**Boris**



**HOROSCOPE** 14 avril 2017

**Bélier (21 mars au 19 avril):** En dépit de son opposition à Jupiter en Balance, l'actuel duo Soleil-Uranus en Bélier devrait vous aider à canaliser votre énergie et à déployer vos efforts envers un but bien précis. Tandis qu'avec la Lune en Sagittaire ce que vous entreprendrez s'effectuera rigoureusement, votre discipline sera garante de succès. Bonne étape pour battre un certain record personnel.

**Taureau (20 avril au 20 mai):** L'actuelle présence de Mars et de Mercure en Taureau pourrait vous amener à constater que certains vieux rêves vous habitent encore. Pourquoi ne pas faire tout votre possible en vue d'essayer de les concrétiser? Ce que vous désirez semble faisable, mais si l'ancienne méthode n'avait pas fonctionné, il faudrait peut-être envisager une nouvelle procédure afin d'y accéder.

**Gémeaux (21 mai au 21 juin):** Si quelqu'un demande votre avis, on peut supposer qu'il est disposé à l'entendre. Bien entendu, la diplomatie est toujours de mise, mais ne doit pas entraver la franchise. Par contre, tant qu'on ne vous demande pas conseil, mieux vaudra ne pas faire de recommandations. Car plus une personne est orgueilleuse, moins bien elle accueillera vos suggestions. Lune en Sagittaire!

**Cancer (22 juin au 22 juillet):** Sans changement, il n'y a pas de progrès possible. Si vous vous cramponnez à l'état actuel des choses, le statu quo demeurera la seule possibilité. Ainsi, vous devrez probablement consentir à vous départir de certaines choses afin d'en obtenir d'autres. Modifiez quelque chose à l'intérieur de vous, et vous constaterez que la situation qui vous perturbait se transformera à son tour.

**Lion (23 juillet au 22 août):** Grâce à l'influence de la Lune en Sagittaire, il y aura moyen de parvenir à une entente. Les compromis ne seront pas faciles, mais néanmoins possibles. Si vous affichez une disposition diplomate et conciliante, les autres partis n'auront que le choix de vous suivre. L'essentiel ne sera pas d'essayer de déterminer qui sort vainqueur, si gagnant il y aura, mais de dénouer l'impasse.

**Vierge (23 août au 22 septembre):** L'actuelle présence de Vénus en Poissons, en face de la Vierge, devrait intensifier votre pouvoir de séduction. D'éveiller l'intérêt de plusieurs personnes pourrait toutefois vous placer devant un choix délicat. Ne prenez pas de décisions hâtives en ce qui concerne les associations et les affaires du cœur. Rien ne presse et vous avez le temps de faire votre sélection.

**Balance (23 septembre au 23 octobre):** À la négative, l'angularité de Jupiter en Balance avec Pluton en Capricorne pourrait mener au repli sur soi. C'est une tendance à laquelle vous devriez essayer de résister, car à la positive, cet aspect devrait vous aider à approfondir vos liens en développant davantage d'intimité. Vos relations brilleront davantage par leur qualité que par leur quantité.

**Scorpion (23 octobre au 21 novembre):** Avec deux cuisiniers, la soupe sera trop salée ou trop froide. C'est le temps de répartir les tâches et de définir les zones d'influence. Votre travail sera de qualité supérieure sans l'ingérence perpétuelle d'une autre personne. Ce vendredi ne sera pas un jour de discorde, au contraire, ce devrait être une journée pour prendre des mesures qui assureront le maintien de l'harmonie.

**Sagittaire (22 novembre au 21 décembre):** Avec le cycle de la Lune en Sagittaire, vous auriez grandement avantage à surmonter toute timidité, sans qu'une occasion intéressante pourrait vous passer sous le nez. Votre vie affective devrait vous procurer satisfaction, mais vous ne devriez pas vous attendre à ce que les autres soient toujours ceux qui prennent l'initiative. N'êtes-vous pas un centaure?

**Capricorne (22 décembre au 19 janvier):** Fidèles alliés, les astres en Taureau vous suggèrent de chasser tout sentiment de culpabilité et d'apprendre à vous affirmer davantage. C'est le temps de prendre la place qui vous revient de juste droit. Ce vendredi, votre satisfaction sera dérivée de vos relations avec les autres, et malgré le Soleil en Bélier, il ne vous faudra pas chercher bien loin pour trouver une certaine paix.

**Verseau (20 janvier au 18 février):** C'est le temps de mettre cartes sur table et d'énoncer clairement vos conditions. Vos intentions pourront plaire ou déplaire, mais votre franchise à leur endroit ne pourra qu'être louée. Avec la Lune en Sagittaire, que vos actions soient conformes à leurs attentes ou non, vous ne trompez personne si vous avouez exactement au préalable ce que vous comptez faire.

**Poissons (19 février au 20 mars):** Tant que la Lune est en Sagittaire, angulaire aux Poissons, l'aspect pratique pourrait prendre le dessus sur le côté théorique. En d'autres mots, la manière de présenter les choses risque d'avoir des répercussions directes sur la réception qu'elles récolteront. Ceci ne veut pas dire de tout miser sur le paraître, mais de ne surtout pas le négliger. Vénus est de passage en Poissons...

**VENDREDI À LA TÉLÉ** \* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

14 AVRIL	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Kate/M-im-Mim	Mécan-imaux	Second Regard	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Les échangistes		Un gars, une fille	Downton Abbey		Downton Abbey		Entrée principale			Silence, on joue!
V	Atomes crochus	Histoire de succès	Les infos/ Les infos	Les infos/ Les infos	Guerre des clans	Rire et délire		La Bible / Le Courage	UNE VIE EN DANGER (2009) avec Brendan Penny, Julie Benz.			LE CHIEN QUI A SAUVÉ PÂQUES (2014) avec Elisa Donovan, Dean Cain.			Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans			
CJPM	(6h00) Salut Bonjour			Denis Lévesque		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		LA DERNIÈRE CHANCE (1993) avec Charles Grodin, Robert Downey Jr..			Nouvelles / Publicité	Les feux de l'amour	(:25) Top modèles		(:55) TVA nouvelles			
TQc	L.People/ (:20) Diego	T'choupi/ Chugging	Pat'Pa-trouille	Grizzy/Ch ipmunks	Mini-Ninjas	Chroniques Zorro	Banc public		Génial!, Marc Hervieux.	Ces crimes sans honneur	Format familial	Cuisine futée,	Toc toc toc	(:25) Toc toc toc	VicViking/ VicViking	Argon-autes	Cités d'or	Salmi-gondis		

14 AVRIL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Téléjournal 18 h	Un gars, une fille	Crescendo / Les meilleurs moments		Ti-Mé Show / Stéphane Rousseau, Soeur Angèle.		Les dieux de la danse / Anne Casabonne, Gardy Fury.		Le Téléjournal	LE TROTSKI (2009) avec Colm Feore, Emily Hampshire, Jay Baruchel.			
V	Atomes crochus	Un souper parfait	L'arbitre	911	Code 111	DÉSIGNÉ POUR MOURIR (1990) avec Keith David, Basil Wallace, Steven Seagal.			Rire et délire		Zone Séduction		
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Les Gags	Dans ma tête	PROTECTION (2013) avec James Franco, Winona Ryder, Jason Statham.			TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) L'AIGLE DE LA 9E LÉGION (2010) Channing Tatum.		
TQc	Le dernier passager		Les Appendices	Like-moi!	di Stasio / Du champ à la table	Microphone / Daniel Lavoie, Patrice Michaud.		MTL	Belle et Bum / Karim Ouellet, Plants and Animals.			Poldark / Adversité	
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Les couleurs du Maroc / Blanc		Gueules de bois		Saint-Pierre-et-Miquelon, la nature à l'état sauvage		Partir Autrement en famille		Journal/(:20) J.Afrique	(:40) R.I.F. (2011) avec Pascal Elbé, Yvan Attal.	
CANAL D	Le cosmos dans tous ses états / Les trous noirs supermassifs		100 % Justice	Secrets judiciaires	JonBenét Ramsey, 20 ans après		En quête de vérité / Vengeance		Club des enquêteurs / Un cri dans la nuit		La malédiction de Shepherdstown		Comme du monde
RDI	Le Téléjournal	RDI économie	24/60 / Kim Thuy		Les grands reportages: Personalités		Le Téléjournal		RDI économie	L'Épicerie	Le Téléjournal	24/60	
RDS	Hockey 360°		25 ans d'émotions		Un travail comme les autres		Hors-jeu 2.0	Sports 30 / (:45)	L'antichambre (D)		(:15) Sports 30	(:45) Sports 30	Poker
VIE	Le pro du patio	Le pro du sur mesure	J'ai raté mes rénos!	Design V.I.P.	On efface et on recommence / Éric et Nathalie, Québec		Vendre ou rénover / Une décision prise sur le vif!		Bye-Bye Maison	Idées grandeur	César à la rescousse / En état d'arrestation		Médium / S.O.S.
SERIES+	Franklin & Bash / Irrésistible attraction		Racines		Sur-vie		Hawaii 5-0 / Piko Pau 'iole		Élémentaire / Copy cat		La firme / Chapitre huit		Les mystères de Laura
Z	On va s'coucher	Les Blood Brothers	Week-end de bois	Maripier!	Américans / La Rolls Royce de Troll		Remorquage à South Beach	Prêt sur gage de l'enfer	Infiltration / Crack House	Sexe Shop	Beachclub	Jobs de bras	Californication / Le lucre
HISTORIA	Pawn Stars	Pawn Stars	Achète, retape	Achète, retape	Les armuriers	Les armuriers	À feu et à sang / La bataille de Bull Run		Fais un homme de toi	Rapides et dangereuses	Sur la trace des momies / Le secret du Pharaon		Les montagnards
ÉVASION	Les routes mythiques / La route du dragon		99 envies d'Évasion au Portugal / Lisbonne B		Le wine show		Hell's Kitchen		Hell's Kitchen		Coups de Food / Brigitte Boisjoli		Le wine show
ARTV	Janette, ma vie en trois actes		Défier la magie	Ils de jours, elles de nuit	Code(s) Polar / Le criminel, la victime et l'enquêteur		Outlander: Le chardon et le tartan		(:15) Outlander: Le chardon et le tartan		Les grandes entrevues / Sylvie Moreau		

# affaires

OR  
1287,30  
1,86  
\$US/ONCE

PÉTROLE  
55,58  
0,09  
BARIL US\$

ALUMINIUM  
0,86  
-0,03%  
\$/LIVRE

EURO  
0,7092  
0,0011  
€/EURO

LE DOLLAR  
75,39  
-0,11  
¢US

## PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	913,81 \$	-6,46 \$	80294336
S&P/TSX 300	15535,48 \$	-112,92 \$	179648445
S&P/TSX VENTURE	834,62 \$	4,85 \$	86896781
DOW JONES	20453,25 \$	-138,61 \$	235808553
NASDAQ/USA	5805,15 \$	-31,01 \$	0
NASDAQ/Canada	345,68 \$	0,00 \$	0

## TORONTO

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
MOOD MEDIA CORP	MM	0.17 \$	0.10 \$	8207876	SHOPIFY INC	SHOP	94.25 \$	2.37 \$	242020
YAMANA RES INC	YRI	4.16 \$	0.14 \$	7396085	LASSONDE	LAS.A	241.49 \$	1.49 \$	2361
OCEANAGOLD CORP	OGC	4.48 \$	0.09 \$	6390443	PAN AMERICAN	PAAS	25.20 \$	1.06 \$	545444
APHRIA INC	APH	7.21 \$	-0.65 \$	6005793	ONEX CORP	ONEX	96.64 \$	1.05 \$	111824
B2 GOLD CORP	BTO	3.84 \$	-0.05 \$	5907317	TMX GROUP LTD	X	72.67 \$	0.92 \$	98648
CANOPY GROWTH CORP	WEED	9.93 \$	-0.38 \$	5382451	KINAXIS INC	KXS	76.25 \$	0.76 \$	112918
KINROSS GOLD CORP	K	5.06 \$	-0.03 \$	4977129	Les plus fortes baisses				
NORTHERN DYNASTY	NDM	2.17 \$	-0.25 \$	4841027	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ELDORADO GOLD CORP	ELD	4.93 \$	0.22 \$	4757999	EQUITABLE GROUP	EOB	63.41 \$	-5.74 \$	287512
TORONTO DOMINION	TD	64.87 \$	-0.70 \$	3581941	CONSTELLATION	CSU	629.99 \$	-3.19 \$	22942
					FAIRFAX FINANCIAL	FFH	609.99 \$	-2.74 \$	17963
					GENWORTH MI CANADA	MIC	34.63 \$	-2.21 \$	221174
					HOME CAPITAL GROUP	HCG	21.70 \$	-2.05 \$	972606
					METHANEX CORP	MX	60.97 \$	-1.68 \$	210004

## NEW YORK

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FINANCIAL SELECT	XLF	22.90 \$	-0.30 \$	120159316	NVR	NVR	2118.20 \$	8.74 \$	19063
SPDR S&P 500	SPY	232.51 \$	0.00 \$	92880394	CHIPOTLE MEXICAN	CMG	463.62 \$	5.27 \$	974206
BANK of AMERICA	BAC	22.34 \$	-0.31 \$	88061760	TAL EDUCATION	TAL	106.24 \$	4.08 \$	466010
IPATH S&P 500 VIX	VXX	18.26 \$	0.34 \$	76358852	DYCOM INDUSTRIES	DY	96.14 \$	2.83 \$	744920
DIREXION DAILY JR	JNUG	6.80 \$	-0.79 \$	73123788	NIAGARA MOHAWK	NMK.PR.C	99.31 \$	2.41 \$	350
VANECK VECTORS	GDX	24.54 \$	-0.03 \$	59164786	AXOVANT SCIENCES	AXON	22.00 \$	2.20 \$	2182233
iShares MSCI	EEM	39.14 \$	-0.17 \$	48182489	Les plus fortes baisses				
WELLS FARGO	WFC	51.35 \$	-1.77 \$	47981952	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
DIREXION DAILY	NUGT	11.15 \$	-0.03 \$	47963698	BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	245000.00 \$	-2930.00 \$	236
PROSHARES ULTRA	UVXY	21.46 \$	0.80 \$	44629580	TEXAS PACIFIC LAND	TPL	279.96 \$	-10.52 \$	21711
					ALLEGHANY DEL	Y	598.75 \$	-8.65 \$	31860
					ALERE	ALR.PR.B	340.98 \$	-8.38 \$	749
					GRAHAM HOLDINGS CO	GHC	586.95 \$	-6.70 \$	16437
					DIREXION DAILY	LBJ	105.51 \$	-5.71 \$	2240

## NASDAQ

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ADVANCED MICRO	AMD	12.31 \$	-0.45 \$	53442631	TESLA INC	TSLA	304.00 \$	7.16 \$	9284634
FRONTIER	FTR	1.94 \$	-0.09 \$	35508046	APPLIED	AAOI	45.30 \$	4.48 \$	13208386
MICRON TECH	MU	26.74 \$	0.05 \$	26077466	REGENERON	REGN	370.37 \$	4.04 \$	699818
DRYSHIPS	DRYS	2.01 \$	-0.16 \$	24134518	ALEXION	ALXN	118.35 \$	3.78 \$	1702803
POWERSHARES QQQ	QQQ	130.40 \$	-0.52 \$	23683020	FNB BANCORP COMMON	FNBG	42.75 \$	3.75 \$	28010
SIRIUS XM HOLDINGS	SIRI	5.10 \$	0.01 \$	21715787	TESARO	TSRO	146.50 \$	3.17 \$	646431
COMCAST	CMCSA	37.14 \$	-0.15 \$	18033853	Les plus fortes baisses				
MICROSOFT	MSFT	64.95 \$	-0.28 \$	17896483	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
APPLE	AAPL	141.05 \$	-0.75 \$	17822880	AMAZON.COM	AMZN	884.67 \$	-11.56 \$	3174583
HOSTESS BRANDS INC	TWPK	15.68 \$	0.03 \$	17506031	THE PRICELINE	PCLN	1738.77 \$	-11.24 \$	418307
					APOGEE ENTERPRISES	APOG	50.72 \$	-7.36 \$	2069316
					FIRST CITIZENS	FCNCA	322.97 \$	-6.01 \$	15691
					ISRAMCO	ISRL	114.10 \$	-5.30 \$	403
					WINS FINANCE	WINS	80.00 \$	-5.01 \$	2328

## TITRES VEDETTE À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	15.86 \$	15.39 \$	15.46 \$	-0.20 \$
Barrick Gold Corp	ABX	26.92 \$	26.29 \$	26.42 \$	-0.42 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	60.91 \$	60.44 \$	60.80 \$	0.15 \$
Bombardier CL A	BBD.A	2.37 \$	2.29 \$	2.36 \$	0.05 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	2.28 \$	2.23 \$	2.27 \$	0.05 \$
BCE Inc.	BCE	61.00 \$	60.54 \$	60.87 \$	0.00 \$
Bank of Montreal	BMO	98.29 \$	97.32 \$	97.38 \$	-0.87 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	76.67 \$	75.88 \$	75.99 \$	-0.79 \$
CAE Inc	CAE	20.42 \$	20.13 \$	20.18 \$	-0.24 \$
Cascades Inc.	CAS	15.26 \$	15.04 \$	15.11 \$	-0.12 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	76.71 \$	75.81 \$	75.98 \$	-0.32 \$
Canfor	CFP	19.27 \$	18.82 \$	18.84 \$	-0.39 \$
CIBC	CM	113.29 \$	112.16 \$	112.17 \$	-1.22 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	44.78 \$	44.11 \$	44.35 \$	-0.37 \$
CN Railway Company	CNR	97.72 \$	97.01 \$	97.25 \$	-0.12 \$
Canadian Pacific Railway	CP	201.28 \$	199.32 \$	199.95 \$	-0.33 \$
Canadian Western Bank	CWB	28.86 \$	28.25 \$	28.33 \$	-0.53 \$
Domtar	UFS	49.28 \$	48.48 \$	48.92 \$	-0.30 \$
Emera	EMA	47.69 \$	47.26 \$	47.35 \$	-0.34 \$
Enerplus	ERF	10.88 \$	10.42 \$	10.47 \$	-0.28 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	62.68 \$	61.99 \$	62.05 \$	-0.31 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	25.02 \$	24.20 \$	24.28 \$	-0.29 \$
Great-West Lifeco	GWG	36.18 \$	35.70 \$	35.84 \$	-0.23 \$
Industrial Alliance	IAG	55.67 \$	54.55 \$	54.90 \$	-0.93 \$
Societe financiere IGM	IGM	39.93 \$	39.41 \$	39.47 \$	-0.29 \$
Imperial Oil	IMO	40.96 \$	40.02 \$	40.05 \$	-0.91 \$
Quebecor Inc	QBR.B	41.65 \$	41.28 \$	41.40 \$	-0.12 \$
Loblaws Cos.	L	72.24 \$	71.30 \$	71.49 \$	-0.20 \$
Laurentian Bank	LB	57.90 \$	56.87 \$	57.00 \$	-0.87 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	32.20 \$	31.88 \$	31.95 \$	-0.04 \$
Magna International	MG	53.19 \$	52.72 \$	52.78 \$	-0.27 \$
Metro Inc.	MRU	41.85 \$	41.47 \$	41.61 \$	0.09 \$
National Bank	NA	55.00 \$	54.53 \$	54.58 \$	-0.54 \$
Precision Drilling Corp.	PD	6.56 \$	6.23 \$	6.25 \$	-0.25 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	21.25 \$	20.55 \$	21.01 \$	0.58 \$
Potash Corp	POT	22.23 \$	22.02 \$	22.06 \$	-0.13 \$
Power Corp.	POW	30.86 \$	30.45 \$	30.53 \$	-0.18 \$
Power Financial	PWF	34.05 \$	33.64 \$	33.72 \$	-0.16 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	41.65 \$	41.28 \$	41.40 \$	-0.12 \$
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	60.65 \$	59.98 \$	60.41 \$	0.31 \$
Royal Bank	RY	96.01 \$	94.58 \$	94.63 \$	-1.43 \$
Saputo Inc.	SAP	46.56 \$	46.10 \$	46.36 \$	-0.02 \$
Sears Canada	SCC	1.62 \$	1.61 \$	1.62 \$	0.01 \$
Shaw Communications	SJR.B	28.73 \$	28.37 \$	28.37 \$	-0.40 \$
Sun Life financial	SLF	46.94 \$	46.41 \$	46.69 \$	-0.20 \$
SNC-Lavalin	SNC	53.99 \$	53.33 \$	53.34 \$	-0.64 \$
Superior Propane Corp	SPB	13.12 \$	12.96 \$	12.96 \$	-0.09 \$
Suncor Energy Inc.	SU	41.35 \$	40.63 \$	40.69 \$	-0.66 \$
Telus Corporation	T	44.70 \$	44.25 \$	44.45 \$	-0.19 \$
Transalta Corporation	TA	7.61 \$	7.48 \$	7.50 \$	-0.07 \$
Tembec	TMB	2.98 \$	2.95 \$	2.96 \$	-0.04 \$
TD Bank	TD	65.51 \$	64.78 \$	64.87 \$	-0.70 \$
Transcanada Pipe	TRP	63.56 \$	63.25 \$	63.45 \$	-0.01 \$
Torstar Corp.	TS.B	1.81 \$	1.77 \$	1.79 \$	0.00 \$
Weston George Ltd	WN	116.79 \$	115.51 \$	115.59 \$	-0.75 \$

## DROITS SUR LE BOIS D'OEUVRE

# Une décision le 25 avril

Presse canadienne

**Le département américain du Commerce annoncera le 25 avril s'il compte imposer ou non des droits compensatoires sur le bois d'oeuvre canadien.**

Un porte-parole du département a indiqué que si des droits devaient être imposés sur les importations, ils commenceraient à l'être environ une semaine plus tard. Une autre décision sur un deuxième genre de droits - les droits antidumping - devrait être prise le 5 mai, mais pourrait être reportée.

L'analyste Paul Quinn, de RBC Marchés des capitaux, s'attend à ce que les Américains imposent des droits de type « choc et stupeur », de l'ordre de 30 à 40 pour cent.

« Je ne serais pas étonné si les taux préliminaires étaient très élevés », a-t-il indiqué depuis Vancouver.

Les prix du bois d'oeuvre ont fortement grimpé dans l'anticipation de droits élevés. M. Quinn s'attend à ce que les prix contrebalancent les deux droits lorsque la demande se mettra à grimper, pendant la période de pointe de l'activité de construction.

La ministre des Affaires étrangères,

Chrystia Freeland, a indiqué en Chambre des communes qu'elle avait discuté, jeudi, du dossier du bois d'oeuvre avec le secrétaire américain au Commerce, Wilbur Ross.

« Nous ne laisserons pas la menace de droits compensatoires affaiblir notre position de négociation », a-t-elle affirmé. « Nous voulons une bonne entente, et pas n'importe quelle entente. »

La coalition américaine du bois d'oeuvre, qui a formellement demandé en novembre au gouvernement américain d'imposer les droits, a fait valoir que les producteurs canadiens de bois d'oeuvre étaient injustement subventionnés.

Elle estime que les gouvernements provinciaux, qui détiennent la plupart des régions boisées du Canada, fournissent les arbres aux producteurs canadiens à des prix largement inférieurs à leur valeur sur le marché, en plus d'autres subventions.

Les producteurs de bois d'oeuvre du Canada ne sont pas d'accord avec les allégations de la coalition américaine. Les sociétés forestières du Canada ont indiqué que des centaines, voire des milliers d'emplois dans les scieries pourraient disparaître si les États-Unis devaient imposer des droits compensatoires sur le bois canadien.

## EN BREF

### Vente d'Uniprix: le gouvernement peu préoccupé

En dépit des craintes des partis d'opposition, le gouvernement Couillard semble peu préoccupé par la possibilité de voir la filiale canadienne du géant pharmaceutique américain McKesson mettre la main sur les 330 pharmacies du Groupe Uniprix. Le ministre des Finances, Carlos Leita, a affirmé, jeudi, à son entrée au caucus libéral, que le siège social de McKesson Canada était établi à Montréal « depuis 112 ans ». Questionné à ce sujet, il n'a pas voulu s'engager dans une discussion afin de déterminer ce qui était une entreprise québécoise et ce qui ne l'était pas. La veille, la chaîne québécoise qui a vu le jour en 1977 a annoncé la conclusion d'une entente avec McKesson Canada, qui avait tenté sa chance une première fois, sans succès, en 2009. Les pharmaciens propriétaires devront toutefois donner leur aval à la transaction dans le cadre d'un vote prévu le 16 mai. McKesson est déjà propriétaire

de 275 pharmacies Proxim au Québec. Le rachat des succursales d'Uniprix permettrait au distributeur de médicaments d'exploiter plus de pharmacies que les 382 du Groupe Jean Coutu (TSX: PJC.A). Pour sa part, le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a affirmé qu'il n'était pas responsable de cette vente, ajoutant que sa principale préoccupation était d'obtenir le meilleur prix possible pour les médicaments. En entrevue à *La Presse canadienne*, le président et chef de la direction d'Uniprix, Philippe Duval, avait affirmé que la réforme de la santé avait « accéléré la réflexion » de l'entreprise afin de trouver un scénario qui lui permettrait d'assurer sa croissance. Celui-ci s'est gardé d'évoquer certains changements législatifs apportés par le gouvernement Couillard, mais la hausse des allocations professionnelles - les rabais offerts par les fabricants de médicaments génériques - versées aux pharmaciens-propriétaires, ainsi que le projet de loi 92 sur la ventilation du prix des médicaments, ont certainement dû peser dans la balance. PRESSE CANADIENNE

# Petites Annonces



**418 549-4444**

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:

Du lundi au vendredi

Sur place: 8 h 30 à 16 h 30

Par téléphone: 8 h à 17 h 30

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: [classees@lequotidien.com](mailto:classees@lequotidien.com)

**IMMOBILIER VENTE**

**6644 Propriétés à vendre**

JUMELÉ à vendre, Cartier du Manoir Arvida, sur 4 étages, orienté Est Sud Ouest, plafond 9pi, pl. bois franc, 2 s/bains, coin lavage, grand terrain, offrant beaucoup d'intimité, arbre mature, très propre, libre rapidement, 418-548-7219

SHIPSHAW 1530 Delisle, bungalow, avec logement 4 1/2, rénovée, moderne, verrière, terrain 165'X165' et patio, libre rapidement, évalué à 238,000\$. DuProprio.com #691952. Tél.:418-690-6659.

**IMMOBILIER LOCATION**

**6737 Logements à louer**

**3 1/2, 4 1/2, 5 1/2**

**1 MOIS GRATUIT**

Chicoutimi-Nord et Chicoutimi Disponibles immédiatement Rénovés

Céramique et bois flottant

Tél.:418-944-8580

**3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2**

CHICOUTIMI près centres d'achat, entièrement rénovés, possibilité de chauffé, éclairé. Tél.:418-612-6354.

3783 Tessier, 4 1/2 style condo, entrée sécurisée, insonorisation supérieure, non ch., non écl., 650\$/mois, 418 550-4804

3799 RUE STE-CÉCILE, 4 1/2 rénové au complet en 2016. Rideau incl., non ch./non écl., non-meublé, 560\$/mois, rez-de-ch. libre 1<sup>er</sup> juin 418 542-8455 ou 418 550-4286.

3 1/2 - 817 McLaren, très grand, terrasse 16x24, non ch., non écl., 540\$, 418 550-4804

3 1/2 et 4 1/2, Arvida, 2372 Mathias, non ch., non écl., eau chaude fournis, (3 1/2) 440\$, (4 1/2) 540\$, libre ou 1er juil., 418 699-0105.

3 1/2, JONQUIÈRE, demi s/sol, bien éclairé, non ch., non écl., 400\$, 418-812-8806

4 1/2, 1135 d'Angouleme, Chicoutimi, 695\$/mois, ch./écl, eau chaude, 418 696-4360 / 418 817-6792.

**6737 Logements à louer**

4 1/2, 3685 St-Léandre, Jonquière, insonorisé de qualité supérieur, libre, 540\$, rez-de-ch., remise, 581 882-6009.

4 1/2, 400\$, non ch./écl., déneigé l'hiver, libre 1<sup>er</sup> avril, 463 Jos-neil-Girard, 418 672-6049

**CHANCE UNIQUE**

4 1/2 ARVIDA, coin du manoir du Saguenay 600\$ non ch./écl., 1<sup>er</sup> juillet, eau chaude, pas d'animaux, 418 812-4450

4 1/2, CHICOUTIMI, 1115 Joseph-Dandurand, près des centres commerciaux, 685\$ non ch./écl., libre immédiatement, 418 678-2960

4 1/2 CHICOUTIMI, rue Massenet, propre et paisible, déneigé, non-fum., 530\$ non ch./ni écl., 1<sup>er</sup> juil, ou avant, réf., 418 540-1744

4 1/2 CONDOS - Chicoutimi, voisin centre d'achat, rez-de-ch. (2), à l'étage (3), pl. et mur en béton, presque neuf. (Aussi 3 1/2 dispo) Jean-Guy Simard : 418 540-1234.

4 1/2 JONQUIÈRE, non ch. non écl., près des Galeries Jonquière, remise, stat ind., 460\$/mois 418 542-3089 ou 418 815-3286.

4 1/2 JUMELÉ CHICOUTIMI, Rivière Du Moulin, ultra moderne, planfond cathédrale, à parler, Jean-Guy Simard : 418-540-1234.

4 1/2, spacieux loft, ch., écl., centre-ville, libre, 418-690-3142 ou 418-543-3907.

7 1/2 sur 2 étages, 299 Rimbaud, stat. et terrain privé, clim., échangeur d'air, remise 24' long, non ch., non écl., 1060\$/mois, 418 550-4804

**A LOUER, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, bons prix. 418-543-2362**

ARVIDA 4 1/2, 2e étage, aire ouverte, tranquille, non-fum., pas d'animaux, idéal retraité, 715\$/m., chauffé éclairé. Tél.:418-548-5028.



**ARVIDA CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS 2 1/2 à 5 1/2, 455\$ à 599\$**

Rénovés, 1 mois gratuit, près du Faubourg Sagamie

**PROMOTION CARTES-CADEAUX OFFERTES**

**418-548-3773**

ou

**418-512-3565**

**6737 Logements à louer**

CHICOUTIMI, (2) 3 1/2, 521 ch. de la Réserve, 289-B, rue Bégin, ch./écl., Tél.:418 503-1110.

CHICOUTIMI, 3 1/2 et 4 1/2, 435\$ tout compris à 595\$, près services, 1er juil. 1 418 834-6144.

CHICOUTIMI 3 1/2, rez-de-ch., non-fum., idéal retraité, 450\$/m. chauffé. Tél.:418-543-0812.

**CHICOUTIMI 4 1/2, 5 1/2, Place des Écorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle, concierge sur place. Tél.:418-818-0292, 418-549-7923.**

CHICOUTIMI 4 1/2, grand, rez-de-chaussée, 566 Morin, 625\$/mois. Tél.:418-549-3233.

CHICOUTIMI 4 1/2 libre 1<sup>er</sup> juillet, 575\$ non ch./non écl., non meublé, 418 690-2433

CHICOUTIMI 4 1/2, près Place du Royaume, rue Joseph-Dandurand et Lorenzo Genest, très propre, un stat., remise, pas d'animaux. Tél.:418-812-7027, 418-812-1947.

CHICOUTIMI 4 1/2 spacieux et moderne, rue des Roitelets, à l'étage, plancher chauffant, climatisé, 2 balcons, libre. Tél.:418-540-9470.

CHICOUTIMI grand 4.1/2, quartier Murdoch, près des services. Infos.:Tél.:418-549-2710.

Chicoutimi-Nord, 3 1/2 (545\$), 4 1/2(595\$), 644 Cabot, ch./écl., électro, idéal retraité ou semi-retraité, autonome, sécurisé, bouton panique, 418-696-4360, 418-817-6792.

CHICOUTIMI Nord, grand 3 1/2, ch., écl., stat., asphalté, entrée indépendante, remise et système d'alarme incl., près du Jean-Coutu. 418 543-6437

JONQUIÈRE, 1 1/2, sécuritaire, idéal personne âgée, ch./écl., meublé, lav/séc., aspirateur, 375\$/mois, 418-542-8843.

JONQUIÈRE-1 mois gratuit, 4 1/2 (375\$), 5 1/2 (435\$), 6 1/2 (475\$), remise, 418-547-6469.

JONQUIÈRE, 1 mois gratuit, 4 1/2 et 5 1/2, 460\$ à 595\$, libre imm.ou 1er juil. 1 418 834-6144

**JONQUIÈRE**

2306 Truchon, 4 1/2, rez-de-chaussée, rénové, entrée contrôlée, 585\$, chauffé, éclairé. Tél.:418-542-3715, 418-612-6354.

JONQUIÈRE 3 1/2, meublé, non chauffé, non éclairé, 380\$/mois, libre. Tél.:418-812-0474.

JONQUIÈRE 3 1/2, 4 1/2, près cégep, repeints, 1 stat., remise int., ch., pas d'animaux, possibilité de mois gratuits sur bail 12 mois pour 4 1/2 seulement. Tél.:418-812-7027, 418-812-1947.

JONQUIÈRE, 3587 Racine, secteur Kénogami, 4 1/2, rez-de-ch. d'une maison, non ch., non écl., 2 stats., cabanon, accès cour arrière, 618\$/mois, libre 1er juil., 418 542-6229

JONQUIÈRE, 3 1/2, non ch./écl., avec toile et luminaires, près Cégep, 460\$, non-fumeur, pas d'animaux 418 820-6623.

**6737 Logements à louer**

JONQUIÈRE 3 1/2, St-Georges, grand, 475\$, ch., écl., eau ch. fournie. Tél.:418-550-5187.

JONQUIÈRE, 41/2, 2e étage, rénové, pas d'animaux, 1er juil., 675\$, 418 547-4668.

JONQUIÈRE 4 1/2, 495\$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:418-812-0474.

JONQUIÈRE 4.1/2, près centre-ville, grand, 570\$/mois, non chauffé, non éclairé, remise, libre juin. Tél.:418-547-5073, après 15h.

JONQUIÈRE, 4 1/2, 1<sup>er</sup> juil., 3463 Du Muguet, 565\$, non ch. non écl., toit cathédrale, stat. déneigné, 418-542-3542, 418-540-5130

JONQUIÈRE, 4 1/2, 1er juil., 5 1/2 libre imméd. 2633 rue St-Hubert ou 2494 De La Lorraine. Planchers et armoires refaits, fenêtres neuves, balcon, entrée sécurisée, près services. 418 540-2984.

JONQUIÈRE 4 1/2, 3725 D'Avignon, près cégep, sécurité, 635\$ chauffé, eau chaude fournie, Tél.:418-376-0756, 418-817-6792.

**JONQUIÈRE**

4 1/2, 5 1/2 (2248 St-Jérôme, secteur hôpital, tout inclus, 1812 Ste-Famille, Kénogami), rénovés. Tél.:418-612-6354.

JONQUIÈRE 4 1/2, condo de luxe neuf, 1117 pi.ca., clim., cabanon, céramique chauffante, balcon 12X12, 900\$/mois. Tél.:418-944-2001.

JONQUIÈRE, 4 1/2, près de tous les services, endroit paisible 350\$ par mois, non ch./écl. 418 412-3578 ou 581 490-3578

**JONQUIÈRE 4 1/2, près de tous les services, quartier résidentiel paisible, 2 stat, 610\$/mois, non ch./non écl, non-fum., pas d'animaux, libre 1<sup>er</sup> juillet, 581 882-8808.**

JONQUIÈRE, 5 1/2, rue des Sizerins, 585\$, non ch. ni écl., près du IGA St-Hubert, grand parc en arrière Tél.:418 817-2578.

JONQUIÈRE, loft, nouvelle constr., libre imm., style condo, superbe très luxueux, foyer au gaz, vue magnifique, rue St-Dominique, idéal pour retraités. 418-591-0880.

JONQUIÈRE rue St-Hubert, 3 1/2 et 4 1/2, idéal retraités ou semi-retraités, entrée contrôlée, chauffé, éclairé. Tél.:418-540-1234.

KÉNOGAMI 5 1/2, 2e étage, 530\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.418-812-2989.

LA BAIE 3 1/2 Semi-meublé, non ch./écl., eau ch., réf.demandées, 405\$, 418 544-6320.

LA BAIE, 5 1/2, 4 1/2, 3 1/2 jumelés, Bagotville, 1<sup>er</sup> juillet, près centre d'achat. (418) 544-5258

LA BAIE, grand 4 1/2 demi s/sol, non ch., non écl., 2 stats., non-fumeur, 465\$. Libre 1er juillet. 418-544-7508.

**6737 Logements à louer**

SAINT-HONORÉ 41/2, demi-sous-sol, non chauffé, non éclairé, semi-meublé, très propre, idéal pour couple ou personne seule, non-fumeur, pas d'animaux, 500\$/mois, plusieurs extras, libre 1er juillet. Tél.:673-7672.

SHIPSHAW 4 1/2, très grand, meublé, vaisselle et câble fournis, chauffé, éclairé, 700\$/mois, sans bail, libre. 418-690-6659.

ST-FULGENCE 4 1/2, 370\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-545-9447.

**6761 Chambres à louer**

À l'arrière Place du Royaume, près arrêt autobus, buanderie, Internet, 418-549-3621

CHAMBRE à louer, entrée privée, salle de lavage, cuisinette, 418 812-1839

**6762 Maisons à louer**

Arvida maison en rangée, 2 c. à c., 3 niveaux, 793\$, non ch., non écl. Tél.:418-699-1413.

**6763 Chalets à louer**

ALMA, bord Lac St-Jean, maison/chalet à louer, mai à sept., à la sem., 438-885-4327

**6767 Bureaux et locaux à louer**

Chicoutimi 615 Audet/boul.Université, 1,500 pi2, asc.+ s/sol, 850\$. Tél.:418-549-3233.

KÉNOGAMI petit local comm., idéal salon coiffure ou couturière, etc. 418 812-2989.

LOCAL À LOUER 46' X 24', 2e 50' X 50', chauffé, libre, Chicoutimi Nord 418-690-6340

**6768 Entrepôts, garages et stationnements à louer**

CHICOUTIMI 766 rue Alma, entrepôt non chauffé, 20'x30', 12 pieds de haut, 2 portes de garage, Tél.:418-591-0087.

**SERVICES ET EXPERTS**

**6782 Santé et soins à domicile**

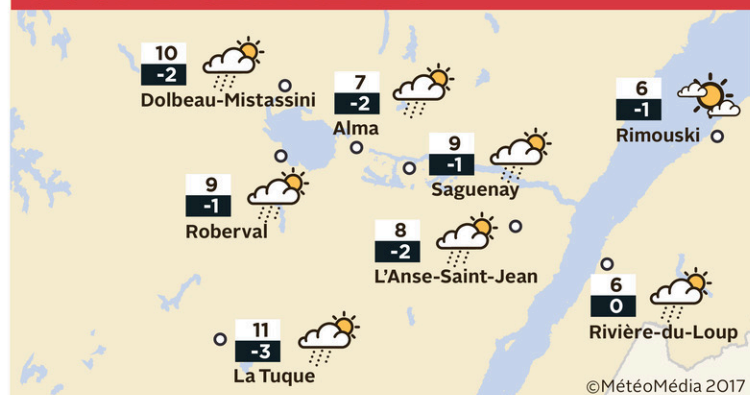
SIÈGE de bain neuf avec télécommande, garanti 4 ans, 790\$. Tél.:418-542-5161.

**6787 Argent à prêter**

**PRÊTS DE 500\$**

sans enquête de crédit. [www.creditcourtage.ca](http://www.creditcourtage.ca) 1-866-482-0454

**COUP D'ŒIL MÉTÉO**



<b>Demain</b> Max. 13 Min. 3 Nuageux avec éclaircies Précipitations : 40 % Vents légers	<b>Dimanche</b> Max. 6 Min. -1 Faible pluie Précipitations : 80 % Vents légers
<b>Lundi</b> Max. 2 Min. -8 Quelques flocons Précipitations : 40 % Vents du nord 15 km/h	<b>Mardi</b> Max. 3 Min. -5 Ensoleillé avec passages nuageux Précipitations : 20 % Vents légers

**AU QUÉBEC**

Baie-Comeau	Beau	4	-1
Chibougamau	Ave neige	4	-3
Gaspé	Variable	5	-4
Gatineau	Soleil	14	2
Îles-de-la-Mad.	Beau	1	-1
Maniwaki	Soleil	15	0
Montréal	Soleil	14	4
Mont-Tremblant	Soleil	12	0
Québec	Averses	10	0
Rimouski	Beau	6	-1
Sept-Îles	Beau	2	-2
Sherbrooke	Soleil	12	2
Tadoussac	Averses	7	-1
Thetford Mines	Ensoleillé	10	1
Trois-Rivières	Ensoleillé	13	2
Val-d'Or	Ensoleillé	10	0



**LES MARÉES**

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
6h07	5,1	0h59	0,7
12h19	0,8	6h18	4,2
18h31	4,4	13h32	0,6
		18h56	3,5

**LE VENT**

Vents Ouest à 15 km/h

Téléchargez **Météo Média** MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

**6788 Services professionnels et divers**

**IMPOT - IMPOT - IMPOT**  
Service rapide et courtois  
Impôt informatisé  
**TRANSMISSION TED**  
Francine Gaudreault  
418-547-0898

**6795 Réparation, rénovation et construction**

ARMOIRES cuisine, décapage de meubles. A bon prix. Tél.:418-695-3974, 418-815-2187.

Spécialité: toitures et rénovations de tous genres. RBQ.: 5699-9352-01. Tél.:418-590-4771 ou 418-549-5617 laisser message.

**6796 Toitures**

TOIT-DURE: experts en toiture de bardeaux, meilleur prix. Licence R.B.Q. 5722-4081-01. Soumission gratuite. Tél.:418-590-4309.

**6797 Paysagement et services extérieurs**

PELOUSE MF Pour l'entretien de votre terrain, faites appel à nos experts. Montage et démontage d'abris d'auto, nettoyage printemps et automne, tonte de pelouse. Tél.:418-812-2060, Martin Fillion.

**SERVICES PERSONNELS****6816 Agences de rencontres**

AGENCE CUPIDON Saguenay/Lac-St-Jean: pour amour, amitié, nous trouverons pour vous. Depuis 18 ans à votre service. Tél.:418-699-5077.

**6817 Amitié et rencontres**

HOMME de 62 ans, retraité, paraît très jeune, belle apparence, 137 lb, 5'8", non fumeur, sobre, cherche femme pour partager loisirs, voyages, restos, etc. Tél.:418-672-2162.

**6819 Messages personnels**

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

ADORABLE jolie rouquine reçoit de jour se déplace 24h, duo. 418 412-6205.

**A FLEUR de peau, Eric et Billy.**  
Tél.:418 550-0632

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

ALMA Lily te reçoit. Par téléphone ou texto. Tél.:418-719-9326.

ALYSON, adorable, 25 ans, vous reçoit et se déplace partout. Tél.:418-376-9140.

Arvida massage suédois, détente, thérapeutique, 6 ans exp., Caroline. Tél.:418-213-1412.

Belle femme, reçoit et se déplace de 9h à 21h. Tél.:418-306-8847.

BELLE jeune femme, trentaine, se déplace seulement, 24/24. Tél.:418-817-5451.

CAROLLE, massage, rasage, mardi au samedi inclus. ENGAGEONS 418-690-3142.

**DÉTENTE ET MASSAGE**  
581-235-9520

JEUNE fille dans la trentaine, reçoit. Tél.:418-690-6379.

JOLIE chaude, sensuelle... ♥Chloé♥ disponible le samedi. Tél.:418-719-1919.

**ERRATUM**

Quelques erreurs se sont glissées dans l'article sur les Serres Des Jardins paru en page 17 du cahier «Samedi de découvrir» du 8 avril dernier dans le Progrès-Weekend. L'entreprise reconnue dispose de 4 serres et non de 6. De plus, on n'y retrouve pas de variétés d'arbres fruitiers et arbustes, ainsi que des plantes aquatiques et semences.

**LES SERRES Des Jardins FLEURIS**  
Les Serres Des Jardins, établies à la même adresse que Fleuriste Arc-En-Ciel Bagotville, offrent le plus bel inventaire de plantes et végétaux, de légumes, plantes annuelles, paniers suspendus, terreaux et tous les autres produits pour le jardinage.

**OUVERT 7 JOURS - LIVRAISON PARTOUT DANS LA RÉGION**  
2935, boul. Grande-Baie Nord, La Baie. 418-544-4303 418-544-2323

**6819 Messages personnels**

JOLIE Joanie, reçoit et se déplace.  
Tél.: 418 820-9122.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité.  
Tél.:418-973-4839.

NOUVEAU numéro. Patty pour vous messieurs. Satisfaction garantie. 418-944-8171.

OUVERT CHICOUTIMI, de 8h30 à 16h.  
Tél.: 418 693-4955.

**SHIRLEY «SYLVIANE»**

JEUNE, jolie, cheveux longs, grandes jambes, gros buste, offre relaxation et détente.  
Tél.:418-542-7472.

**SOPHIA, FEMME MATURE,**  
581-235-1231.

Splendides Chrystal et Saloméa reçoivent et se déplacent. Tél.:581-490-1994.

**EMPLOIS****6834 Offres d'emploi**

AVANT 22 AVRIL cherche 19 personnes désirent perdre 9 à 29 lb d'ici 30 jours, sans les reprendre.(Règlementé, formulé par médecins) [www.regimesplus.net](http://www.regimesplus.net) 819-548-5752

**CAMELOT RECHERCHÉS**

pour distribuer  
★ Le Quotidien ★

À NORMANDIN

Contactez Serge Paradis  
418-679-6871

LE Crapaud d'Alma est à la recherche d'un(e) sous-chef et d'un(e) cuisinier(e) salaire très compétitif. 418-719-0343

PRÉPOSÉ(E) aux bénéficiaires, travail matin et soir, pour R.I. Tél.:418-543-3461.

Recherche camelots  
avec voiture

pour distribuer  
★ Le Quotidien/  
Progrès Week-End ★

À St-Honoré  
80/180 copies

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy  
418-590-1439

RECHERCHE chauffeur, flat-bed, pour Québec et Ontario, avec exp., références requises, travail à l'année, 418-550-6710 et 418-557-5910.

Recherche cuisinier(ère) avec expérience pertinente en restauration rapide, 35 à 40 heures, soirs et fins de semaine. Contactez Yan au Snack-Bar Falardeau au 418-817-3112.

**6834 Offres d'emploi****RECHERCHE CAMELOTS (avec ou sans voiture)**

pour distribuer  
★ Le Quotidien ★  
Progrès Week-End  
inclus le samedi

6 jours/semaine

Salaire très substantiel

Choix d'un secteur parmi les suivants:

Hébertville - Larouche  
Métabetchouan  
Chambord - Lac Bouchette  
Roberval  
Saint-Bruno - Saint-Prime  
et Mashteuiatsh

Bienvenue à tous et  
aux retraité(e)s  
de 60 ans et plus!

✓✓✓  
Contactez Serge Gosselin  
418-256-1164, 418-618-4098  
[sergegosselin2012@hotmail.com](mailto:sergegosselin2012@hotmail.com)

**RECHERCHE CAMELOTS**

Pour les abonnés  
du Quotidien et  
Progrès Week-end  
inclus  
à ALMA

Bienvenue aux adultes!

M. Doris Tremblay  
418-668-7317

**VÉHICULES****6851 Automobiles**

0,00\$ à 1000\$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100\$ et plus). Marc, 418-542-6938.

2008 TOYOTA Corolla, excellent état, équipé, 170,000 km, 5,500\$, 418 817-1701.

2009 SUBARU Impreza, 79,000 km, manuelle, parfait état, 8,000\$, 418 549-5569, 418-815-6754

2016 NISSAN JUKE 4x4, 3 200 km couleur rouge. 20 000\$. 418-668-0411.

**ACHAT ET VENTE DE**

PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

BYE BYE BAZOU 100\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.:418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

CORVETTE Targa noire 2006, impeccable, prix: 27,000\$ nég. 418-672-2379

**6856 Véhicules demandés**

1000\$ ET MOINS

ACHETONS autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

**6858 Bateaux et véhicules nautiques**

Chaloupes en aluminium 12' 800\$ et soudure aluminium stainless. Tél.:418-815-7657.

**6859 Motos, VTT et motoneiges**

ARTIC CAT 1997 4x4, 454, besoin réparations, 1,800\$. 418-695-6876.

ENTREPOSAGE de motoneige au sec, 418 818-6130, 418 543-4281.

**MARCHANDISES****6873 Divers à vendre**

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

SCIURE DE FEUILLUS tremble (10\$/tmv.) ou bouleau (20\$/tmv.) Valibois 418 673-7783.

**6874 Ventes garage**

MÉGA VENTE DE GARAGE!  
Sam. et dim., beaucoup d'outils et de tout!  
2181 Lalonde, Saint-Jean-Eudes

**6881 Encans et marchés aux puces**

SAUVONS LES MEUBLES ET CIE  
ENFIN OUVERT LE DIMANCHE  
Brocante/friperie/électroménagers  
1071 Nil-Tremblay, Chicoutimi  
Tél.: 418-290-5655

**6882 Meubles et électroménagers**

LAVEUSE, sècheuse, cuisinière, réfrigérateur, congélateurs, lave-vaiss. 418 690-4579

**6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs**

BEAU BOULEAU sec fendu non livré, 105\$ la corde, secteur Lac-Kénogami, 418-719-4230

BOULEAU, MERISIER, ÉRABLE VERT: 90\$. TREMBLE: 60\$. Livré. PRO-FORÉT. Prends réservation : 418 673-3161/590-0365.

MERISIER, ÉRABLE ET BOULEAU 90\$ la corde livrée, tremble en 12pi, 40\$ la corde, 418-540-2364.

TREMBLE EN LONGUEUR de 16 pieds, non livré, 25\$/corde 418-540-5400 ou le 418 544-6928.

UN ÉVÈNEMENT À SOULIGNER?

**CARNET MONDAIN**

- BONNE FÊTE
- ANNIVERSAIRE DE MARIAGE
- MARIAGE
- GRADUATION
- MESSAGE PERSONNEL
- GÉNÉRATIONS
- VŒUX
- SYMPATHIE
- VALENTIN

**418 549-4444**

leQuotidien  
leProgrès

LES PETITES ANNONCES  
418 549-4444  
leQuotidien  
leProgrès

- VÉHICULES
- HABITATIONS
- LOGEMENTS

**LUNE DE SATURNE**

# Des conditions de vie potentielles détectées

Un minuscule monde océanique incrusté de glace qui gravite en orbite autour de Saturne est maintenant un candidat plus sérieux que jamais parmi les environnements de l'espace qui pourraient abriter des formes de vie.

La sonde spatiale Cassini de la NASA a détecté des molécules d'hydrogène dans des geysers qui jaillissent d'une lune de Saturne, nommée Encelade.

Leur présence pourrait être due à des réactions chimiques hydrothermales entre de l'eau et de la roche, desquelles pourrait jaillir une forme de vie microbienne, ont annoncé les scientifiques de la NASA, jeudi.

Tant la NASA que d'autres observateurs ont tôt fait de souligner qu'il ne faut pas conclure qu'il y a forcément de la vie sur Encelade. Il faut plutôt comprendre qu'on pourrait y retrouver les conditions favorables au développement de celle-ci, a-t-on précisé.

Un océan liquide existe en dessous de la surface de glace d'Encelade. Les scientifiques savaient depuis longtemps qu'il y avait des panaches de vapeur d'eau s'échappant d'interstices de cette lune du pôle Sud, et ce, grâce à la sonde Cassini.

La forte présence d'hydrogène suggère toutefois que des réactions chimiques sont survenues entre l'eau chaude et la roche au fond de l'océan, ce qui pourrait soutenir une forme de vie.

L'hydrogène a été décelé par la sonde Cassini lors de son dernier survol près d'Encelade, en 2015, alors qu'elle avait plongé au plus profond niveau dans ses panaches de vapeur et leurs particules.

En plus de l'hydrogène, du dioxyde de carbone a également été détecté. Selon ce que les chercheurs ont rapporté, la présence des deux composants pourrait signifier que des microbes qui se trouvent en dessous de l'eau produisent du méthane, comme c'est le cas aux confins de nos propres océans et réseaux fluviaux, sur Terre.

Lancée en 1997, la sonde Cassini se rapproche de plus en plus de la fin de son parcours alors qu'elle arrive à court de carburant. Elle devrait passer entre Saturne et ses anneaux encore 22 fois avant de tourner sur elle-même et se volatiliser dans l'espace en septembre. PRESSE CANADIENNE

## AVIS DE DÉCÈS

## BERGERON (M. Alain)

Le 12 avril 2017, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 58 ans et 7 mois, M. Alain Bergeron, époux de Mme Gaétane Dufour, demeurant à Shipshaw. Il était le fils de feu Mme Candide Tremblay et de feu M. Gérard-Raymond Bergeron.

La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 16 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 17 avril 2017 de 9 h à 11 h, à

**L'Alliance funéraire du Royaume  
Résidence funéraire St-Ambroise  
560, rue Simard, St-Ambroise**

Les funérailles auront lieu le lundi 17 avril 2017 à 11 h à l'église de St-Ambroise.



Il sera incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de Shipshaw à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Gaétane Dufour; sa fille adorée Megan Bergeron; sa belle-mère dame Thérèse Roy (feu M. Paul-Henri Dufour); son frère Jacques Bergeron (Manon Tremblay); ses soeurs: Alyne (Jacques Dionne), Francine (Sylvain Gagné) et Lise (Bernard Laforge); sa belle-soeur Lucie Dufour (Yvon Bouchard); son beau-frère Adrien (Suzanne Bouchard); son filleul Yannick Gagné et sa filleule Roselyne Martin.

Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop  
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

## AVIS DE DÉCÈS

## GUAY (Mme Guylaine)

Le 2 avril 2017, est décédée subitement à sa résidence, à l'âge de 54 ans, Mme Guylaine Guay, demeurant à La Baie. Elle était la fille de feu Mme Jacqueline Martel et de feu M. Roger Guay. La famille accueillera les parents et amis en présence des cendres le samedi 15 avril 2017 à compter de 9 h à la

**Coopérative funéraire du Fjord  
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)  
La Baie**

La célébration de la Parole aura lieu ce même samedi à 11 h à la Coopérative funéraire du Fjord. Elle laisse dans le deuil son fils Samuel; ses frères et soeurs: Germain, feu Serge, Diane (François Bélanger), Micheline (feu Jacques Tremblay); sa filleule Marie-Hélène Guay ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur sera présente au salon afin de les recueillir. Vous pouvez également consulter cet avis de décès sur notre site [www.fjord.coop](http://www.fjord.coop) où vous pourrez transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875  
Courriel: [coopdufjord@bellnet.ca](mailto:coopdufjord@bellnet.ca)  
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord  
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

## AVIS DE DÉCÈS

## HUDON (Mme Gertrude Duchesne)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de la Colline, le 11 avril 2017, à l'âge de 96 ans et 6 mois, Mme Gertrude Duchesne, épouse en 1res noces de feu M. Gratien Hudon et en 2es noces de M. Moïse Maltais, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité  
825 rue Bégin, coin des Champs-Élysées  
Chicoutimi**

Les heures d'accueil sont le vendredi 14 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi le salon sera ouvert à compter de 10 h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 15 avril 2017 à 13 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était membre du club de l'âge d'or de St-Joachim et de Sacré-Coeur.



Elle était la fille de feu M. Edmond Duchesne et de feu Mme Emma Tremblay.

Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Moïse Maltais; ses enfants: Yvonne Hudon (Germain Bouchard), Réjean (Lorraine Langlois), feu Ange-Marie, feu Marie-Andrée, Violaine (feu Noël Brassard), Martial (Marina Gagné), Angelo (Christiane Blanchette), Christian (Yolande Gagnon), Linda (Marcel-Denis Girard), Patrice (Lyne Blackburn), Yoland (Line Gagné), Laurier (Suzie Simard), Sandra (Yvan Tremblay); ses nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants. Elle laisse également dans le deuil ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Remerciements au personnel extraordinaire du Centre d'hébergement de la Colline pour les bons soins et les attentions apportés.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Duchesne et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: [www.graveletfilschicoutimi.com](http://www.graveletfilschicoutimi.com)



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162  
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241  
Courriel: [info@graveletfils.com](mailto:info@graveletfils.com) - Site internet: [www.graveletfils.com](http://www.graveletfils.com)  
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

## AVIS DE DÉCÈS

## DUCHESNE (Mme Rose)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, le 7 avril 2017, à l'âge de 88 ans, Mme Rose Duchesne, fille de feu M. Émile Duchesne et de feu Mme Juliette Bolduc, demeurant à La Baie. La famille accueillera les parents et amis à la résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité  
873 rue de la Fabrique  
La Baie**

Les heures d'accueil sont le dimanche 16 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Lundi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 17 avril 2017 à 11 h à l'église St-Alphonse, La Baie. Elle était la soeur de: feu Maurice Duchesne (feu Lucille Tremblay), feu Paul-Arthur (Edith Ouellet), feu Raymond (feu Blanche-Yvonne Bilodeau), feu Germain (1res noces feu Aurore Boulianne, 2es noces feu Jeannine Bouchard), feu Rosaire. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces bien-aimé(e)s, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Duchesne et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: [www.graveletfilsabaie.ca](http://www.graveletfilsabaie.ca)



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162  
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241  
Courriel: [info@graveletfils.com](mailto:info@graveletfils.com) - Site internet: [www.graveletfils.com](http://www.graveletfils.com)  
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

## AVIS DE DÉCÈS

## GAGNON (M. Lewis)

Le 8 avril 2017, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 72 ans, M. Lewis Gagnon, époux de Mme Gabrielle Tremblay, demeurant à Arvida. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

**Nault et Caron, Réseau Dignité  
2770, de La Salle  
Jonquière (secteur Arvida)**

Les heures d'accueil sont: le lundi 17 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Mardi, le salon sera ouvert à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le mardi 18 avril 2017 à 15 h 30 à l'église Saint-Philippe d'Arvida. M. Gagnon a été incinéré et les cendres seront déposées au columbarium Nault et Caron d'Arvida.



Il était le fils de feu M. Welley Gagnon et de feu Mme Géraldine Simard.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Gabrielle Tremblay; ses enfants: Éric Gagnon (Janick Fillion), Kim (Stephan Lane); ses petits-enfants: Gabrielle-Eve, Jérôme, Sean, Léanne et Juliette; ses frères et soeurs: Bertrand Gagnon (Pierrette Bean), Raymond (Francine Otis), Victor, Georgette (feu Jean Dubé), Magella (Bernard Girard), Maurice (feu Nicole Tremblay), Monique, Christiane (Jeannette Turcotte) et France (Normand Michel); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Tremblay: Guy (Moya Neuville), Claude (Monique Villeneuve), Carole (Daniel Mathé), Andrée (feu Yvon Fortin), Marcel (Murielle Godin), Antoine "Tony" (Marthe Boulianne), Louise, Viviane (Gaéтан Fortin) et Johane (André Trudeau). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Un remerciement au personnel du 2e et du 5e étage de l'Hôpital de Jonquière pour les bons soins prodigués à M. Gagnon et un merci tout spécial à sa belle-soeur, amie et complice de toujours Mme Louise Tremblay. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de Jonquière-Médic sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à M. Gagnon et signer le livre des invités, visitez notre site au [www.naultetcarondelasalle.ca](http://www.naultetcarondelasalle.ca)



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051  
Courriel: [info@naultetcaron.com](mailto:info@naultetcaron.com) - Site internet: [www.naultetcaron.com](http://www.naultetcaron.com)  
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

## AVIS DE DÉCÈS

## LEPAGE (Mme Claire)

Le 9 avril 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac St-Jean, Hôpital de La Baie, à l'âge de 93 ans et 10 mois, Mme Claire Lepage, épouse de feu M. Jean-Baptiste Boulet, demeurant à La Baie.

La famille accueillera les parents et amis à compter du samedi 15 avril 2017 à 10 h à la Résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité  
873 rue de la Fabrique  
La Baie**

suivi de la célébration de la Parole à 14 h à la chapelle de la Résidence funéraire. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel & Fils.



Elle laisse dans le deuil ses enfants: Claudette Boulet, Monique, Michelle, Claude (Céline Proulx), Guy (Daniel Lessard), Renée, Colette (Richard Marois), Georges (Claire Brochu), Maryse (Léopold Martine), Pierre; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères: Philippe Lepage (Marie Legault), Victor.

Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, parents et amis.

Remplacer l'envoi de fleurs par un don. Une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à Mme Lepage et signer le livre des invités, visitez notre site:

[www.graveletfilsabaie.ca](http://www.graveletfilsabaie.ca)



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162  
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241  
Courriel: [info@graveletfils.com](mailto:info@graveletfils.com) - Site internet: [www.graveletfils.com](http://www.graveletfils.com)  
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

## AVIS DE DÉCÈS

## SAVARD (M. Marcel)



Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay, Chicoutimi, le 7 avril 2017, à l'âge de 81 ans et 9 mois, M. Marcel Savard, époux de Mme Candide Bouchard, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité**  
825 rue Bégin, coin des Champs-Élysées  
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le lundi 17 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Mardi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mardi 18 avril 2017 à 11 h à l'église Sacré-Coeur, Chicoutimi.

Il fut plombier.

Il était le fils de feu Mme Gabrielle Fortin et de feu M. Xavier Savard.

Il laisse dans le deuil son épouse, Mme Candide Bouchard; ses enfants: Gabriel Savard (Johanne Gagné), Marc (Sylvie Leclerc), Eric (Annie Maltais); ses petits-enfants: Audrey Savard, Jean-Sébastien Savard, Ann-Julie Savard, Marie-Lou Savard, Alexandra Girard Savard; ses arrière-petits-enfants: Nicolas, Laurie, Lily-Rose et prochainement Anaïs.

Il était le frère de: feu Jeanne-Alice Savard (feu Louis-Philippe Gilbert), feu Jean-Charles (feu Jeanne-Ida Girard), feu Henriette (feu Jean-Jacques Lalancette), feu Roland (feu Jacqueline Tremblay Foster), Marie-Louise (feu Robert Murdock), Pierrette (feu Jean-Marie Vallée), feu Julien (Ghislaine Villeneuve), feu Guy (Reina Poulin), feu Madelaine (Robert Perron), Roger (Louise Dubé), Micheline (feu Roger Jean), Claude (feu Gisèle Morin, Carmelle Grégoire). Il était le beau-frère de: feu Jeanne-D'Arc Bouchard (feu Jules-Arthur Pilote), feu Paula (feu Léo Bolduc), Marcel (feu Georgette Bouchard), Solange (Bernard Bouchard), Rosa (Dominic Lapointe), Médora (Marcel Bolduc), Emilie (Germain Sheehy), Denise. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier le personnel du Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay pour leur soutien et leur dévouement envers Marcel. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Parkinson Saguenay-Lac-St-Jean sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Savard et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: [www.graveletfilschicoutimi.com](http://www.graveletfilschicoutimi.com)

**Gravel & Fils**  
Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162  
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241  
Courriel: [info@graveletfils.com](mailto:info@graveletfils.com) - Site internet: [www.graveletfils.com](http://www.graveletfils.com)  
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

## REMERCIEMENTS

## TREMBLAY (M. Régis)



Les membres de la famille de M. Régis Tremblay, soit son épouse Mme Rose Vigneault; ses enfants: feu Pierre Tremblay, Sonya Tremblay (Christian Alain Benoit) et Yves Tremblay (Mona Dufour); ses petits-enfants: Pierre-Yves (Vickie), Geneviève (Mathieu), Pascale et Olivier; ses arrière-petits-enfants: Corinne, Pénélope et Logan; ses frères et soeurs: feu Émilienne Tremblay (feu Roland Tremblay), Georgette (feu Claude Marceau), feu Lucille (feu Charles Kirouac), Thérèse (Allan Rasmussen), feu Lorraine (feu François Gravel), feu Gabriel (feu Bibiane Lavoie), feu Denise, Jacques (Murielle Ouellet), Gilles (Sylvie Ouellet) et Micheline; ses beaux-frères et belles-soeurs: Alma Vigneault (feu Hubert Thériault) et Lucienne Vigneault (Hervé Déry); ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Régis Tremblay, fils de feu M. Zoël Tremblay et de feu Mme Irène Lajoie, demeurant à Jonquières, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

La famille tient à remercier sa belle-soeur Murielle pour son soutien et son réconfort au cours des dernières semaines.

**Nault & Caron**  
Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051  
Courriel: [info@naultetcaron.com](mailto:info@naultetcaron.com) - Site internet: [www.naultetcaron.com](http://www.naultetcaron.com)  
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

## AVIS DE DÉCÈS

## TREMBLAY (M. Arthur)



Le 11 avril 2017, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 88 ans et 9 mois, M. Arthur Tremblay, époux de feu dame Paula Ouellet, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la résidence funéraire

**Gravel & Fils, réseau Dignité**  
825 rue Bégin, Coin des Champs-Élysées  
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 14 avril 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi le salon ouvrira à compter de 9 h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 15 avril 2017 à 10 h 30, à la chapelle Gravel & Fils. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel & Fils.

Il était le fils de feu M. Joseph-Arthur Tremblay et de feu dame Délina Juneau. Il était le gendre de feu M. Henri Ouellet et de feu dame Helena Potvin.

Il laisse dans le deuil sa fille Marjolaine Tremblay, son fils Julien Tremblay (Carole Aubut); ses petits-enfants: Nancy, Nadine, Milaine, Cathy, Kim, Patric; ses arrière-petits-enfants: Kevin, Alexandre, Samuel, Érika, Émilie, William, Morgan, Tom, Gabriel, Marjorie.

Il était le frère de: feu Jeanne d'Arc Tremblay (feu Gérard Tremblay), feu Thérèse (feu Raymond Côté). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs: Sylvio Ouellet (feu Lucie), feu Marcel, feu Claude, feu Berthe (Paul), feu Bertrand (feu Norma), Jules (Patricia Grenier), Suzanne (Bernard Hébert), feu Normand (Alba) ainsi que de nombreux neveux et nièces, dont Germain Côté et les fils de Jeanne-d'Arc, parents et amis.

Pour rendre hommage à M. Tremblay et signer le livre des invités en ligne visitez notre site:

[www.graveletfilschicoutimi.com](http://www.graveletfilschicoutimi.com)

**Gravel & Fils**  
Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162  
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241  
Courriel: [info@graveletfils.com](mailto:info@graveletfils.com) - Site internet: [www.graveletfils.com](http://www.graveletfils.com)  
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

## MESSE ANNIVERSAIRE

## DESSUREAULT (M. Jean-Guy)



Déjà un an que tu nous as quittés pour un monde meilleur. Tous ces jours passés depuis ton départ n'ont pas toujours été faciles, mais nous savons que tu es là à nous donner la force et le courage de continuer malgré tout. Tu nous manques énormément et tu auras toujours une place très précieuse dans nos cœurs.

*Marguerite, Yves, Sophie et toute la famille.*

La messe anniversaire de M. Jean-Guy Dessureault, époux de Mme Marguerite Simard, demeurant à Dolbeau-Mistassini, sera célébrée

**le dimanche 16 avril 2017 à 9 h 30**  
à l'église Ste-Thérèse d'Avila  
Dolbeau-Mistassini

Parents et amis sont invités à y assister.

MAISON FUNÉRAIRE  
**Hébert & fils**

Direction funéraire:  
Maison Funéraire Hébert & fils, Dolbeau-Mistassini.

## GRAND PRIX DE BAHRÉÏN

## Duel au crépuscule

Agence France-Presse

**SAKHIR - Mêmes acteurs mais changement radical de décor: le duel nocturne entre Mercedes et Ferrari se poursuit dimanche au Grand Prix de Bahreïn de F1, dans des conditions diamétralement opposées à celles qui ont permis la victoire de Lewis Hamilton en Chine le week-end dernier.**

La météo avait été froide et humide sur le circuit de Shanghai, le brouillard perturbant même grandement vendredi les deux séances d'essais libres. Elle s'annonce chaude (entre 30 et 40 degrés) et sèche sur le circuit de Sakhir, au milieu du désert, pour la troisième manche de la saison, la première disputée au crépuscule.

Des conditions qui, selon Hamilton, favorisent ses rivaux italiens, alors que les deux écuries sont à une manche partout en 2017 et que le Britannique et son adversaire allemand Sebastian Vettel partagent la tête au classement des pilotes, avec une victoire et une deuxième place chacun.

«Ferrari est très performante dans des conditions plus chaudes», notait le triple champion du monde (2008, 2014 et 2015) après sa victoire à Shanghai, en pointant par exemple le très bon comportement des monoplaces italiennes lors du GP d'Australie, remporté par Vettel fin mars, sous un temps estival.

«Quand la température augmente, la première course a montré que ça n'était pas idéal pour nous pour l'instant», a explicité Hamilton, en délicatesse avec ses pneumatiques à Melbourne.

Les Flèches d'argent gardent toutefois un avantage sur leurs adversaires, a-t-il estimé: leur moteur, «encore le plus performant de la grille» cette année. Certainement un atout dans les nombreuses lignes droites du circuit bahreïni, où Mercedes l'a emporté lors des trois dernières éditions.

Au jeu des pronostics, Vettel, lui, jouait une nouvelle fois la modestie après le GP de Chine, en dépit des progrès manifestes réalisés par Ferrari pour se rapprocher des triples champions du monde en titre pilotes et constructeurs, à la faveur du changement de réglementation technique intervenu cette saison.

«Si nous pouvons encore défier Mercedes, ça sera une très bonne nouvelle. Ils sont très, très forts (...) Si nous pouvons être proches, ça sera bien», assurait-il. «Je pense que nous devons nous occuper de nous. Il y a des choses que nous pouvons améliorer, que nous devons améliorer, donc je serais ravi d'avoir une surprise, mais je ne m'attends à rien de particulier.»

Vraiment FR? Difficile de croire qu'après avoir décroché en Australie leur premier succès en dix-huit mois, l'Allemand et son écurie pourraient se contenter d'une victoire «surprise», à Bahreïn ou ailleurs.

Les regards seront également tournés ce week-end vers Pascal Wehrlein, qui fait son retour chez Sauber après avoir renoncé aux deux premières courses de la saison, et Stoffel Vandoorne, qui retrouve le terrain de son tout premier GP.

L'Allemand s'est exprimé pour la première fois jeudi sur les blessures qu'il a subies dans un accident lors de la Course des champions en janvier et qui ont perturbé sa préparation. Après s'être «fracturé trois vertèbres», celui-ci entend «profiter, revenir dans la voiture et se sentir à l'aise».

Le Belge, qui suppléait Fernando Alonso, blessé, l'an dernier à Bahreïn, avait terminé 10<sup>e</sup> et marqué son premier point, le seul à ce jour. «Un an plus tard, la situation est très différente, a noté celui-ci jeudi. Ça n'est pas facile pour nous en ce moment (des problèmes de fiabilité accablant McLaren-Honda depuis les essais de présaison, ndlr), mais je me sens bien et j'espère que nous pourrons prouver ce week-end que nous avons progressé.»

## EN BREF

## Gala de boxe

Le Club de boxe olympique de Jonquière tiendra un gala d'envergure samedi, avec 19 combats à l'affiche, à compter de 19h 30, à ses installations du Centre Memo Price, 3865 rue du Roi-Georges. L'entraîneur-chef Hubert Malaison a souligné qu'il y a longtemps qu'il n'avait pas organisé un si gros événement. La soirée débutera avec trois combats mettant en vedette les jeunes boxeurs en herbe, soit six jeunes du club âgés de 7 à 9 ans en démonstration. Les 16 autres combats mettront en action des athlètes du club jonquérois contre ceux de clubs de la région et de l'extérieur. La grande finale opposera pour un 4<sup>e</sup> affrontement William Paquet (Jonquière) et Simon Boucher (Saint-Georges). Contre sa bête noire, Paquet a gagné le premier duel, mais il a perdu les deux suivants, aux Gants de bronze et à la Coupe Impérium. Ça promet! Les billets sont disponibles en prévente au coût de 15\$/adulte et 10\$/12 ans et moins auprès des boxeurs du club jusqu'à vendredi soir. Le tarif sera de 20\$ le soir du gala. **JOHANNE ST-PIERRE**

Eugenie au 3<sup>e</sup> tour

La Montréalaise Eugenie Bouchard a atteint les quarts de finale du tournoi ITF d'Indian Harbour Beach, en Floride, en battant Anhelina Kalinina 7-5, 6-4, jeudi. Bouchard, favorite du tournoi et 56<sup>e</sup> raquette mondiale, disputait un premier duel en carrière face à l'Ukrainienne de 20 ans, classée 305<sup>e</sup> au monde. L'athlète de Westmount a profité de quatre balles de bris en six occasions. Elle en a concédé quatre à Kalinina, en sauvant deux. Bouchard a éprouvé des ennuis avec ses premières balles de service, n'en mettant que 34 sur 67 en jeu, pour un taux d'efficacité de 50,7 pour cent. Elle a réussi deux as, contre aucun pour son adversaire.. La Blainvilloise Aleksandra Wozniak a vu son tournoi prendre fin, la Bélarusse Olga Govortsova la battant 6-3, 2-6, 7-5. **PRESSE CANADIENNE**

## Gallant à Las Vegas

Chassé de l'autobus des Panthers de la Floride en novembre, Gerard Gallant fera maintenant ses valises pour Las Vegas. Les Golden Knights de Vegas ont embauché Gallant, qui devient ainsi le premier entraîneur-chef de l'histoire de la concession. Le directeur général George McPhee en a fait l'annonce jeudi. «C'est un entraîneur expérimenté, qui a connu du succès à tous les niveaux où il a dirigé», a expliqué McPhee au sujet de la nomination de Gallant. **ASSOCIATED PRESS**



Pascal Fortier (directeur technique), Patrick Migneault (président du CA), Jean-François Tremblay (Ekinox Média), Suzie Fortin (DG) et Christian Briand (coordonnateur sport et événements) ont présenté les nouveautés du club de soccer Le Boréal d'Alma pour la saison 2017. Du lot, la création d'une Ligue de soccer du 150<sup>e</sup> pour répondre aux besoins des joueurs et joueuses seniors (16 ans et plus) qui souhaitent évoluer dans une ligue amicale. —PHOTO COURTOISIE

LE BORÉAL CRÉE LA LIGUE DU 150<sup>E</sup>

# Pour le plaisir d'abord

**JOHANNE SAINT-PIERRE**  
jstpierre@lequotidien.com

**Le club de soccer Le Boréal d'Alma soulignera à sa façon le 150<sup>e</sup> anniversaire de la ville de l'hospitalité avec la création d'une ligue plus accessible pour les joueurs seniors moins aguerris et plus axée sur le plaisir que la compétition. Le directeur technique du club espère être en mesure d'accueillir au moins six équipes dans «La Ligue du 150<sup>e</sup>» dont la saison se déroulera du 21 mai au 21 août, les dimanches soir.**

« On s'est rendu compte, avec les années, qu'il y avait certaines personnes qui n'avaient pas accès à un calibre qui leur convenait, car il y a beaucoup d'équipes dans le volet compétitif et peu de récréatif. On a donc mis en place une ligue à 7 contre 7, mixte, qui sera récréative. Les gens pourront s'inscrire sur une base individuelle ou en équipe (10 joueurs) », explique Pascal Fortier, directeur technique du Boréal.

« C'est vraiment basé sur le plaisir. Il y a des règlements différents pour donner la chance à tout le monde qui ne joue pas

dans une ligue de pouvoir commencer à jouer. On a des gens de tous âges, certains qui n'ont jamais joué, d'autres qui vont jouer avec des jeunes, etc. » Concernant les jeunes, Pascal Fortier a constaté que certains jeunes qui terminaient leur passage en catégorie U16 avaient parfois de la difficulté à faire la transition dans le senior compétitif, où le jeu peut être très intense et physique. « Ils seront capables d'intégrer cette ligue moins physique. Pour l'avoir vécu ailleurs, c'est quelque chose de plaisant et ça devrait connaître un certain succès », croit le directeur technique.

Les gens pourront s'inscrire dans l'une des trois divisions : amicale, participative et compétitive. Toutes les trois semaines, les équipes seront reclassées afin que les joueurs puissent évoluer dans le calibre qui leur convient le mieux, ce qui contribuera également à maintenir l'intérêt.

Dans un monde idéal, Pascal Fortier aimerait bien être en mesure de former 12 équipes pour cette première édition, mais de façon plus réaliste, il s'attend davantage à attirer six à huit équipes. « On espère que ça aura un bon succès et jusqu'à

maintenant, il y a quand même beaucoup d'intérêt créé. »

Le club almatois a aussi profité des Fêtes du 150<sup>e</sup> pour donner de l'ampleur au tournoi provincial du 4 au 6 août qui s'adresse aux catégories U4 à U12, avec la présence de plusieurs équipes de l'extérieur. Durant ce tournoi, en plus d'avoir un stand qui fait la promotion des activités du 150<sup>e</sup> de Ville d'Alma, le club souhaite apporter sa touche en retraçant l'évolution de la pratique du soccer en sol almatois. « On va essayer d'aller puiser les informations en remontant le plus loin qu'on peut, avec les ressources dont on dispose », a mentionné la DG Suzie Fortin.

## EN BREF

La période d'inscription est en cours. Actuellement, quelque 650 joueurs se sont inscrits et le club espère atteindre la barre des 800 inscriptions. Les dirigeants du club ont pris des décisions pour limiter la hausse des coûts d'inscription à 5 \$ par catégorie. Le senior féminin a subi une hausse un peu plus importante en raison des coûts liés à l'arbitrage...

Parmi les changements soulignés, Patrick Migneault a pris la relève de Michel Potvin à la

présidence du club. M. Potvin, qui a assumé cette fonction pendant cinq ans, continuera d'oeuvrer au sein du CA à titre de trésorier. Guillaume Boutin est le seul nouveau venu au sein du CA et il s'occupera des communications. Un élément que souhaite améliorer la direction cette année. On précise aussi qu'un poste d'administrateur reste à combler...

Concernant la permanence du club, l'équipe s'est enrichie d'une nouvelle coordonnatrice technique en Arianne Lajeunesse, qui agira aussi comme entraîneuse d'une équipe AA. Elle se joindra à l'équipe composée de la DG Suzie Fortin, du directeur technique Pascal Fortier, de l'adjointe à la direction Édith Dufour, et des deux autres coordonnateurs techniques, Vincent Maltais et Marc-Antoine Dionne...

Cette saison, des camps de jour seront offerts les lundis et mercredis et ainsi que des cours de perfectionnement privés les vendredis...

Le club recrute également des entraîneurs et des arbitres. Il faut être âgé de 14 ans et plus et des formations sont offertes. Le club assume les frais liés aux formations. Information au 418-668-2111.

ASSOCIATION DE L'OUEST

QUARTS DE FINALE

CHICAGO	0	1	0
NASHVILLE	1	2	0
MINNESOTA	1	2	0
ST-LOUIS	2	3	0
ANAHEIM			
CALGARY			
EDMONTON	2	3	0
SAN JOSE	3	1	0

DEMI-FINALES DE L'OUEST

--	--	--	--	--	--	--	--

FINALE DE L'OUEST

--	--	--	--	--	--	--	--



DEMI-FINALES DE L'EST

--	--	--	--	--	--	--	--

FINALE DE L'EST

--	--	--	--	--	--	--	--

FINALE DE LA COUPE STANLEY

--	--	--	--	--	--	--	--

ASSOCIATION DE L'EST

QUARTS DE FINALE

WASHINGTON	3	2	0
TORONTO	2	1	0
PITTSBURGH	3	1	0
COLUMBUS	1	2	0
MONTREAL	0	2	0
NY RANGERS	2	1	0
OTTAWA	1	2	0
BOSTON	2	1	0

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

**Montreal (1) vs. N.Y. Rangers (QA1)**  
**Mercredi 12 avril**  
 N.Y. Rangers 2 Montréal 0  
**Vendredi 14 avril**  
 N.Y. Rangers à Montréal, 19h.  
**Dimanche 16 avril**  
 Montréal à N.Y. Rangers, 19h.  
**Mardi 18 avril**  
 Montréal à N.Y. Rangers, 19h.  
**Jeudi 20 avril**  
 x-N.Y. Rangers à Montréal, h.a.p.  
**Samedi 22 avril**  
 x-Montréal à N.Y. Rangers, h.a.p.  
**Lundi 24 avril**  
 x-N.Y. Rangers à Montréal, h.a.p.  
**Ottawa (2) vs. Boston (3)**  
**Mercredi 12 avril**  
 Boston 2 Ottawa 1  
**Samedi 15 avril**  
 Boston à Ottawa, 15h.  
**Lundi 17 avril**  
 Ottawa à Boston, 19h.  
**Mercredi 19 avril**  
 Ottawa à Boston, 19h30.  
**Vendredi 21 avril**  
 x-Boston à Ottawa, h.a.p.  
**Dimanche 23 avril**  
 x-Ottawa à Boston, h.a.p.  
**Mercredi 26 avril**  
 x-Boston à Ottawa, h.a.p.

SÉRIES ÉLIMINATOIRES — HUITIÈMES DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

**Washington (1) vs. Toronto (QA2)**  
**Jeudi 13 avril**  
 Toronto 2 Washington 3 (P)  
**Samedi 15 avril**  
 Toronto à Washington, 19h.  
**Lundi 17 avril**  
 Washington à Toronto, 19h.  
**Mercredi 19 avril**  
 Washington à Toronto, 19h.  
**Vendredi 21 avril**  
 x-Toronto à Washington, h.a.p.  
**Dimanche 23 avril**  
 x-Washington à Toronto, h.a.p.  
**Mardi 25 avril**  
 x-Toronto à Washington, h.a.p.  
**Pittsburgh (2) vs. Columbus (3)**  
**Mercredi 12 avril**  
 Columbus 1 Pittsburgh 3  
**Vendredi 14 avril**  
 Columbus à Pittsburgh, 19h.  
**Dimanche 16 avril**  
 Pittsburgh à Columbus, 18h.  
**Mardi 18 avril**  
 Pittsburgh à Columbus, 19h30.  
**Jeudi 20 avril**  
 x-Columbus à Pittsburgh, h.a.p.  
**Dimanche 23 avril**  
 x-Pittsburgh à Columbus, h.a.p.  
**Mardi 25 avril**  
 x-Columbus à Pittsburgh, h.a.p.

ASSOCIATION DE L'OUEST

**Chicago (1) vs. Nashville (QA2)**  
**Jeudi 13 avril**  
 Nashville 1 Chicago 0  
**Samedi 15 avril**  
 Nashville à Chicago, 20h.  
**Lundi 17 avril**  
 Chicago à Nashville, 21h30.  
**Jeudi 20 avril**  
 Chicago à Nashville, h.a.p.  
**Samedi 22 avril**  
 x-Nashville à Chicago, h.a.p.  
**Lundi 24 avril**  
 x-Chicago à Nashville, h.a.p.  
**Mercredi 26 avril**  
 x-Nashville à Chicago, h.a.p.  
**Minnesota (2) vs. St. Louis (3)**  
**Mercredi 12 avril**  
 St. Louis 2 Minnesota 1 (P)  
**Vendredi 14 avril**  
 St. Louis à Minnesota, 20h.  
**Dimanche 16 avril**  
 Minnesota à St. Louis, 15h.  
**Mercredi 19 avril**  
 Minnesota à St. Louis, 21h30.  
**Samedi 22 avril**  
 x-St. Louis à Minnesota, h.a.p.  
**Lundi 24 avril**  
 x-Minnesota à St. Louis, h.a.p.  
**Mercredi 26 avril**  
 x-St. Louis à Minnesota, h.a.p.

Anaheim (1) vs. Calgary (QA1)

**Jeudi 13 avril**  
 Calgary à Anaheim, 22h30.  
**Samedi 15 avril**  
 Calgary à Anaheim, 22h30.  
**Lundi 17 avril**  
 Anaheim à Calgary, 22h.  
**Mercredi 19 avril**  
 Anaheim à Calgary, 22h.  
**Vendredi 21 avril**  
 x-Calgary à Anaheim, h.a.p.  
**Dimanche 23 avril**  
 x-Anaheim à Calgary, h.a.p.  
**Mardi 25 avril**  
 x-Calgary à Anaheim, h.a.p.  
**Edmonton (2) vs. San Jose (3)**  
**Mercredi 12 avril**  
 San Jose 2 Edmonton 3 (P)  
**Vendredi 14 avril**  
 San Jose à Edmonton, 22h30.  
**Dimanche 16 avril**  
 Edmonton à San Jose, 22h.  
**Mardi 18 avril**  
 Edmonton à San Jose, 22h.  
**Jeudi 20 avril**  
 x-San Jose à Edmonton, h.a.p.  
**Samedi 22 avril**  
 x-Edmonton à San Jose, h.a.p.  
**Lundi 24 avril**  
 x-San Jose à Edmonton, h.a.p.

HOCKEY

LHJMQ — QUARTS DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

**St-Jean (1) vs Val-d'Or (14)**  
 (St-Jean gagne la série 4-0)  
**Vendredi 7 avril**  
 Val-d'Or 1 St-Jean 2 (prol.)  
**Samedi 8 avril**  
 Val-d'Or 1 St-Jean 4  
**Mardi 11 avril**  
 St-Jean 7 Val-d'Or 3  
**Mercredi 12 avril**  
 St-Jean 7 Val-d'Or 1  
**Charl'town (4) vs Cap-Breton (7)**  
 (Charlottetown gagne la série 4-0)  
**Jeudi 6 avril**  
 Cap-Breton 1 Charlottetown 4  
**Samedi 8 avril**  
 Cap-Breton 3 Charlottetown 5  
**Mercredi 12 avril**  
 Charlottetown 4 Cap-Breton 3 (P)  
**R.-Noranda (2) vs Chicoutimi (8)**  
 (Série égale 2-2)  
**Vendredi 7 avril**  
 Chicoutimi 2 R.-Noranda 6  
**Samedi 8 avril**  
 Chicoutimi 5 R.-Noranda 2  
**Mardi 11 avril**  
 R.-Noranda 3 Chicoutimi 1  
**Mercredi 12 avril**  
 R.-Noranda 1 Chicoutimi 6  
**Vendredi 14 avril**  
 R.-Noranda à Chicoutimi, 19h30.  
**Lundi 17 avril**  
 x-Chicoutimi à R.-Noranda, 19h.  
**Mardi 18 avril**  
 x-Chicoutimi à R.-Noranda, 19h.

**B.-Boisbriand (5) vs A.-Bath. (6)**  
 (A.-Bathurst mène la série 3-1)  
**Jeudi 6 avril**  
 A.-Bathurst 2 B.-Boisbriand 6  
**Samedi 8 avril**  
 A.-Bathurst 4 B.-Boisbriand 3  
**Mardi 11 avril**  
 B.-Boisbriand 1 A.-Bathurst 4  
**Mercredi 12 avril**  
 B.-Boisbriand 2 A.-Bathurst 7  
**Vendredi 14 avril**  
 B.-Boisbriand à A.-Bathurst, 19h30.  
**Mardi 18 avril**  
 x-A.-Bathurst à B.-Boisbriand, 19h30.

LNAH

**DEMI-FINALES (QUATRE DE SEPT)**  
**St-Georges vs. Jonquière**  
 (Jonquière mène la série 2-0)  
**Vendredi 14 avril**  
 St-G. à Jonquière, 20h.  
**Samedi 15 avril**  
 Jonquière à St-G., 20h.  
**Jeudi 20 avril**  
 x-St-G. à Jonquière, 20h.  
**Vendredi 21 avril**  
 x-Jonquière à St-G., 20h.  
**Dimanche 23 avril**  
 x-St-G. à Jonquière, 15h.  
**Sorel-Tracy vs. Thetford**  
 (La série est égale 1-1)  
**Vendredi 7 avril**  
 Sorel-Tracy 3 Thet. Mines 2 (P)  
**Vendredi 14 avril**  
 Thet. Mines à Sorel-Tracy, 20h.  
**Samedi 15 avril**  
 S.-Tracy à Thet. Mines, 19h30.  
**Mercredi 19 avril**  
 Thet. Mines à Sorel-Tracy, 20h.

LHJAAQ

**FINALE (4 DE 5)**  
**Samedi 15 avril**  
 Longueuil à Terrebonne, 14h30  
**Dimanche 16 avril**  
 Terrebonne à Longueuil, 15h  
**Mardi 18 avril**  
 Longueuil à Terrebonne, 19h  
**Vendredi 21 avril**  
 Terrebonne à Longueuil, 19h30

LAH

**Mercredi 12 avril**  
 Hartford 3 Albany 6  
 Syracuse 7 Utica 2  
 Charlotte 1 G. Rapids 2 (F)  
 Providence 3 Springfield 4  
 Lehigh Valley 2 W/B. Scranton 1 (F)  
 Binghamton 3 Rochester 2 (F)  
 Milwaukee 2 Rockford 1  
 San Antonio 3 Texas 4  
 Ontario 3 Stockton 2 (P)  
 Bakersfield 1 San Diego 5  
**Jeudi 13 avril**  
 Manitoba 4 Cleveland 5  
 Chicago à Iowa, 20h.  
 Tucson à San Jose, 22h.  
**Vendredi 14 avril**  
 Toronto à St. John's, 19h.  
 Hartford à Utica, 19h.  
 Binghamton à Syracuse, 19h.  
 Manitoba à Cleveland, 19h.  
 Charlotte à G. Rapids, 19h.  
 Providence à Lehigh Valley, 19h05.  
 Bridgeport à Springfield, 19h05.  
 Hershey à W/B. Scranton, 19h05.  
 Albany à Rochester, 19h05.  
 Chicago à Iowa, 20h.  
 Rockford à Milwaukee, 20h.  
 Texas à San Antonio, 20h30.  
 San Diego à Ontario, 22h.  
 Bakersfield à Stockton, 22h30.

COLLÉGIAL

**FINALE (3 DE 5)**  
**Dimanche 9 avril**  
 Lennoxville 1 A.-Laurendeau 0  
 (Lennoxville mène la série 1-0)  
**Vendredi 14 avril**  
 A.-Laurendeau à Lennoxville, 20h.  
**Dimanche 16 avril**  
 Lennoxville à A.-Laurendeau, 16h.  
**Vendredi 21 avril**  
 x-A.-Laurendeau à Lennoxville, 20h.

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Columbus	6	3	2	1	9	7	10
Orlando	4	3	1	0	4	3	9
Atlanta	5	2	1	2	13	5	8
Chicago	5	2	1	2	6	7	8
N.-Angleterre	5	2	2	1	9	6	7
New York City	5	2	2	1	8	5	7
New York	6	2	3	1	5	9	7
D.C. United	5	2	2	1	4	8	7
FC Toronto	5	1	0	4	6	4	7
Montréal	5	0	2	3	5	8	3
Philadelphie	5	0	2	3	5	9	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Portland	6	4	1	1	16	8	13
FC Dallas	4	3	0	1	6	2	10
Houston	5	3	2	0	11	9	9
Kansas City	5	2	0	3	5	2	9
San Jose	5	2	2	1	7	7	7
Los Angeles	5	2	3	0	7	8	6
FC Seattle	5	1	1	3	7	6	6
Salt Lake	6	1	3	2	6	8	5
Colorado	4	1	2	1	4	6	4
FC Vancouver	5	1	3	1	6	10	4
Minnesota	6	1	4	1	10	22	4

**Dimanche 9 avril**  
 New York 0 Orlando 1  
 Colorado 1 Kansas City 3  
**Vendredi 14 avril**  
 New York City à Philadelphie, 19h.  
 FC Seattle au FC Vancouver, 22h.  
 FC Dallas à San Jose, 23h.  
**Samedi 15 avril**  
 Atlanta à Montréal, 13h.  
 Los Angeles Orlando, 15h.  
 N.-Angleterre à Chicago, 17h.  
 D.C. United à New York, 19h30.  
 FC Toronto à Columbus, 20h.  
 Minnesota à Houston, 20h30.  
 Salt Lake au Colorado, 21h.  
 Kansas City à Portland, 22h30.

BASKETBALL

NBA

**Mercredi 12 avril**  
 Toronto 98 Cleveland 83  
 Atlanta 86 Indiana 104  
 Detroit 109 Orlando 113  
 Milwaukee 94 Boston 112  
 Brooklyn 73 Chicago 112  
 Minnesota 118 Houston 123  
 Philadelphie 113 New York 114  
 Washington 102 Miami 110  
 Denver 111 Okl. City 105  
 Dallas 100 Memphis 93  
 San Antonio 97 Utah 101  
 La N.-Orléans 103 Portland 100  
 Sacramento 95 L.A. Clippers 115  
 L.A. Lakers 94 Golden State 109

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

QUARTS DE FINALE

D'ASSOCIATION (QUATRE DE SEPT)

**Boston (1) vs. Chicago (8)**  
**Dimanche 16 avril**  
 Chicago à Boston, 18h30.  
**Mardi 18 avril**  
 Chicago à Boston, 20h.  
**Washington (4) vs. Atlanta (5)**  
**Dimanche 16 avril**  
 Atlanta à Washington, 13h.  
**Mercredi 19 avril**  
 Atlanta à Washington, 19h.  
**Toronto (3) vs. Milwaukee (6)**  
**Samedi 15 avril**  
 Milwaukee à Toronto, 17h30.  
**Mardi 18 avril**  
 Milwaukee à Toronto, 19h.  
**Cleveland (2) vs. Indiana (7)**  
**Samedi 15 avril**  
 Indiana à Cleveland, 15h.  
**Lundi 17 avril**  
 Indiana à Cleveland, 19h.  
**Golden State (1) vs. Portland (8)**  
**Dimanche 16 avril**  
 Portland à Golden State, 15h30.  
**Mercredi 19 avril**  
 Portland à Golden State, 22h30.  
**Samedi 22 avril**  
 Golden State à Portland, 22h30.  
**Lundi 24 avril**  
 Golden State à Portland, 22h30.  
**L.A. Clippers (4) vs. Utah (5)**  
**Samedi 15 avril**  
 Utah à L.A. Clippers, 22h30.  
**Mardi 18 avril**  
 Utah à L.A. Clippers, 22h30.  
**Vendredi 21 avril**  
 L.A. Clippers à l'Utah, 22h.  
**Dimanche 23 avril**  
 L.A. Clippers à l'Utah, 21h.  
**Houston (3) vs. Oklahoma City (6)**  
**Dimanche 16 avril**  
 Okl. City à Houston, 21h.  
**Mercredi 19 avril**  
 Okl. City à Houston, 20h.  
**Vendredi 21 avril**  
 Houston à Okl. City, 21h30.  
**Dimanche 23 avril**  
 Houston à Okl. City, 15h30.  
 précisée. (si néc.)  
**San Antonio (2) vs. Memphis (7)**  
**Samedi 15 avril**  
 Memphis à San Antonio, 20h.  
**Lundi 17 avril**  
 Memphis à San Antonio, 21h30.  
**Jeudi 20 avril**  
 San Antonio à Memphis, 21h30.  
**Samedi 22 avril**  
 San Antonio à Memphis, 20h.  
**Mardi 25 avril**  
 Memphis à San Antonio, heure à être précisée. (si néc.)

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Baltimore	6	2	,750	—	—	6-2	G-2	4-1	2-1
Boston	5	4	,556	1½	½	5-4	G-1	4-1	1-3
New York	5	4	,556	1½	½	5-4	G-1	3-0	2-4
Tampa Bay	5	5	,500	2	1	5-5	P-3	5-2	0-3
Toronto	1	8	,111	5½	4½	1-8	P-6	0-3	1-5

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Detroit	6	3	,667	—	—	6-3	P-1	5-2	1-1
Minnesota	6	3	,667	—	—	6-3	G-1	3-0	3-3
Chicago	4	4	,500	1½	1	4-4	G-2	2-3	2-1
Cleveland	4	5	,444	2	1½	4-5	P-2	1-2	3-3
Kansas City	2	6	,250	3½	3	2-6	P-3	0-2	2-4

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Houston	6	4	,600	—	—	6-4	G-2	4-3	2-1
Los Angeles	6	4	,600	—	—	6-4	P-2	4-2	2-2
Oakland	5	4	,556	½	½	5-4	G-2	2-2	3-2
Texas	4	5	,444	1½	1½	4-5	G-2	2-4	2-1
Seattle	2	8	,200	4	4	2-8	P-2	1-2	1-6

**Mercredi 12 avril**  
 Tampa Bay 4 N.Y. Yankees 8  
 Minnesota 3 Detroit 5  
 Chi. White Sox 2 Cleveland 1  
 Baltimore 12 Boston 5  
 Oakland 8 Kansas City 3  
 Texas 8 L.A. Angels 3  
 Houston 10 Seattle 5  
 Milwaukee 2 Toronto 0  
**Jeudi 13 avril**  
 Minnesota 11 Detroit 5  
 Texas 8 L.A. Angels 3  
 Chi. White Sox 10 Cleveland 4  
 Tampa Bay 2 N.Y. Yankees 3  
 Baltimore 2 Toronto 1  
 Oakland à Kansas City, 20h15.  
 Pittsburgh 3 Boston 4  
**Vendredi 14 avril**  
 Baltimore à Toronto, 19h07.  
**LIGUE NATIONALE**  
**SECTION EST**

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
New York	6	3	,667	—	—	6-3	G-4	3-3	3-0
Washington	5	4	,556	1	½	5-4	P-1	4-2	1-2
Miami	4	4	,500	1½	1	4-4	P-1	1-1	3-3
Philadelphie	3	6	,333	3	2½	3-6	P-3	2-4	1-2
Atlanta	2	6	,250	3½	3	2-6	G-1	0-0	2-6

**SECTION CENTRALE**

	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Cincinnati	7	3	,700	—	—	7-3	P-1	2-2	5-1
Chicago	6								

## LES CAPITALS ONT TRIMÉ DUR

## Wilson tranche en prolongation

Presse canadienne

**WASHINGTON - Les Maple Leafs de Toronto ont donné une petite frousse aux Capitals de Washington, mais les favoris ont eu le dessus au premier match.**

Tom Wilson a mis fin au débat en première période de prolongation et les Capitals sont venus de l'arrière pour l'emporter 3-2, jeudi soir, au Verizon Center.

Wilson a intercepté une tentative de dégagement de Martin Marincin avant de décocher un tir des poignets qui a trompé la vigilance de Frederik Andersen du côté rapproché. Le gardien des Maple Leafs a tout de même connu un bon match, repoussant 41 rondelles.

Justin Williams a enfilé l'aiguille à deux reprises pour les Capitals et Braden Holtby a bloqué 35 lancers pour aider son équipe à se donner une priorité de 1-0 dans la série. Le deuxième affrontement se déroulera samedi.

Mitchell Marner et Jake Gardiner ont tous deux touché la cible en première période pour les Maple Leafs, qui se mesurent à l'équipe ayant amassé le plus de points cette saison dans la LNH.

Neuf joueurs des Maple Leafs effectuaient leurs débuts en séries

éliminatoires, mais la nervosité ne s'est pas fait sentir au premier vingt. Marner s'est emparé d'une rondelle libre dans l'enclave et Gardiner a profité de la circulation devant Holtby pour doubler l'avance des siens.

Le calme et l'expérience des Capitals ont repris le dessus par la suite. Williams, un habitué des séries et gagnant de trois coupes Stanley, a réduit l'écart avant de ramener les deux formations à la case départ, en deuxième période. Ses deux buts ont été inscrits près du demi-cercle du gardien.

## NASHVILLE 1, CHICAGO 0

Pekka Rinne a fait 29 arrêts en route vers le deuxième jeu blanc de sa carrière en séries, jeudi, aidant les Predators de Nashville à bien entamer celles en cours avec un gain de 1-0 face aux Blackhawks de Chicago.

Viktor Arvidsson a marqué à 7:52 en première période, dosant parfaitement ses coups de patin avant de faire dévier le tir de Filip Forsberg. P.K. Subban était l'un des patineurs sur la glace.

Arvidsson et Forsberg ont dominé leur club avec 31 buts chacun en saison régulière.

Nashville n'a dirigé que 20 tirs vers Corey Crawford, dont plus de la moitié au premier vingt (11).

Les Blackhawks ont bien joué



Le gardien Pekka Rinne a bloqué les 29 tirs des Blackhawks de Chicago pour aider les Predators de Nashville à prendre une avance de 1-0 dans la série. —PHOTO AP, DAVID BANKS

dans les 40 dernières minutes, mais les Predators ont empêché plusieurs tirs de se rendre jusqu'à Rinne. Ils ont aussi écoulé une punition au dernier tiers, puis ils ont gardé le cap quand les Hawks ont retiré

Crawford pour avoir un attaquant de plus, avec 1:55 au cadran.

La deuxième rencontre sera présentée samedi soir, encore une fois au United Center.

Les Hawks ont mené l'Ouest avec

109 points cette saison, soit 15 de plus que les Preds. Chicago est en quête d'un quatrième titre en huit ans. Nashville a été la première victime lors de conquêtes du titre en 2010 et 2015.



Les Kodiaks de la Polyvalente Normandin ont remporté la finale de hockey juvénile sans contact en division 3b.

—PHOTO COURTOISIE

## HOCKEY SCOLAIRE SANS CONTACT

## Les premiers champions connus

**JOHANNE SAINT-PIERRE**  
jstpierre@lequotidien.com

Les formations de la Polyvalente Normandin (division 3b) et des Quatre-Vents de Saint-Félicien (division 3) ont remporté les honneurs des finales régionales scolaires de hockey juvénile sans contact tenues au Centre Mistouk d'Alma jeudi. Cette manifestation sportive était organisée par le Regroupement du sport étudiant (RSEQ) en collaboration avec l'École Jean-Gauthier.

Au total, huit équipes se sont affrontées en finale et demi-finale. En demi-finale division 3b, la Polyvalente Normandin a accédé à la finale en vainquant les Quatre-Vents 1-0, tandis que la Cité étudiante de Roberval a eu raison du Séminaire de Chicoutimi 3-2. En finale pour la médaille d'or, ce

sont les Normandinois qui ont eu le dernier mot 4-3 sur les Robervalois. Les joueurs du match de la finale ont été Vincent Giguère (Normandin) et Antoine Niquet (Roberval).

En juvénile division 3, la formation de la Polyvalente Arvida 2 s'est imposée 6-2 sur l'école de la Porte du Nord tandis que dans l'autre demi-finale, la polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien a vaincu la Polyvalente Arvida 1 par la marque de 4-1. En grande finale, Saint-Félicien a remporté l'or en l'emportant 5-1 aux dépens des représentants de la Polyvalente Arvida 2. Les joueurs du match ont été Alex Morency (Quatre-Vents) et Gabriel Ambesey (Poly Arvida).

À noter que les demi-finales et finales benjamine et cadette s'amorcent vendredi, à compter de 9h, au Centre Mario-Tremblay d'Alma.



Joey Ratelle a donné un coup de bâton au visage de Tyler Hinam, des Huskies, lors du match de mercredi soir. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

## SUSPENDU POUR SON COUP DE BÂTON

# Ratelle ratera le match de ce soir

JOHANNE SAINT-PIERRE  
jstpierre@lequotidien.com

Troisième meilleur marqueur des Saguenéens de Chicoutimi en séries, Joey Ratelle devra se contenter de regarder le match de vendredi dans les estrades. Le comité de discipline de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) lui a décerné une suspension automatique d'un match pour un coup de bâton porté au visage du numéro 25 des Huskies de Rouyn-Noranda, Tyler Hinam, mercredi, en première période.

Le soir des événements, Ratelle avait écopé d'une pénalité majeure de cinq minutes en plus d'être

expulsé de la rencontre. Dans les circonstances, le numéro 11 des Bleus s'en tire pas trop mal, puisque le comité de discipline aurait pu tenir compte d'incidents commis par le joueur par le passé et/ou de la gravité d'antécédents commis. Chose certaine, Ratelle se devra certainement de retenir la leçon.

D'autre part, les Saguenéens avaient fait parvenir un extrait vidéo du coup porté à la hauteur de la tête par Manuel Wiederer (#81) à l'endroit de Louis-Philippe Simard (#28). Le comité de discipline n'a toutefois retenu la plainte, de sorte que les Saguenéens devront déboursier les 250 \$ d'amende lorsque la plainte est rejetée.

### TOURNER LA PAGE

Pour l'entraîneur-chef des Bleus, Yanick Jean, la page est tournée et l'équipe doit se concentrer sur le prochain match. « Quand c'est fini, c'est fini. On recommence à zéro à chaque match et on continue. Il ne faut pas que ça devienne un élément de distraction », s'est-il limité à commenter.

L'absence de Ratelle force évidemment un remaniement des trios. Comme ce fut le cas après l'expulsion du numéro 11 mercredi, Brandon Hamelin viendra se greffer à Nicolas Roy et Dmitry Zhukonov sur la première ligne, tandis que Mathieu Desgagnés (#68) comblera le poste vacant à l'attaque ce soir.

## CINQUIÈME DUEL DE LA SÉRIE SAGS-HUSKIES

# Copier-coller la performance de mercredi

JOHANNE SAINT-PIERRE  
jstpierre@lequotidien.com

Avec deux victoires de chaque côté, la série quart de finale opposant les Saguenéens de Chicoutimi aux Huskies de Rouyn-Noranda prend maintenant la forme d'un 2 de 3 qui s'amorce vendredi, au Centre Georges-Vézina. Mais dans les deux camps, le nombre de matchs qui reste à jouer importe peu; toutes les énergies sont concentrées uniquement sur le duel de ce soir.

Pour les Saguenéens, le match de vendredi sera le dernier à domicile dans cette série en montagnes russes. Pour l'entraîneur-chef des Bleus, ses troupes doivent uniquement se concentrer sur le match #5 et jouer aussi bien qu'elles l'ont fait mercredi en s'imposant 6-1.

« C'est cliché, mais il faut juste penser au match de demain (vendredi). On a été d'un extrême à l'autre à quelques reprises dans la série, mais il faudra copier-coller la performance de mercredi », a indiqué Yanick Jean en entrevue.

À ses yeux, la gestion de l'émotion est la clé en séries éliminatoires et cet aspect a été abordé avec ses protégés. « C'est le troisième match à la maison. On a parlé de la manière de réagir et aussi comment réagir à notre

foule. Il faut que nous restions en contrôle. Il faut être encore plus fort pour que la foule nous propulse et nous aide; il faut que nous soyons "sharp" mentalement et en contrôle en tout temps », résume le pilote des Sags.

Depuis le début des séries, Yanick Jean mise sur la profondeur de son équipe et la contribution de ses quatre trios tend à lui donner raison. « On a besoin de ça en séries, des buts qui viennent de partout. Dans les matchs où on a eu du succès dans cette série, c'est ce qui est arrivé », en rappelant les filets de la 4<sup>e</sup> ligne dans le match #2 (gain de 5-2) et celui du jeune Samuel Houde (16 ans) mercredi en avantage numérique. « Ce sont des moments clés, fait-il valoir. Les meilleurs joueurs de toutes les équipes sont étroitement surveillés et ils ont moins d'espace. Ce qui fait la différence, souvent dans un match des séries, ce sont les buts des joueurs de profondeur, lesquels ont un rôle important. »

### UN MATCH À LA FOIS

Du côté des Huskies, l'entraîneur-chef Gilles Bouchard a lui aussi incité ses protégés à se concentrer uniquement sur le match de vendredi. « Que ce soit un 2 de 3, un 3 de 5 ou un 4 de 7, qu'on joue à Chicoutimi ou chez



En l'absence de Joey Ratelle, les responsabilités de Mathieu Desgagnés devraient augmenter en vue du cinquième match de la série contre les Huskies de Rouyn-Noranda. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

nous, un match de hockey, ça se joue sur la glace et notre objectif est d'aller chercher quatre victoires. Notre objectif, c'est vraiment de se concentrer sur un match à la fois, qu'il soit joué ici ou chez nous. Alors, on va se concentrer sur ce qu'on peut contrôler comme équipe et c'est

ce qui est le plus important. Et vendredi, c'est un match important pour nous », a-t-il indiqué au téléphone.

D'autre part, le pilote des Huskies ne croit pas que ses gardiens, l'Almatois Samuel Harvey et le Chicoutimien Olivier Tremblay, ressentent une pression

additionnelle en jouant devant leurs proches, dans leur région natale. « Sam Harvey a été excellent mardi soir et mercredi, il n'a pas eu le rendement espéré. Sauf qu'il n'était pas le seul, insiste Gilles Bouchard. C'est une affaire d'équipe. Il faut jouer en unité de cinq sur la glace, six avec Sam, et de la façon dont on s'est comporté (mercredi), on n'a pas toujours fait les petits détails et on a donné de bonnes chances de marquer aux Saguenéens.

« C'est vraiment une affaire d'équipe et vendredi, c'est à nous de se relever, de revenir avec notre identité d'équipe et de bien jouer offensivement et défensivement comme on est capable de le faire », a plaidé celui qui a tenu un entraînement optionnel jeudi.

Concernant l'état de santé de Tyler Hinam qui a été touché à la hauteur de la bouche par Joey Ratelle, il devrait être en uniforme ce soir. « Il a eu de la misère à manger ce matin (hier), mais il sera capable de jouer vendredi », a indiqué l'entraîneur-chef des Huskies.

Le personnel de l'équipe prendra une décision aujourd'hui, à savoir s'il portera une visière complète pour l'occasion. Enfin, il a confirmé que l'attaquant Martins Dzierkals (#10), absent depuis le début de la présente série, ne sera pas en uniforme ce soir.

# CE SOIR MATCH 5

## 19 H 30



### REÇOIVENT

### HUSKIES



## TAILGATE DÈS 17 H STATIONNEMENT DU CENTRE GEORGES-VÉZINA

en collaboration avec

# ENERGIE 94.5

- MUSIQUE D'AMBIANCE

- PRÉSENCE D'ÉNERGIE ET ÉQUIPE D'ANIMATION

- PRÉSENCE DE TANTALOU AVEC JEUX D'ADRESSE ET PRIX DE PRÉSENCES

- HOT DOG À 1 \$

- PRODUITS LABATT SUR PLACE



## PORTEZ DU BLEU POUR ENCOURAGER VOS SAGS!

# FIER D'ÊTRE SAGS

## ÉMISSION EN DIRECT ÉNERGIE 94,5

### DE 18 H À 19 H 30



## Martinsen a beaucoup de respect pour Zuccarello

Le premier match de la série Canadien-Rangers a opposé pour la première fois deux joueurs originaires de la Norvège. Mats Zuccarello et Andreas Martinsen ont eu l'occasion d'aller souper ensemble plus tôt cette saison, mais ils ne se sont pas parlé depuis la plus récente visite du CH à New York. «C'est un vrai compétiteur et je le suis aussi», a lancé Martinsen qui voue un grand respect à Zuccarello. «En ce moment, c'est l'un des plus grands noms dans le monde du sport en Norvège, aux côtés des skieurs Aksel Lund Svindal et Kjetil Jansrud, explique l'attaquant du CH. Il a été déterminant pour le hockey norvégien: il a ouvert les portes à d'autres et prouvé au monde

que les Norvégiens étaient capables de jouer eux aussi.» Martinsen se souvient de ses deux premières années dans la Ligue de Norvège, où il affrontait Zuccarello. «J'avais 16, 17 ans et lui en avait 19, 20, et il était de loin le meilleur joueur de la ligue. Mais tout le monde à l'époque disait qu'il était trop petit pour connaître du succès en Suède. Il est allé en Suède et il a été le meilleur, là aussi. Les gens ont dit la même chose quand il est arrivé ici, mais il a confondu tous les sceptiques. Pour ma part, je n'ai jamais douté de lui. Il a toujours été un super talent et c'est un très bon gars qui travaille très fort. C'est l'un des meilleurs joueurs de la ligue.» **LA PRESSE**

## Le statu quo pour Galchenyuk

Claude Julien se réserve le choix de changer d'idée, mais son plan initial est de conserver une formation identique à celle qu'il avait concoctée pour le premier match de la série. Cela signifie, entre autres, qu'il n'entend pas pour l'instant déplacer Alex Galchenyuk du quatrième trio. «On voit de nombreux flashes, mais la journée où on va le voir être plus régulier, c'est ce jour-là qu'il va vraiment décoller», a commenté Julien. Ce dernier assure que toutes ses conversations avec l'attaquant de 23 ans sont positives et que le principal intéressé se montre extrêmement réceptif et qu'il prend les choses à cœur. «On doit être patient avec les jeunes joueurs et travailler avec eux, a insisté Julien. Certains se trouvent plus tard que d'autres, mais j'ai vu des situations où l'on a perdu confiance ou perdu patience envers des joueurs qui plus tard sont revenus nous hanter.» **LA PRESSE**

# Lehkonen n'a jamais reculé

MARC ANTOINE GODIN  
La Presse

**MONTREAL** — Lorsqu'il était plus jeune, Artturi Lehkonen se faisait souvent rappeler par son père la maxime finlandaise selon laquelle «celui qui se presse au début se fatigue à la fin».

Appliqué au hockey, on pourrait déboulonner ce mythe en invoquant l'importance de connaître un bon début de match ou de marquer le premier but. Mais il y a quand même une sagesse derrière l'idée de jouer assez intelligemment pour qu'à la 60<sup>e</sup> minute, alors que l'équipe lance ses dernières salves, il reste encore de l'énergie aux troupes.

Lehkonen, lui, ne manque pas d'énergie! Dans le premier match de la série face aux Rangers de New York, il n'a jamais reculé, et s'est montré plus engagé que de nombreux coéquipiers. Même si ça impliquait d'être envoyé les quatre fers en l'air par le défenseur Brady Skjei dans une rencontre où ont été distribuées pas moins de 98 mises en échec.

«Ça fait partie du jeu et j'aime beaucoup ça, lance le Finlandais de 21 ans. Je me suis fait brasser à quelques occasions et c'est seulement plus le *fun* de voir l'adversaire essayer de t'arrêter. Quand on est vraiment impliqué dans un match, on finit par ressentir que ce qui se passe là est la norme, que c'est toujours comme ça. Et c'est un très bon *feeling*.»

### DANAULT CHERCHAIT SON AIR

S'il manquait un joueur de finesse à la gauche d'Andrew Shaw et lui pour suivre leur cadence et compléter leurs jeux, il n'en demeure pas moins que Lehkonen a fort bien fait dans son premier match éliminatoire en carrière dans la LNH.

Ça n'a pas nécessairement été le cas de tous ceux qui vivaient pareil baptême. Sur chacun des



Kevin Hayes n'a pas lésiné sur les moyens pour stopper Artturi Lehkonen en deuxième période du match de mercredi. Lors de la rencontre entre les Rangers et le Canadien, pas moins de 98 mises en échec ont été distribuées.

— PHOTO LA PRESSE, BERNARD BRAULT

trios déployés par Claude Julien, mercredi, il y avait un attaquant qui n'avait jamais disputé de match éliminatoire auparavant. Ça peut avoir été un facteur dans la rencontre, étant donné l'importance du match et les responsabilités qui incombent entre autres aux Phillip Danault, Paul Byron et Lehkonen.

«Ce sont les jours précédents qui me sont tombés dans les jambes, a admis Danault. J'étais excité de jouer en séries, et en arrivant à ce premier match, je cherchais mon air un peu. Mais là, c'est passé et on a hâte à [ce soir].» Selon le

Québécois, l'intensité du moment l'incitait parfois à se débarrasser du disque, croyant à tort qu'il n'avait pas de temps pour manœuvrer.

«Si on est plus calme avec la rondelle et qu'on la garde plus longtemps, on va avoir le temps de faire des jeux, dit-il. La panique, ce n'est vraiment pas une bonne chose.

«Un premier match des séries à Montréal, c'était très excitant, a-t-il ajouté. Mais là, c'est le temps de travailler et demain ça va aller mieux, je ne suis pas inquiet. On va trouver une façon de *scorer*.»

Au centre du premier trio — devant un Tomas Plekanec en

chute libre, un Andrew Shaw qui a été muté au centre sur le tard et un Alex Galchenyuk qui est pour l'instant sur l'aile gauche du quatrième trio —, Danault a un mandat qui n'est pas évident. Mais Claude Julien ne croit pas qu'il s'agisse pour lui de trop grosses bouchées à prendre dans les circonstances.

«Il a appris beaucoup de ce premier match et on va le voir beaucoup plus à l'aise. Je ne crois pas qu'on lui en donne trop. Si c'était le cas, on ne le mettrait pas dans cette position-là. Phillip est capable et il veut ce défi-là.»

«Ça fait partie du jeu et j'aime beaucoup ça. Je me suis fait brasser à quelques occasions et c'est seulement plus le *fun* de voir l'adversaire essayer de t'arrêter.»

— Artturi Lehkonen

### La foule pas si intimidante

Aucun doute, le Centre Bell peut être assourdissant en séries. Mais est-ce un avantage pour l'équipe locale? En matchs éliminatoires, depuis que le Centre Bell a ouvert ses portes en 1996, le Canadien y présente une fiche de 26 victoires... et 36 défaites! Évidemment, il est difficile de comparer ces statistiques avec celles d'une saison. Ce sont les séries, donc les clubs médiocres sont forcément exclus. Trois fois, le Canadien a même dû en découdre avec les futurs champions de la Coupe Stanley: le Lightning de Tampa Bay en 2004, les Hurricanes de la Caroline en 2006 et les Bruins de Boston en 2011. N'empêche, la fiche du Canadien au Centre Bell permet de constater qu'une ambiance du tonnerre ne pèse pas très lourd dans la balance sur le résultat final. Et jetons maintenant un coup d'œil sur les hommes d'Alain Vigneault. S'il y a un groupe de joueurs qui sait comment gagner sur la route, c'est bien celui-ci. Les Rangers ont en effet terminé la saison avec une brillante fiche de 27-12-2 à l'étranger, la meilleure de la LNH. **LA PRESSE**

## Dix-sept buts en seize périodes réconfortent Julien

**BROSSARD** — Dix équipes ont « uni leurs efforts » pour inscrire un grand total de 17 buts en l'équivalent de 16 périodes de jeu lors de la première journée des séries éliminatoires de la LNH, mercredi.

Cette tendance a semblé réconforter un peu Claude Julien alors que ses joueurs tenteront de faire vibrer les cordages pour la première fois dans leur série face aux Rangers de New York, vendredi.

L'entraîneur-chef du Canadien et ses protégés ont tous répété qu'il ne fallait pas paniquer parce que la formation montréalaise avait perdu la rencontre inaugurale par jeu blanc.

Julien a insisté sur le fait que le jeu en matchs éliminatoires devient généralement plus serré et qu'il ne se marque pas beaucoup de buts. « On essaie de trouver les moyens pour marquer des buts. On en a parlé [jeudi] matin, on a montré des choses qui vont peut-être

nous aider. Mais il faut quand même donner le mérite à leur gardien. Il a réalisé des arrêts alors que si les bonds nous avaient été favorables, nous aurions marqué. C'est pour ça qu'il ne faut pas paniquer. Ils n'en ont marqué qu'un contre notre gardien. Je ne vois pas pourquoi ça ne serait pas un problème pour eux [le peu de buts marqués] et que c'en est un de notre côté », a déclaré Julien.

S'adressant aux journalistes pour la première fois depuis le début des

séries éliminatoires, Alexander Radulov était d'avis que le Tricolore a laissé filer de belles occasions de marquer.

« Nous avons créé des opportunités. Elles étaient là et Lundqvist a donné des retours. Il aurait fallu capitaliser sur un ou deux de ces retours. Il faut se diriger vers l'enclave, batailler pour la rondelle, nous concentrer davantage et être meilleur dans les duels à un contre un », a-t-il renchéri.

**PRESSE CANADIENNE**

## Nash: « Ce sont les séries »

L'attaquant des Rangers refuse de blâmer Markov pour son geste

Presse canadienne

**MONTRÉAL** — Le moral était au beau fixe chez les Rangers de New York, au lendemain d'un gain de 2-0 arraché au Canadien dans le premier match de cette série de premier tour dans l'association Est.

Même le dardage que lui a asséné le défenseur Andrei Markov, alors qu'il ne restait que 25 secondes à la rencontre, n'a pu chasser la bonne humeur qu'affichait Rick Nash dans le vestiaire des visiteurs au Centre Bell. Sur la séquence, Markov a écopé d'une inconduite de partie et a été expulsé du match.

« Ça m'est déjà arrivé [d'être victime d'un dardage] par le passé, mais c'est la première fois que quelqu'un le fait devant un arbitre », a mentionné Nash, plutôt amusé de la situation.

Même s'il a convenu avoir été surpris du geste discutable du Russe, le géant des Rangers n'a pas voulu mettre de l'huile sur le feu en jetant la pierre à Markov.

« Vous savez, ce sont les séries éliminatoires. Les émotions sont vives; nous sommes impliqués dans une bataille, dans une guerre. Le jeu est robuste et des choses se produisent parfois. Les choses arrivent si rapidement, et [l'incident s'est produit en fin de match], a rappelé Nash. J'ignore si les quatre arbitres sur la patinoire ont vu le geste — la reprise vidéo est là pour ce genre de chose —, mais tout le monde l'a vu. Qu'elle sévise ou non, la décision appartient à la ligue. »

La série est encore jeune, et les deux équipes s'étudient encore. Alain Vigneault a d'ailleurs tenté de désamorcer la situation en y



Shea Weber tente de séparer Andrei Markov (au centre) et Rick Nash en troisième période. Le Russe a dardé l'attaquant des Rangers en toute fin de rencontre mercredi. — PHOTO LA PRESSE, OLIVIER JEAN

allant d'une petite remarque rigolote. « Ce sont des petits garçons qui embêtent d'autres petits garçons », a résumé le pilote des Rangers, provoquant l'hilarité dans la salle.

### DES ASPECTS À PEAUFINER

Nash, un vétéran âgé de 32 ans, et Vigneault ont convenu que les Rangers avaient offert une très bonne performance, mercredi, bien que certains éléments restent à peaufiner.

« Nous avons très bien joué, surtout d'un point de vue défensif, a reconnu Nash. Je crois cependant que les ailiers doivent hausser leur niveau de jeu d'un cran. Et puis Henrik [Lundqvist] était de toute évidence notre meilleur joueur [mercredi]. Nous aimerions donc pouvoir reproduire ce genre de performance, vendredi. »

Au-delà du travail des ailiers, l'avantage numérique de la

formation new-yorkaise — qui a été blanchi en quatre tentatives — semble avoir attiré l'attention de l'entraîneur-chef des Rangers. « Honnêtement, notre supériorité numérique a manqué un peu d'exécution, s'est limité à dire Vigneault. Nous allons montrer quelques séquences à nos joueurs avant la rencontre de [vendredi] et nous allons essayer de nous améliorer de ce côté-là. »

# Sports

**SÉRIE CONTRE TORONTO**  
LA PREMIÈRE AUX CAPITALS  
27

**CINQUIÈME MATCH**  
LES SAGS DEVRONT SE PASSER DE RATELLE  
28

facebook/  
LeQuotidien  
Progres

@lequotidien\_cyb

NOUS PAYONS LES **2 TAXES**

**1 100<sup>79</sup>**

ÉCOFRAIS INCLUS  
1 099,99 + 0,80  
Courant: 1 499,99

ÉPARGNEZ **400\$**

**SAMSUNG**

Barre de son et caisson de graves sans fil de 3,2 canaux (666152)

350 WATTS **4K**



**NOS MAGASINS SERONT FERMÉS CE DIMANCHE DE PÂQUES. DE RETOUR LUNDI DÈS 9H !**

NOUS PAYONS LES **2 TAXES**

SUR TOUS LES PRODUITS AUDIO \*



NOUS PAYONS LES **2 TAXES**

**450<sup>79</sup>**

ÉCOFRAIS INCLUS  
449,99 + 0,80

**LG**

**4K** Barre de son et caisson de graves 4K de 2,1 canaux (672545)



**JBL**

NOUS PAYONS LES **2 TAXES**

**800<sup>79</sup>**

ÉCOFRAIS INCLUS  
799,99 + 0,80

Barre de son et caisson de graves 4K (659101)  
• Caisson sans fil de 200 watts



JUSQU'À **50 VERSEMENTS**

SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES



**2523<sup>99</sup>**

ÉCOFRAIS INCLUS  
2 499,99 + 24,00

**49<sup>99</sup>**  
50 mois

Courant: 3 999,99

**LG**

Téléviseur Super UHD 4K OLED (648777)

ÉPARGNEZ **1500\$**

**NOUVEAUTÉ SAMSUNG**

**Téléviseur QLED**

La prochaine innovation en matière de téléviseurs



**SAMSUNG**

Du 7 avril au 18 mai 2017



DES COULEURS EXCEPTIONNELLES. UNE SURPRISE EXCEPTIONNELLE.

Obtenez une carte-cadeau de luxe d'une valeur de 500 \$, en guise de remerciement, à l'achat d'un nouveau téléviseur QLED\*.

\*Certaines conditions s'appliquent.

**8023<sup>99</sup>**

ÉCOFRAIS INCLUS  
7 999,99 + 24,00

**159<sup>99</sup>**  
50 mois

Téléviseur intelligent QLED 4K HDR extrême (669908)

- 100 % du volume colorimétrique (DCI-P3)
- Télécommande unique

**AMEUBLEMENTS**

**TANGUAY**

Livraison gratuite\*\*



tanguay.ca

**ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE**  
CONCOURS • ASTUCES

**1990, boul. Talbot CHICOUTIMI 1 800 363 - 4711 • 418-698 - 4411**



\* À l'exception des produits Sonos. Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 16 avril 2017. \*\*Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin